VOLUME XV... WINNIPEG, MAN., MERCREDI 9 JUILLET 1930 NUMERO 6

...nces à "...RTE"
...NNEMENTS:
Canada - - - - - - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - - - - $2.50
Europe - - - - - - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Huitième Congrès de l'Association d'Education du Manitoba

L'ouverture a eu lieu hier à Saint-Boniface

S. G. Mgr Béliveau officie à la messe à laquelle assistent les délégués, dans la chapelle du Juniorat — La Saskatchewan est représentée par M. Raymond Denis, président général de l'A. C. F. C., et l'Alberta par M. Rodolphe Laplante, secrétaire général de l'Association Canadienne-Française

Le huitième Congrès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba s'est ouvert mardi, à Saint-Boniface, au Juniorat des Oblats, par une messe qu'a célébrée S. G. Mgr Béliveau. Immédiatement après, on a procédé à la vérification des lettres de créance des délégués.

Nous avons le plaisir d'avoir au milieu de nous M. Raymond Denis, président général de l'A. C. F. C., représentant de la Saskatchewan, et M Rodolphe Laplante, secrétaire général de l'Association Canadienne-française de l'Alberta.

M. le maire Walsh souhaite la bienvenue aux délégués, au nom de la ville de Saint-Boniface. M. W. Raymond, président du Cercle paroissial de Saint-Boniface, salue également nos compatriotes venus des différents points de la province pour le Congrès

Comité des résolutions

On procède à l'élection du comité des résolutions. Sont élus: R. P. Mercier, Sainte-Anne; M. l'abbé Moquin, Mariapolis; M. l'abbé Forest, South Junction; M. N. Jubinville, Saint-Léon; M. A. Daoust, La Salle; M. Ch.-Auguste Augert, Notre-Dame-de-Lourdes; M. Léon Bruyère, Letellier; M. C. Teillet, Saint-Vital.

Comité de nomination

Le comité de nomination est ainsi constitué: MM. J.-A. Marion, Saint-Boniface; E. Préfontaine, Saint-Pierre; Léon Bruyère, Letellier; N. Dufresne, Sainte-Anne; R. Lussier, Saint-Léon.

Discours du président

M. le magistrat Lacerte prononce alors le discours dont nous donnons le texte plus loin. Il est suivi avec un grand intérêt et provoque un échange de vues intéressant sur divers sujets, entre autres la date du congrès. Plusieurs délégués font remarquer que la date actuelle est un peu tard pour les travaux des champs. On suggère la fin de juin ou encore l'hiver. Le comité des résolutions s'occupera de la question.

Les délégués ont pris le repas du midi au réfectoire du Juniorat.

Dans l'après-midi, M. Louis-Philippe Gagnon a présenté le rapport du Comité d'Organisation et M. Camille Fournier celui du Comité de Fonctionnement scolaire. Dans notre prochain numéro, nous reviendrons sur ces deux importants rapports, ainsi que sur ceux des visiteurs des écoles, qui ont été présentés le soir.

Ce matin, à 9 h., M. Henri Lacerte présente le rapport financier.

Dans l'après-midi, élection de l'exécutif.

Hommage à trois anciens

La séance publique de clôture, ce soir, mercredi, a lieu à l'Académie Provencher. Le président général, M. Henri Lacerte, prononcera une allocution. Une partie de la soirée sera consacrée à rendre un hommage de reconnaissance à trois anciens qui ont bien mérité de l'Association d'Education: l'hon. J.-E.-P. Prendergast, juge en chef du Manitoba, premier président de l'Association d'Education; M. Roger Goulet, inspecteur d'écoles du Manitoba depuis trente ans; M. J.-A. Marion, commissaire d'école de Saint-Boniface depuis vingt-cinq ans, membre de l'exécutif de l'Association d'Education depuis sa fondation, ancien président et membre à vie de l'exécutif de l'Association des Commissaires d'écoles du Manitoba.

C'est M. le juge L.-P. Roy qui se fera l'interpète de l'exécutif et des membres de l'Association pour rappeler les services de ces trois anciens.

A cette même séance, nous aurons le plaisir d'entendre les délégués des provinces-soeurs, M. Raymond Denis, de la Saskatchewan, et M. Rodolphe Laplante, de l'Alberta. Selon l'usage S. G. Mgr Béliveau clôturera la série des discours.

Ajoutons que M. Marius Benoist a été chargé de préparer un programme musical pour cette soirée, qui promet d'être très brillante.

SA GRANDEUR Mgr BELIVEAU, qui a officié à la messe d'ouverture du Congrès



M. LE MAGISTRAT LACERTE, qui préside aux délibérations du Congrès

Discours du Président

M. le magistrat Lacerte, dans son discours présidentiel, rappelle les circonstances critiques qui ont donné naissance à l'Association d'Education et passe en revue les activités de l'exécutif — Quelques suggestions pour augmenter la vie et l'efficacité des cercles paroissiaux

Comme je devrai demain vous présenter, au nom de l'Exécutif, le rapport financier usuel et que je ne veux pas vous exposer à des répétitions, je vais faire mes remarques aussi brèves et aussi générales que possible.

Vous savez les circonstances critiques qui ont donné naissance à notre organisation. En 1916 on abolit un texte de loi. Moins de vingt ans auparavant ce texte était entré dans la loi scolaire du Manitoba comme partie d'une restitution incomplète pour un système d'enseignement dont on nous avait privés en 1890. C'était une satisfaction à notre fierté nationale outragée. Mais il devint aussi, avec le temps, un prétexte utile sous l'égide duquel les Franco-Manitobains purent réédifier, en dehors de Winnipeg, un système d'enseignement qui, en fait, correspondait approximativement au système aboli en 1890. L'abolition de ce texte fut la ruine de ce second système qu'un labeur de vingt années avait élaboré. C'est de là qu'est née notre Association. L'ambition de nos compatriotes, c'était alors de rester sur leurs positions, d'arracher à la tempête les débris qu'il serait possible de sauver et de s'acharner à la restauration du système détruit. Ils organisèrent l'Association d'Education.

Mouvement d'ensemble

Le premier pas que l'Exécutif du temps décida de faire, ce fut de donner à notre organisation une forme telle qu'elle opérât la mobilisation complète des volontés et des énergies de tout notre peuple. Assez longtemps avait-on représenté dans les milieux étrangers que les agitations passées contre la situation scolaire faite à la minorité manitobaine étaient le fait de quelques hommes. On voulut, cette fois, prévenir l'objection. Et puis, dans les circonstances particulièrement adverses dans lesquelles avait surgi cette nouvelle crise et l'indigence de nos moyens d'obstination contre l'adversité, seul un mouvement en masse de notre population pouvait soutenir les courages et maintenir la foi dans la résistance. Le premier acte positif qui fut accompli, ce fut l'organisation de nos cercles paroissiaux.

Prêts aux Normaliens

Bientôt après, le nouveau régime scolaire étant établi et opérant dans son sens logique, les administrateurs de l'Association prévirent une crise de notre personnel enseignant. Notre école normale bilingue avait suivi le reste du système aboli. Nos jeunes gens allaient croire à l'inutilité pour eux de s'engager dans la carrière de l'enseignement. Mais nous avions décidé de garder nos positions. Nous avions et nous aurions toujours besoin d'instituteurs bilingues. Il s'agissait donc de combattre dans l'esprit des nôtres une fausse impression qui se dégageait des événements et d'acheminer des jeunes vers l'école normal officielle de la majorité. L'exécutif inaugura alors l'institution des prêts aux normaliens.

Et puis, après six années d'observations, jugeant les circonstances propices à une action plus audacieuse, l'exécutif tenta de réaliser de plus grandes ambitions. Pendant six ans nous étions restés sur des positions. Mais dans notre siècle, rester en place c'est rétrograder. C'est ce que l'exécutif concluait de ses observations. C'est alors qu'il élabora et mit en opération son propre système d'enseignement.

Donc, les cercles paroissiaux, et quelques phases de notre système d'enseignement seront l'objet de mes courtes remarques de ce matin. Demain, nous causerons des prêts aux normaliens.

Un autre rapporteur qui me suivra vous parlera des cercles paroissiaux. Il connait son sujet et il a le talent voulu pour vous présenter un rapport éloquent et profondément pensé. Je lui dois de ne pas me rendre coupable d'empiètement sur ce qui est son bien par une prescription de six ans. Je me bornerai donc à parler des cercles paroissiaux considérés en fonction de l'oeuvre générale de notre société.

Fléchissement des cercles

Il n'y a pas à le dissimuler, c'est mon opinion que nos cercles ont accusé l'an dernier un fléchissement notable dans l'accomplissement des besognes qui leur incombent. Je veux écouter et accepter toutes les circonstances atténuantes que l'on peut invoquer en leur faveur. Le fait n'en reste pas moins que très peu de nos cercles nous ont fait rapport de leur assemblée annuelle de 1929, de l'élection des commissaires d'école, des instituteurs engagés, du nombre d'élèves inscrits et des candidats au concours dans leur paroisse respective. Et ce fait est déplorable. Il est pour nous un principe d'organisation qui est vieux comme notre société et que nous avons tous et toujours admis sans débat. C'est que du bon fonctionnement du cercle paroissial dépend la réussite de l'entreprise de l'Association dans la paroisse et de la réussite de l'entreprise de l'Association dans toutes nos paroisses dépend le maintien de l'enseignement français au Manitoba. Or l'expérience nous a appris que le cercle qui fonctionne bien, c'est le cercle qui fonctionne suivant notre constitution. Chacun des rapports dont je me plaignais tout à l'heure que nous ne les ayons pas reçus sont exigibles de nos cercles en vertu de notre constitution. Evidemment, nous n'avons pas de sanctions efficaces contre un cercle négligent, mais nous n'avons jamais cessé de compter sur l'obstination tant de fois manifestée de nos compatriotes à renverser tous les obstacles, à vaincre toutes les difficultés qui se lèvent sur la voie de leur survivance religieuse et nationale. C'est à cette obstination que je désire m'adresser, assuré que je suis par expérience que mes paroles ne seront pas sans écho.

Un département d'éducation

Nous avons besoin, à l'exécutif, de savoir ce qui se fait dans les assemblées de nos cercles. Ce devrait être le meilleur moyen de nous renseigner sur les circonstances particulières qui entourent la situation scolaire de chaque paroisse. Ces renseignements nous sont nécessaires si l'on veut que l'Association soit orientée de façon sûre et efficace. Nous avons besoin de savoir les noms des officiers des cercles paroissiaux. Autrement, nous risquons de ne pas savoir à qui nous adresser au besoin. Le mot peut paraitre puéril et je sais qu'il invitera à sourire ceux qui ne saisissent pas bien la raison d'être de notre Association. Nous avons la prétention de tenir et nous tenons, en fait, du point de vue de nos idées et de nos doctrines en matière d'éducation et vis-à-vis de chacune de nos écoles l'exacte position que, du point de vue de ses idées et de ses doctrines, tient l'administration officielle qui siège à Winnipeg. Nous accomplissons le même travail dans moins d'écoles, mais aussi avec des moyens plus humbles et plus restreints. Et l'on sait que ce travail exige de la correspondance. Nous avons aussi besoin de savoir qui est élu commissaire d'école dans chaque arrondissement. Autrement, comment saurons-nous le nombre d'arrondissements que nous contrôlons, où, par exemple, nous avons fait acte de générosité aux dépens de notre indigence et de l'intérêt de nos enfants? Ces détails, à défaut d'autres valeurs qu'il serait superflu de mentionner, en ont au moins une de statistique. Il nous faut aussi savoir les noms des instituteurs en fonctions. Nous souffrons encore un peu de la crise du personnel enseignant. Un moyen de la contrôler c'est d'opérer une distribution sage de nos effectifs. Et puis, nous avons besoin de savoir quelles sont les écoles parmi les nôtres qui ne fontionnent pas et pourquoi. Tous ces renseignements, et bien d'autres encore, il est absolument nécessaire à notre oeuvre que nous les possédions. Or, ce sont les cercles paroissiaux qui doivent nous les fournir aussitôt qu'ils les possèdent.

Il peut paraitre superflu d'insister ainsi sur des détails qui, à première vue, peuvent avoir la ressemblance des subtilités traditionnelles que l'on attribue aux hommes de loi. Tout de même, nous avons la prétention de pouvoir indiquer une raison pratique et positive pour justifier chacune des exigences de notre constitution. Et je tiens à rappeler que la charte des cercles paroissiaux a été l'objet d'une étude appliquée et d'un travail tout spécial; on peut en dire qu'elle ne contient pas un seul mot inutile et que l'expérience n'ait inspiré. Et puis, entre nous, je crois pouvoir dire de mes compatriotes du Manitoba, qu'en leur demandant quelque chose pour l'Association d'Education, il suffit de leur affirmer que nos demandes sont justifiées par des raisons sérieuses, même si l'exposé qu'on en fait n'est pas bien limpide pour les profanes, pour qu'ils répondent toujours à l'appel avec l'entrain du vieux troupier qui connait la poudre.

A quoi attribuer ce fléchissement du zèle de nos cercles paroissiaux, que d'ailleurs on a déjà constaté dans le passé? Serait-ce que nos cercles soufrent déjà de l'inertie qui résulte de l'habitude acquise, de la routine? Est-ce que l'esprit de résistance s'affaiblit déjà chez notre population? Pour ma part, je ne le crois pas, car il me semble connaitre des indices qui affirment le contraire. D'ailleurs, je le répète, j'accepte d'avance toutes les circonstances atténuantes que l'on voudra plaider en faveur de nos cercles. Mais le fléchissement existe et il n'est pas sain pour l'Association qu'il subsiste ni qu'il se propage. Cela est suffisant pour que l'on cherche des remèdes à la situation.

Influence heureuse des congrès

D'abord, la responsabilité du bon fonctionnement d'un cercle incombe à ses officiers. On a déjà constaté par le passé que nos cercles, en général, fonctionnaient moins mal l'année qui suit un congrès et moins bien l'année suivante. C'est assurément que les congrès ont eu de bons résultats et que quelque chose de leur ambiance, de leur esprit s'est transporté, par l'intermédiaire des délégués, dans la plupart de nos paroisses. On peut constater, dans tous les cas, que dans presque chaque paroisse qui avait sa représentation à un congrès, on a fidèlement tenu une assemblée générale le dimanche suivant ce congrès, à laquelle les délégués ont fait un rapport, et ceci bien que la constitution n'exige pas explicitement telle assemblée. On peut aussi affirmer que lorsque la mauvaise température n'est pas intervenue à l'encontre de notre organisation, la perception a été plus favorable l'année d'un congrès que l'année suivante. En somme, les congrès ont un effet heureux sur notre population et sur le fonctionnement de nos cercles. Je suggère donc que nous prenions les mesures voulues pour nous assurer l'exploitation maxima de l'influence des congrès. Ma suggestion comporterait un amendement à la constitution, fixant les élections des cercles au dimanche suivant un congrès général et prolongeant à deux ans le terme d'office des membres des comités paroissiaux; à cet amendement j'en ajouterais un autre par lequel le secrétaire d'un cercle serait ex-officio délégué au congrès. A ces deux amendements, j'ajouterais en plus une forte recommandation aux membres de l'Association de suivre l'exemple de l'exécutif et de garder le même secrétaire aussi longtemps que possible. Le premier de ces amendements nous assurerait d'abord une élection en forme au moins tous les deux ans; le second et la recommandation créeraient probablement une continuité de relation entre un cercle d'un côté et les congrès et l'exécutif de l'autre côté. C'est, à tout événement, un remède que je suggère contre l'anémie naissante chez nos cercles paroissiaux.

Autre suggestion

L'exécutif a inauguré, il y a quelques années, une procédure qui devait stimuler le zèle des cercles. Il a accueilli l'invitation de la **Liberté** à profiter du calendrier que publie chaque année notre si vaillant et si intéressant journal pour faire parvenir les mots d'ordre à nos cercles. J'estime que vous êtes tous assez éclairés sur les textes que nous avons publiés sur chaque page de ce populaire calendrier pour que je ne précise pas davantage. De plus, l'exécutif a envoyé une circulaire trimestrielle à nos cercles, résumant les diverses activités qui leur incombent au cours des trois mois à venir. Tout cela a dû avoir d'excellents résultats. Mais l'expérience a démontré qu'il importe de faire plus. Je demande aux délégués et spécialement à ceux qui font partie de leur comité paroissial, s'ils ne sont pas d'opinion que si l'exécutif munissait les cercles d'une formule sur laquelle ils devraient faire leurs divers rapports, les cercles ne seraient pas plus exacts dans l'exécution de leur besogne? L'envoi de cette formule pourrait précéder d'une couple de semaines la date à laquelle elle serait supposée être remplie et il me semble que cela allégerait considérablement le contenu de la circulaire trimestrielle et, par conséquent, augmenterait considérablement les probabilités qu'elle sera mieux lue que par le passé. C'est une seconde suggestion.

Compatriotes en péril

Mais que ces remèdes que je vous propose soient bons ou mauvais, je vous prie d'écouter ceci et de bien le retenir. Le R. P. Bourque vous dira peut-être les lamentables conditions qui existent quelque part, là-bas au nord et à l'ouest de notre province. Dans trois localités, il est environ 300 familles catholiques, dont la grande majorité sont de race française et vers qui doivent se porter sans retard les secours de notre oeuvre. Sans organisation paroissiale et n'ayant les secours du prêtre qu'à peine dix fois l'an, privées par l'éloignement et les difficultés de communications de rapports suffisants avec des groupements français, disséminées sur un vaste territoire au milieu d'une population qui leur est étrangère par la foi et par la langue, et presque sans contact suivi entre elles, ces trois cents familles se rapprochent chaque jour par leurs descendants de l'assimilation définitive et peut-être de l'apostasie complète. Je suis sûr qu'immédiatement après ce congrès, l'exécutif voudra mettre une large partie de ses énergies et de ses ressources à l'amélioration d'un si triste état de choses. Il me semble qu'il faudra trouver des moyens de communication suivie avec ces groupements délaissés. Il faudra fonder de nouveaux cercles. Pour ma part, il me semble que j'aimerais à savoir, avant d'aller offrir à ces abandonnés l'assistance de nos moyens, si je vais faire naitre chez eux un espoir qui se réalisera ou un leurre qui désenchantera. Il s'agit de savoir si quand nous avons cru mobiliser nos énergies nationales par les moyens que nous avons patiemment perfectionnés, nous avons vécu dans le rêve et l'illusion ou si nous avons marché sur la terre et dans le réel. Que penser de l'efficacité de notre organisation, fonctionnant à cinq cents milles dans un pays de colonisation, si elle ne peut fonctionner à sa porte et dans des paroisses fondées depuis cinquante ans? Et, puis, si tout est à refaire ici, où trouverons-nous le temps et l'argent pour faire pénétrer notre action jusque là-bas? Au nom donc de ces 300 familles du nord et de l'ouest, je vous demande de bien étudier le problème de nos cercles paroissiaux, de bien peser les suggestions tendant à perfectionner leur fonctionnement et je vous invite à faire vos propres suggestions et à nous apporter bien franchement vos observations et vos renseignements.

Vous savez, pour l'avoir entendu exposer à plusieurs reprises, ce qu'est le système d'enseignement inauguré par l'Association en 1922: programme français d'études dont l'application est stimulée à la fois par un examen annuel aussi sérieux que les circonstances le permettent et par l'inspection de nos écoles que font avec beaucoup de compétence le R. P. Bourque et M. l'abbé d'Eschambault, et cours de pédagogie que le R. P. Bourque donne à Winnipeg, aux élèves de l'école normale, et dans diverses régions à nos instituteurs.

Le concours de français

Il est agréable de parler de notre examen annuel de français, que nous appelons concours. Si, m'abandonnant à mon enthousiasme juvénile et à ses exigences, je me plains parfois que le nombre de concurrents, que le nombre d'écoles et de paroisses représentées au concours ne soient pas aussi élevés alors que l'institution n'a que huit années d'existence qu'ils le seront lorsqu'elle sera vieille de vingt ans, l'expérience de mes années me permet de constater avec grande satisfaction les progrès graduels et constants que furent toujours ceux du concours. Nous avons vu, il y a deux ans, comment ces progrès se sont manifestés de 1923 à 1928. Du point de vue du nombre des concurrents et du nombre des paroisses représentées au concours, 1928 était l'année la meilleure, tandis que c'est en 1925 que nous avions vu le plus grand nombre d'écoles inscrites. La marche progressive ne s'est pas ralentie depuis. En 1929, 43 paroisses, soit trois de plus qu'en 1928, et 91 écoles, c'est-à-dire aussi trois de plus qu'en 1925, figuraient à notre tableau d'honneur, tandis que le nombre des concurrents avait augmenté de 1,722 à seulement 1,765. L'année 1930 cependant nous a présenté un concours encore plus satisfaisant, avec 43 paroisses et 98 écoles inscrites et 1,981 concurrents, une augmentation de plus de 200. Ce sont là, je crois, des résultats encourageants, mais ce sont aussi des résultats flatteurs. La vigilance de nos cercles peut fléchir, le total de nos perceptions peut diminuer, notre population peut éprouver de la lassitude et s'abandonner à l'inertie; ces accidents, en somme, affecteront un rouage de l'Association, ils rendront plus onéreuse ou plus lentes ses manoeuvres; mais aussi longtemps que le concours s'acheminera sur la route du progrès, l'Association s'acheminera vers son but et nous caresserons toujours l'espérance réalisable de sursauts d'énergie chez notre peuple et de réveils d'énergie chez nos cercles. Le concours, c'est à la fois l'aboutissant de l'application de notre programme et son stimulant. Or le programme, c'est l'outil essentiel par lequel l'Association accomplit sa mission remédiatrice.

Révision du programme

Le programme exige une révision immédiate. On vous en convaincra cet après-midi. La compétence spéciale de celui qui vous en parlera et sa réputation d'éloquence me justifient de vous le prometre sans autre information. Le programme actuel, imprimé depuis au moins quatre ans, avec les amendements que nous lui avons fait subir et ceux qui ont suivi les changements opérés dans le programme de l'Etat, forme un amas assez confus. Or cette confusion est un obstacle à son application efficace et au progrès du concours. Il faut donc débarrasser notre programme de cette confusion et le faire redevenir ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être, un programme français, c'est-à-dire un programme clair, précis et méthodique.

L'étude de l'anglais

On vous suggérera aussi de joindre au programme revisé l'énoncé de quelques principes pédagogiques, de quelques directives méthodologiques. Je voudrais ajouter une remarque aux raisons qui vous seront données à l'appui de cette suggestion. Il est admis que l'entrainement pédagogique que reçoivent au Manitoba nos instituteurs n'est pas une préparation suffisante à enseigner suivant les données de notre programme. Ce fut, à tout événement, l'une des raisons pour lesquelles nous avons fondé nos cours de pédagogie. Or, notre programme le veut tout autant que le programme officiel, nos enfants doivent étudier et apprendre l'anglais. De plus, nous désirons tous que nos enfants apprennent bien l'anglais afin de bien le savoir et de bien le parler. Il se trouvé malheureusement que le programme officiel ne peut répondre à ce désir. Les auteurs de ce programme, il ne faut pas l'oublier, sont des Anglo-Saxons qui ont conçu une série de leçons destinées à diriger la formation intellectuelle de petits Anglo-Saxons. Ne reconnaissant d'autre langue d'enseignement que l'anglais, ils ont malheureusement assumé que l'anglais serait la langue maternelle de tous les enfants qui recevraient ces leçons. De là, ils ont prescrit que l'étude de la langue anglaise doit se faire d'après les principes pédagogiques et suivant une série de leçons qui s'appliquent à l'étude de la langue maternelle, mais qui sont absolument irrationnels, anti-pédagogiques et inefficaces pour l'enseignement d'une langue seconde. Il est absurde de prétendre enseigner l'anglais à un enfant qui n'en a jamais entendu un son suivant les méthodes usitées pour l'enseigner à un enfant qui n'a jamais entendu et parlé que l'anglais. On ne fera jamais que l'anglais soit la langue maternelle d'un petit Canadien français, et prétendre le lui enseigner comme tel, c'est le condamner à l'apprendre mal et à le savoir imparfaitement. Je sais qu'à l'aide de notre programme officiel on a pu obtenir d'excellents résultats du point de vue de l'enseignement de l'anglais à des enfants dont ce n'était pas la langue maternelle. Mais jusqu'à quel point un enfant d'émigré, né au Manitoba, en contact journalier avec l'anglais, déraciné par ses parents du sol natal, depuis son bas âge, inconsciemment humilié de ses origines, n'est-il pas assimilé avant qu'il ait atteint l'âge scolaire? C'est un problème de psychologie que je laisserai volontiers à d'autres de résoudre. Mais il est certain que l'ambiance dans laquelle il est élevé, si elle lui favorise la pratique d'une langue seconde, permettra à un enfant d'acquérir de cette langue une connaissance proportionnée à celle qu'en ont ceux qu'il entend et mesurée à son habileté d'apprendre; l'ambiance exercera aussi sur lui une influence qui lui donnera une prédisposition intelectuelle à acquérir la langue seconde que n'aura pas l'enfant qui ne sera jamais sorti de l'atmosphère familiale. C'est le cas de nos enfants de Saint-Boniface et de Winnipeg et c'est de ceux-là que le principe est vrai; c'est pour eux, pour leur intelligence, que les directions du programme officiel pour l'étude de l'anglais sont inefficaces et nocives. Il est donc très important, pour que nos enfants apprennent bien l'anglais et que leur développement intellectuel ne soit pas enrayé par des méthodes qui répugnent à leur cerveau français, que nous apportions sans retard au programme officiel les correctifs qui s'imposent.

Nous parlerons demain des cours de pédagogie et des congrès régionaux.

L'Association toujours nécessaire

Voici les remarques et les suggestions, bien humblement présentées, que j'ai cru devoir vous faire sur la situation de notre société. Je tiens à ce que l'Association se développe et progresse. Je crois qu'il faut qu'elle poursuive son action bienfai-

(A suivre au deuxième page)

Discours du président

(Suite de la première page)

sance. Elle nous est aussi nécessaire aujourd'hui qu'au soir de sa fondation et pour longtemps encore, pour de nombreuses années, elle restera parmi les facteurs humains, notre seul agent de conservation nationale. Ne reposons pas de confiance dans la restauration des textes abrogés: Il me semble que l'histoire du Canada nous enseigne que ces textes, lorsqu'ils ne dorment pas du sommeil des lettres mortes, ne sont rien autre chose que des prétextes à querelles d'Allemand et des invites à leur abrogation. Nous avons payé pour savoir qu'au Canada les textes à sauvegarde minoritaire ne s'impriment que sur chiffons de papier.

Quelque chose de changé

Et, d'ailleurs, où que l'on regarde l'on n'aperçoit que l'infranchissable rempart de l'inertie, du parti pris et de l'ignorance qui encercle la tour d'ivoire de l'enseignement d'Etat et la protège des assauts qui pourraient s'adresser à son intangibilité. Ah! je sais, je vois que quelque chose change. Après les intempérances et les griseries de domination des années de guerre, quand le réveil est venu des rêves d'empire et de gloire, qu'il a fallu remettre ordre dans la maison et refaire le patrimoine dissipé, on nous a vus dans le présent et on nous a découverts dans le passé. Il est maintenant permis d'espérer qu'on nous reconnaitra pour ce que nous sommes dans l'avenir. Je ne puis oublier le témoignage que j'entendais récemment tomber des lèvres d'un homme public anglais dont la sincérité ne peut être mise en doute, témoignage convaincu et sympathique à notre race pour les services qu'elle a rendus à notre pays commun aux heures de crises militaires et constitutionnelles. C'est avec beaucoup de plaisir aussi que nous avons tous lu cette petite brochure actuellement distribuée par les soins de notre ministère de l'instruction publique, dans laquelle un excellent écrivain anglais rappelle à ses compatriotes que le Manitoba a été fondé par les deux races pionnières du pays et que ceux qui jusqu'ici ont appelé "rébellion" les événements de 1869 devront changer leur vocabulaire s'ils veulent paraître savoir ce dont ils parlent. C'est une précieuse conquête que celle-là et dont le crédit doit revenir à nos frères les Métis. Précieuse conquête parce que c'en est une de l'intelligence et qu'elle prélude à la conquête de l'opinion publique. Mais il y a quelques jours, l'un des deux quotidiens de Winnipeg publiait encore, en rédaction, que le gouvernement constitutionnel au Manitoba ne s'était pas établi sans rébellion.

Il y a quelques semaines, le même journal, à côté d'un article qui nous était éminemment sympathique, imprimait que le français était officiel à la Chambre des Communes seulement; enfermant par conséquent le caractère officiel de notre langue dans des limites sensiblement plus étroites que celles établies par la constitution canadienne. Naguère encore, le même journal dénonçait comme manoeuvre de politique que de réclamer que l'enseignement fût donné dans la langue maternelle de l'élève. N'est-il pas évident que si quelque chose est changé, le barrage jeté sur notre voie est encore infranchissable?

Restons sur nos positions!

C'est encore l'heure de jeter le mot d'ordre que notre archevêque nous donnait au mois de juin 1916: "Restons sur nos positions". Ces positions ce sont celles que nous nous sommes faites par notre intelligence, notre constance et notre industrie. Après tout, il vaut mieux nous devoir à nous-mêmes notre salut que de le devoir à des protecteurs qui ne donnent leurs faveurs qu'après avoir reçu et ôtages et rançons.

Dans quelques jours, la population du Manitoba sera dans l'allégresse. On lui redira ses victoires sur l'adversité et les conquêtes des cadets sur l'esprit de domination des aînés. Entrons, nous aussi, dans l'esprit du jubilé. Oublions les outrages de l'adversité et les lambeaux de liberté que la force nous a contraints d'abandonner à l'esprit de domination. Rappelons-nous seulement les victoires et les conquêtes que Dieu a permis que nous remportions contre l'une et contre l'autre, allons sans crainte nous prosterner devant ses autels et entonnons, de toute l'ardeur de nos âmes, le chant de la reconnaissance pour les bienfaits dont Il nous a comblés. Car, par nous, il a réalisé la sentence du chef des Machabées: "La victoire à la guerre ne dépend pas du nombre des soldats, mais de la force que donne le ciel."

OTTAWA. — M. Rodolphe Lemieux, sénateur, souffre de pneumonie. Il est sous traitement à l'hôpital Royal Victoria, mais son état n'inspire pas de craintes sérieuses.

La production du pétrole augmente dans l'Alberta

La production de pétrole dans l'Alberta a atteint un nouveau sommet en mars de cette année, les divers bassins ayant donné une production totale de 109,360 barils. La quantité de pétrole extraite des bassins de la vallée de Turner, de Red Coulée et de Wainwright a également été la plus forte qu'on ait notée jusqu'ici.

NIAGARA FALLS, Ont. — George Stathakis, cuisinier de Buffalo, qui tentait de franchir les rapides de Niagara et de plonger au-dessus de la cataracte enfermé dans un baril, en a été retiré mort par suffocation.

ECHOS D'EUROPE

S. S. Pie XI et les pèlerins canadiens

Cité Vaticane. — Dans une audience qu'il a accordée à l'éminentissime cardinal Rouleau, Sa Sainteté Pie XI a rappelé avec émotion le pèlerinage canadien à la canonisation des Martyrs jésuites canadiens. — Le Pape, évoquant le nombre des pèlerins, leur piété, a dit au primat de l'Eglise canadienne que ce lui fut un bonheur de recevoir un groupe comme celui-là. Bénissant le cardinal Rouleau, le Souverain Pontife a étendu sa bénédiction à l'archidiocèse de Québec et à tout le pays.

Pie XI et l'aviation

Cité Vaticane — Le Souverain Pontife, recevant récemment un évêque chinois, lui exprima le désir de le voir souvent à Rome.

Le prélat observa que la chose ne lui était pas facile à cause de la longueur du voyage.

— Mais non, mais non! répliqua Pie XI. Vous pourrez, avant longtemps, faire le voyage en aéroplane. Alors, la distance sera réduite au minimum, et la durée du déplacement ne dépassera pas trois jours. Ainsi, les évêques de Chine pourront venir à Rome Nous voir aussi souvent que Nous le désirons.

Le Pape, du reste, s'est montré très grandement satisfait de l'emploi de l'avion auquel a recours le primat de Pologne, Mgr Hlond, comme moyen de locomotion pour les grandes distances. Il est également persuadé que l'aviation est appelée à jouer un grand rôle dans le développement des missions

---

M. Poincaré attaque les Etats-Unis

Paris. — M. Philippe Roy, ministre du Canada en France, a parlé au dîner des "nations américaines", où M. Raymond Poincaré a attaqué le nouveau tarif américain. Il a déclaré que les Etats-Unis avaient tâché de séduire le Canada au moins à trois reprises, mais qu'ils avaient échoué parce que le Canada voulait rester à la Grande-Bretagne.

L'attaque de l'ancien président de la république a pris les délégués américains par surprise. Il a parlé des "incidents malheureux des dernières années, surtout de ceux des derniers mois qui sont l'aboutissant d'une économie aveugle et d'un nationalisme égoïste".

"Il y a une crise, dit-il, qui menace l'amitié entre les nations; si on n'y remédie promptement, elle ira s'aggravant. Les pays qui tentent de se dresser contre les autres nations se rendront compte qu'ils sont liés aux autres peuples par des liens qu'ils ne sauraient briser".

L'attaque de M. Poincaré contre le tarif Hawley-Smoot a laissé les délégués américains un peu abasourdis. Les gens de l'Amérique du Sud ont semblé s'amuser de voir leurs voisins du nord retournés sur le gril. L'ambassade américaine n'était pas représentée. Quelques délégués ont manifesté leur mécontentement de voir l'ancien président de France choisir cette occasion pour servir une semonce aux Etats-Unis.

Du Portugal à Rome à pied pour voir le Pape

Cité Vaticane. — L'autre matin, arrivait à Saint-Pierre de Rome une femme du peuple, dont les vêtements trahissaient l'origine étrangère. Elle demeura longtemps dans la basilique et y communia. A peine sortie, elle se mit à la recherche de quelqu'un qui pût lui obtenir de voir le pape et de recevoir sa bénédiction. C'est dans ce but qu'elle était venue du Portugal.

Marie-Marceline de Matos, âgée de 43 ans, était partie trois mois auparavant de son hameau et elle avait franchi à petites étapes l'Espagne, la France et l'Italie. Elle avait vécu d'aumônes. L'espoir intense d'atteindre au but de son voyage soulageait seul ses difficultés, augmentées du fait qu'elle ne parlait que le portugais

Le ministre du Portugal près le Saint-Siège, informé de l'arrivée de ce pèlerin exceptionnel, a pourvu immédiatement à son logement et à son assistance. Il pourvoira en temps opportun à son retour dans sa patrie d'une manière moins fatigante et plus rapide que le voyage d'aller à Rome. La pieuse femme tient à retourner en Portugal à pied.

L'évacuation de la Rhénanie

Mayence, Allemagne. — L'armée française, en évacuant, le 30 juin, la région du Rhin, a rendu à l'Allemagne l'administration entière du territoire occupé.

Il y avait 500,000 soldats le long du Rhin après l'armistice; on y rencontrait des Français, des Anglais, des Belges et des Italiens. Les troupes d'occupation, réduites par la suite à 25,000 hommes, des Français seulement, ont complètement évacué le Rhin.

Seul, un engagement d'honneur remplacera les troupes comme garantie du paiement des réparations. L'occupation de la Ruhr par les troupes françaises en 1923, acte que les Allemands avaient qualifié d'invasion, a été le point culminant au cours des dix années et demie d'occupation en Allemagne.

Un nouveau cardinal français

Paris. — S. Em. le cardinal Luçon vient à peine de disparaitre, au milieu des regrets unanimes, que le Souverain Pontife, qui pense toujours à la France, s'empresse de lui donner un successeur dans le Sacré Collège. S. G. Mgr Achille Liénart, évêque de Lille, a été créé cardinal, au Consistoire du 30 juin.

Mgr Liénart est le plus jeune des évêques de France, et son épiscopat n'est vieux que de dix-huit mois. Mais le Saint-Père a voulu récompenser l'action sociale et apostolique si éclairée, si courageuse, si pleinement chrétienne du pasteur de ce beau diocèse de Lille aux oeuvres exceptionnellement prospères.

Ainsi "le plus petit de la famille", comme il aimait à s'appeler modestement au milieu de ses frères en l'épiscopat, devient un prince de la sainte Eglise.

Conan Doyle est mort

Londres. — Sir Arthur Conan Doyle, le célèbre romancier créateur de "Sherlock Holmes", est mort lundi d'une maladie de coeur. Il était âgé de 71 ans et malade depuis deux mois. Depuis une dizaine d'années, il s'occupait de spiritisme et avait publié plusieurs ouvrages sur cette question.

VOLUME XVIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 9 JUILLET 1930 — NUMERO 6

Si nous réussissons à atteindre le but que nous poursuivons dans la lutte pour le français, ce sera l'oeuvre de l'Association d'Education.

Mgr ARTHUR BELIVEAU,

LA LIBERTÉ

Encourageons les feuilles qui, non seulement proclament la supériorité des vérités morales, mais y demeurent fidèles dans chacune de leurs colonnes.

Antonio PERRAULT.

LES SOIXANTE ANS DU MANITOBA

Le 15 juillet, le Manitoba va fêter le soixantième anniversaire de son entrée dans la Confédération canadienne. C'est en effet le 15 juillet 1870 que la Terre de Rupert devint officiellement la province canadienne du Manitoba. Les Territoires du Nord-Ouest, qui comprenaient la Saskatchewan et l'Alberta d'aujourd'hui, furent reconnus à la même date comme partie intégrante du Dominion.

Soixante ans, c'est peu de chose, en général, dans la vie d'une province ou d'un pays à ses débuts. Dans le cas particulier du Manitoba, cependant, cette brève période a vu des progrès considérables sous le rapport du développement agricole, économique et social. Notre population, qui était de 12,000 en 1870, se chiffre maintenant à tout près de 700,000. Winnipeg, qui comptait alors 215 habitants, en possède aujourd'hui, avec la banlieue, 336,000. La superficie originale du Manitoba s'est aussi accrue d'une façon extraordinaire. Ce n'est plus la "province timbre-poste", comme on l'appelait plaisamment autrefois. De 13,000 milles carrés, elle s'est élevée d'abord à 74,000, puis à 251,832 milles carrés, ce qui représente le double de la superficie des Iles Britanniques. L'ouverture prochaine du chemin de fer la Baie d'Hudson et du port de Churchill vont en faire une province maritime avec 500 milles de côte, ce qui va encore favoriser grandement son extension économique.

Pour nous en tenir à la plus importante de toutes nos industries, depuis soixante ans l'agriculture a fait d'immenses progrès au Manitoba. C'est sous le nom de "Manitoba" qu'est connu dans le monde entier le blé fameux de l'Ouest canadien. A l'heure actuelle, un dixième seulement de ce blé se récolte dans la province. Cependant, en 1929, les cultivateurs manitobains en ont ensemencé plus de six millions d'acres. Il va sans dire que les procédés de culture, fort primitifs au début, se sont constamment améliorés. L'agriculteur de l'Ouest a aujourd'hui à sa disposition les machines les plus modernes et les plus avantageuses.

La remise des ressources naturelles à la province, qui s'accomplit officiellement le 15 juillet, va donner un magnifique essor à l'exploitation de nos richesses en mines, forêts, chutes d'eaux, dont l'étendue n'a pu encore être évaluée.

* * *

Tous ces progrès matériels sont, à coup sûr, très appréciables et il est juste de s'en réjouir à l'occasion des fêtes du jubilé. Mais gardons-nous d'oublier le bilan moral. Comment la province a-t-elle respecté le pacte signé en 1870? N'a-t-elle pas, sur un point essentiel, violé la constitution de 1867, frappant dans ses droits sacrés une partie de la population?

La Confédération a pour base la protection des minorités. Elle garantit les droits des deux groupes de la population, principalement en matière scolaire, et le caractère officiel de la langue française. En 1869, Mgr Taché et une notable partie des habitants de la Rivière-Rouge appréhendaient l'entrée de la colonie dans la Confédération. Ils pressentaient que la population catholique et française y serait sacrifiée. Les événements eurent tôt fait de justifier leurs craintes. Ce fut d'abord le traitement injuste infligé à Riel et à ses lieutenants, auxquels le pays était cependant redevable des conditions satisfaisantes obtenues d'Ottawa — sans parler de l'échec de l'invasion fénienne. Mais c'est en 1890 que la grande iniquité était consommée par la suppression des écoles confessionnelles et le bannissement du français. Les quelques bribes de liberté que nous laissait le règlement Laurier-Greenway (1896) ont elles-mêmes été emportées par la loi Thornton (1916).

Tel est le bilan de la province du Manitoba au chapitre des écoles et du respect dû aux minorités, formellement garanti par la constitution. Les catholiques ne se sentent guère le coeur à s'en réjouir; mais la majorité protestante n'a pas lieu, non plus, d'en être fière.

* * *

Lors du soixantième anniversaire de la Confédération, il y a trois ans, S. G. Mgr Béliveau écrivait ces mots, qui résument clairement la situation et tracent en même temps notre ligne de conduite:

L'Acte de 1867 a donné aux Canadiens une patrie où deux races ont consenti d'habiter dans l'égalité des droits religieux et civils. Ceux de la majorité actuelle peuvent regretter qu'il en soit ainsi, comme, à la lumière des faits, nous pouvons regretter d'être entrés dans ce qui parait avoir été un marché de dupes: cela ne détruit pas la nature du pacte fédéral et si nous avons un peu de fierté, la première de nos préoccupations sera de ramener notre patrie à l'esprit du pacte qui lui a donné naissance.

L'anglais et le français ont des droits égaux au Canada aussi longtemps que durera le pacte fédéral. Si la Confédération canadienne, sous sa forme actuelle, doit un jour voler en éclats, ce ne sera pas notre faute; nous verrons alors à nous en tirer le mieux possible, avec la grâce de Dieu. Mais si la Confédération canadienne doit durer telle qu'elle est, la plus élémentaire fierté demande de nous, Canadiens français, que nous exigions l'égalité des droits religieux et civils qui nous ont été garantis par l'Acte de 1867 qui porte la signature de nos aieux. Si nous avons un peu de fierté, nous nous efforcerons, en posant des actes, de combler l'abime qui sépare le texte fédéral de son interprétation pratique dans toutes les provinces du Canada, celle de Québec exceptée.

Combler l'abime entre l'esprit du pacte fédéral et une législation qui le méconnait totalement, tel est le but auquel tendent les efforts et l'organisation de défense scolaire des Franco-Manitobains. C'est à cette fin que, pour la huitième fois depuis 1916, ils sont aujourd'hui réunis en congrès.

Aussi longtemps que nous maintiendrons avec fermeté cette attitude, tout en tirant le meilleur parti possible de la situation, il n'y a pas lieu de désespérer de voir un jour le règlement de la question scolaire manitobaine selon la pleine et entière justice.

Donatien FREMONT.

L'UNIVERSITE DE MONTREAL A WINNIPEG ET SAINT-BONIFACE

Les excursionnistes de l'Est passent la journée de lundi dans les deux villes et sont reçus par la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface

Les excursionnistes de l'Université de Montréal, au nombre de 75, sont arrivés à Winnipeg lundi matin. Un groupe de nos compatriotes les attendait à la gare du Pacifique Canadien. Les visiteurs ont été les hôtes du Pacifique le midi et le soir, mais ils étaient libres pour le reste de la journée. Un certain nombre ne se sont pas contentés du tour traditionnel des deux villes, mais ont fait une randonnée à travers nos paroisses françaises environnantes.

Dans la soirée, la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface a reçu les excursionnistes dans la cour d'honneur de l'archevêché, élégamment pavoisée pour la circonstance. Le cadre était idéal pour une rencontre amicale entre l'Est et l'Ouest et nul doute que les visiteurs garderont un agréable souvenir de ces quelques heures passées à Saint-Boniface. Des rafraichissements ont été servis et la Fanfare La Vérendrye, sous la direction de M. Vermander, a donné un excellent programme musical.

La soirée s'est terminée par quelques discours. M. J.-H. Daignault, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, a souhaité la bienvenue aux visiteurs, au nom de la population de Saint-Boniface et du Manitoba. S. G. Mgr Béliveau a dit aussi tout le plaisir que nous causent ces voyages d'étude entrepris par l'élite de nos compatriotes de l'Est.

M. Victor Doré, qui fait son troisième voyage dans l'Ouest, nous apporte le salut de Mgr Piette, recteur de l'Université de Montréal, du chanoine Chartier, vice-recteur, et de M. Edouard Montpetit, secrétaire. Il admire notre pays si vaste, si beau, et se sent ému devant la tâche surhumaine de nos devanciers. Venir à Saint-Boniface, dit-il, c'est se plonger dans un bain de patriotisme, c'est aller vers une armée militante qui lutte courageusement pour ses droits. En terminant, le distingué président de la Commission des écoles catholiques de Montréal dépose devant l'archevêque et la population de Saint-Boniface l'hommage des 105,000 élèves catholiques de la métropole.

M. le magistrat Lacerte remercie l'Université de Montréal de l'oeuvre d'éducation qu'elle accomplit, par ces voyages, auprès de l'élément anglo-saxon de l'Ouest, qui connait si peu les Canadiens français.

Peu avant minuit, les voyageurs prenaient la route de l'Ouest.

De Winnipeg le train file sur Régina, Calgary et Banff. Ici, des automobiles prendront les excursionnistes pour les amener à travers les montagnes jusqu'à Windermere, où leur train les reprendra pour les conduire à Vancouver, en passant par Nelson. Après une visite à Victoria, on traversera de nouveau les Montagnes Rocheuses, cette fois par la voie principale du Pacifique Canadien, touchant Revelstoke, Glacier, Field, la vallée Yoho, le lac Louise. Puis viendront Edmonton, Saskatoon, Fort William, les Grands Lacs, Port McNicoll, Toronto et les chutes Niagara. Le 26 juillet, dans la matinée, tout le monde se retrouvera à Montréal, après avoir couvert une distance totale de 7,070 milles, dont 5,807 en chemin de fer, 813 en bateau et 450 en auto.

Ce voyage de l'Université de Montréal est sous la direction de M. Victor Doré, président général de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, qui est accompagné de Mme Doré et de Mlles Emilienne et Annette Doré.

Au nombre des autres personnes qui prennent part à l'excursion, mentionnons le R. P. C.-M. Forest, Dominicain, doyen de la Faculté de Philosophie à l'Université de Montréal; M. Joseph Dansereau, président général de l'A. C. J. C.; M. et Mme Henri Letondal, de Montréal; M. René Dorion, représentant du service de la publicité française au Pacifique Canadien.

Liste des excursionnistes

M. Gustave Bellefleur, Montréal; Mme Louise-B. Bonin, Montréal; Dr J.-C. Bourgouin, Montréal.

Mme François Cantin, Saint-David, Qué.; M. et Mme Côme Cartier, L'Annonciation, Qué.; M. Evariste Champagne, Saint-Eustache, Qué.; Mlle Rose-Marie Coderre, Sherbrooke, Qué.; Mlle Juliette Corbeil et M. Jean Corbeil, Outremont, Qué.; M. Alphonse Coulombe, Montréal.

M. J.-B. Décarie, Québec; M. l'abbé Paul-S. de Carufel, Batiscan, Qué.; Mlle Berthe Deslongchamps, Iberville, Qué.; Mme docteur J.-R. Dionne, Valleyfield, Qué.; Mlle Anne-Marie Diolet, Québec; M. Conrad Drouin, Amos, Qué.; M. Jean-Paul Dubuc, Québec; Mlle Germaine Dufresne et M. Paul Dufresne, Montréal; Mlle Céline Dupuis, Montréal; Mlles Jeanne et Marcelle Dussault et M. Jacques Dussault, Outremont, Qué.

M. Jules Gagnon, Verdun, Qué.; M. l'abbé Roméo Gascon, Chapleau, Ont.; Dr et Mme J.-T.-A. Gauthier et Mlle Jeanne Gauthier, Valleyfield, Qué.; M. Armand Graton, Montréal; Mlle Gabrielle Gravel, Westmount, Qué.; M. René Guénette, Montréal; Mlle Maria Guérin, Montréal.

M. et Mme Napoléon Jacques, Québec; M. René Lafrance, Outremont, Qué.; Dr et Mme A.-J. Lalonde, Pawtucket, R.I.; Mlles Florette et Laurette Laperrière, Pierreville, Qué.; M. l'abbé Paul Lapointe, Saint-Jean, Qué.; M. et Mme Lionel-A. Lapointe, Montréal; M. Jacques Laval, Saint-Jean, Qué.; Mlle Lucienne Ledoux, Sherbrooke, Qué.; Mlles Gabrielle et Jeanne-Aimée Leduc, Montréal; M. l'abbé R. Lefebvre, Séminaire de Québec; M. l'abbé B. Lefils, Collège de Sainte-Thérèse, Sainte-Thérèse, Qué.; Mme Henri Lesage, Longueuil, Qué.; M. et Mme Henri Letondal, Montréal; M. Victor Livernois, Québec.

Mme A.-J. Major, MM. Paul, Wilfrid et Robert Major, Ottawa, Ont.; Dr J.-B. Martin, Pointe Claire, Qué.; M. Joseph Martin, Pointe Claire, Qué.

M. Samuel Ouellette, Mont-Laurier, Qué.

Mlle Odile Perrault et M. Jacques Perrault, Outremont, Qué.

Mme Maxime Raymond, Montréal; M. F.-E. Rochon, Saint-Jérôme, Qué.

Mme Dr Adrien Thibaudeau, Saint-Eustache, Qué.; Mme I. Tremblay, Manchester, N.-H.; M. Jean-Paul Turgeon, Québec.

UN MESSAGE DE KING A L'OUEST

Avec la remise des ressources naturelles, les provinces de l'Ouest ont leur complète autonomie

Le 1er juillet, le premier ministre Mackenzie King, dans le bref moment qu'il a passé à Winnipeg avant son départ pour Brandon, où il devait ouvrir sa campagne dans l'Ouest, a adressé un message à la population.

Texte du message

"Il est particulièrement à propos que ce soit de Winnipeg même que parte le message du Jour de la Confédération en cette année 1930. Il y a soixante-trois ans, le Dominion du Canada s'arrêtait à la frontière ouest de l'Ontario. En englobant le Manitoba en 1870 et la Colombie-Britannique en 1871, il y eut une étendue ininterrompue de territoire canadien de l'Atlantique au Pacifique, mais plus de trente ans s'écoulèrent avant que la création de l'Alberta et de la Saskatchewan en 1905 complétât la chaine des provinces organisées entre les deux océans. Même alors la tâche d'édifier la nation restait inachevée, car les provinces de l'Ouest demeuraient privées de la possession de leurs ressources naturelles et la Colombie-Britannique, suivant un des termes de l'union avec le Dominion, avait cédé le territoire de la zone des chemins de fer et du district de la Rivière-la-Paix.

"En la présente année, les vues des Pères de la Confédération se réaliseront définitivement. Comme résultat de la législation édictée à la dernière session du Parlement, le Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan prendront possession de leurs ressources naturelles et la Colombie-Britannique reprendra ses terres cédées à la zone ferroviaire et au territoire de Rivière-la-Paix.

"Ainsi, pour la première fois depuis la création du Dominion, les provinces de l'Ouest vont jouir tout à fait de leur autonomie tout autant que les autres provinces du Canada. La superstructure de l'édifice conçu à Charlottetown et à Québec est renforcée par le retour aux provinces de l'Ouest de leurs ressources naturelles et par la disparition des incapacités économiques des provinces maritimes. En même temps, les fondations de l'unité nationale ont été renforcées par la revision des termes financiers de la Confédération, tant pour les provinces maritimes que pour celles de l'Ouest.

Un jalon historique

"Il n'est pas exagéré de dire que le Jour du Dominion de l'année 1930 sera considéré par les futurs historiens du Canada comme point de repère de notre progrès en tant que nation. Unis comme jamais par les liens de la coopération cordiale, le Dominion et les provinces peuvent envisager l'avenir avec l'assurance que les années prochaines apporteront au Canada un développement bien plus grand que celui de toute autre période de notre histoire."

ON INTERROMPT KING A CALGARY

La question du chômage suscite de sérieuses difficultés au premier ministre dans une assemblée

Calgary. — M. Mackenzie King a eu à Calgary une des plus rudes assemblées qu'il ait encore tenues pendant la campagne. Le premier ministre parlait dans le propre comté de M. Bennett, Calgary-Ouest. Il a voulu traiter la question du chômage et il a dû faire face à un véritable feu de barrage de questions, d'interruptions, d'interjections. La police a finalement mis à la porte l'interrupteur le plus en vedette et le premier ministre a pu continuer en paix, mais il avait presque terminé son discours.

M. King a déclaré une fois de plus que le gouvernement est prêt à venir au secours de toute province où la situation serait critique. Il a attiré l'attention sur tout ce que le gouvernement a distribué à la province d'Alberta sous forme d'octrois de toutes sortes. Il déclara de nouveau que le gouvernement n'a reçu de demande d'assistance officielle d'aucune province; aucune province n'a déclaré qu'elle était incapable de faire face à la situation. S'il avait reçu un appel de cette nature, le gouvernement fédéral aurait coopéré avec le gouvernement de la province pour trouver une solution au problème.

Interruptions

Tout près de l'estrade, une voix cria alors: "Pourquoi n'avez-vous pas entendu l'appel des vétérans sans travail qui voulaient vous voir avant l'assemblée?"

"Je ne me doutais même pas avant ce moment qu'ils voulaient me parler", réplique le premier ministre.

L'interrupteur demande alors une explication au président de l'Association libérale de Calgary-Ouest qui présidait l'assemblée. Aucune réponse ne vint. L'ordre se rétablit cependant, mais pas pour longtemps.

Le premier ministre n'avait pas repris son discours depuis longtemps lorsque les interruptions se mirent à arriver de tous côtés, les unes au point, les autres à côté du sujet. "Parlez-nous de la pièce de cinq sous", disait l'un. L'autre suggérait au premier ministre de réduire son salaire pour améliorer la situation.

"Mesdames et messieurs, dit M. King, je crois que tout le monde ici a intérêt à entendre discuter les grands problèmes. J'espère que vous n'accorderez aucune attention aux interruptions. N'importe qui peut être grossier lorsqu'il le désire". Ces paroles furent vivement applaudies, mais une voix cria aussitôt: "Oui, qu'est-ce que ça vous fait si les gens de Calgary meurent de faim?"

Octrois à l'Alberta

M. King se mit alors à énumérer les octrois que le gouvernement a accordés à la province d'Alberta. "C'est pas vrai!" cria quelqu'un après une des déclarations. Le premier ministre se met alors en devoir de lire une communication qu'il a reçue d'une organisation de sans-travail. On demande de l'emploi avec des salaires basés sur le coût de la vie, en d'autres termes, on veut que les profits de l'industrie fassent vivre ceux qui les ont amassés. La lettre déclare que le gouvernement a pu trouver des millions pour fin de guerre et conclut en disant: "Nous ne faisons pas appel à la sympathie ou à la charité, nous demandons le droit de vivre maintenant, et non pas après les élections".

M. King fait alors remarquer à l'assemblée que la question du salaire est du domaine du provincial de même que le chômage, excepté dans les cas d'urgence. Les dépenses de guerre sont du domaine du fédéral et le fédéral y fait face, dans le cas des pensions de guerre par exemple, sans demander de secours aux provinces. Le premier ministre a déclaré alors, aux acclamations de la foule, que si le Canada n'avait pas fait la guerre, il n'aurait pas à se préoccuper du chômage parce qu'il serait réduit en servitude.

La police intervient

Mais les interruptions continuèrent quand même. "C'est un tour de force d'élections", commente une voix. "Jetez-le dehors", crièrent de nombreuses voix en visant l'interrupteur qui revenait le plus souvent à la charge. Un policier se présenta alors, lui souffla quelques mots à l'oreille et le reconduisit sans difficulté jusqu'à la porte de la salle. Son départ est suivi de la sortie d'un grand nombre d'autres; le gros de l'auditoire cependant ne bouge pas. M. King fait alors remarquer que puisque ceux que le problème du chômage intéresse par-dessus tout sont partis, on peut bien parler d'autre chose. Le premier ministre a discuté alors en paix quelques autres questions, mais il n'a pas parlé longtemps.

De-ci de-là

La bonne humeur

— Tout s'arrange! proclame l'optimiste.

L'homme de mauvaise humeur hausse les épaules et proteste:

— Rien ne peut s'arranger!

— Mais si, tout s'arrange, intervient l'homme de bonne humeur; tout s'arrange, à condition qu'on s'en occupe et qu'on s'y efforce; tout s'arrange, mais ne s'arrange pas tout seul!

Quand les choses vont mal, qui vous parle de placer la tête sous l'aile? Haut la tête et ouvrez l'oeil! Mais, pour dresser la tête et ouvrir l'oeil, quel besoin de plisser le front et de froncer les sourcils.

L'optimiste, quand il va à la promenade, part de ce principe qu'il ne pleut jamais; l'homme de mauvaise humeur est persuadé que la pluie est le lot ordinaire des promeneurs, et, quand il pleut en effet, il constate d'un air de triomphe et de défi: "Vous voyez bien qu'il pleut tout le temps dans ce sale pays!.."

L'homme de bonne humeur ne croit ni qu'il pleut toujours, ni qu'il ne pleut jamais; simplement, il emporte son parapluie; il l'ouvre quand la pluie tombe et le met sous son bras quand la pluie a cessé; et même s'il n'est pas tombé une goutte d'eau, sa bonne humeur ne se transforme pas en mauvaise humeur, parce qu'il s'était ainsi chargé d'un ustensile inutile.

Prenez garde seulement que votre bonne humeur doit être naturelle et non point une façade ou une attitude: — Toujours le sourire aux lèvres, — oui! Mais pas le sourire de la danseuse pendant sa variation, du lutteur qui arrache un poids de 100 kilogs, ou des mariés devant le photographe. Il n'est pire grimace que la grimace du sourire, un sourire figé ou forcé. On ne se force pas à la bonne humeur, c'est une disposition de l'esprit.

La bonne humeur n'est peut-être pas une forme de gouvernement, mais elle est certainement une force de caractère; or le caractère est la qualité première de qui prétend gouverner, et celui-là seul est apte à gouverner qui sait gouverner son humeur et soi-même.

FRANC-NOHAIN.

Acceptez par courtoisie

Gordon-Bennett, le fondateur-directeur du "New York Herald", voyageant, une fois, dans le rapide Paris-Nice, donna, après avoir copieusement diné et bu au wagon-restaurant, 10,000 francs de pourboire au garçon qui l'avait servi. M. Louis Marsolleau, qui raconte cette anecdote, dans l'"Oeuvre", ajoute:

"Puis il regagna, sous la conduite d'un employé, son compartiment et sa couchette.

"Le garçon, qui s'était fort bien aperçu de son état, au lieu d'être au septième ciel de la félicité pour cette munificence extraordinaire, fut au contraire précipité dans un abime de perplexité.

"C'est pourquoi, le lendemain matin, l'homme à la veste blanche et au coeur pur se présenta dans le compartiment du nabab, les dix billets en éventail au bout des doigts.

"Gordon-Bennett, déjà éveillé et fumant un cigare, lisait un rapport financier. Il leva la tête.

"— Monsieur — dit l'autre — hier soir, vous avez diné au wagon-restaurant, et vous m'avez donné 10,000 francs de pourboire. Alors, j'ai pensé...

"— Vous avez pensé que je ne savais pas ce que je faisais?...

"— Monsieur...

"— C'est bon! Donnez! Merci! "Good bye", mon garçon!

"Et Gordon-Bennett, raflant les billets, les mit dans sa poche, puis se replongea dans son rapport."

Moralité: lorsqu'un donateur généreux vous donne plus que vous n'attendiez de lui, le plus simple est d'accepter sans objection, — ne serait-ce que par courtoisie!

MONTREAL. — Mlle Idola Saint-Jean, candidate indépendante dans la division Saint-Denis, a tenu une première assemblée fort tumultueuse.

PIE XI NOMME CINQ CARDINAUX

Parmi ces derniers se trouve Mgr Liénart, évêque de Lille, le plus jeune des évêques de France

Cité Vaticane. — Au consistoire tenu le 30 juin au Vatican, S. S. Pie XI a nommé cinq cardinaux: S. G. Mgr Leme da Silveira Cintra, coadjuteur de Rio-de-Janeiro; S. G. Mgr Liénart, évêque de Lille; Mgr Marchetti-Selvaggiani, secrétaire de la Congrégation de la Propagation de la Foi, Mgr Rossi, assesseur de la Consistoriale et Mgr Serafini, secrétaire de la Congrégation du Concile.

Le Sacré-Collège se compose maintenant de 31 cardinaux italiens et de 32 d'autre origine.

Les trois nouveaux cardinaux italiens appartiendront à la Curie. Le cardinal Liénart est un des plus jeunes évêques de France. Il est fort connu comme sociologue. Le cardinal Leme da Silveira Cintra, âgé de 48 ans, se trouve le plus jeune cardinal du Sacré-Collège.

Le consistoire public pour la remise du chapeau aux nouveaux cardinaux a eu lieu jeudi.

Au consistoire de lundi matin, Sa Sainteté a prononcé une allocution dont voici un résumé.

Allocution de S. S. Pie XI

Le Souverain Pontife a parlé du prosélytisme protestant à Rome et signalé, à ce propos, l'oeuvre de l'Institut pour la préservation de la Foi. Il a aussi parlé de la persécution religieuse en Russie et de la question de Malte.

"Il faut combattre le prosélytisme croissant du protestantisme à Rome par l'augmentation du nombre des cures dans la banlieue, a dit le Souverain Pontife. Les sectes protestantes n'ont pas cessé, depuis 1880, de faire une oeuvre de corrosion et de conquête, avec une persistance croissante.

Si nous allions, a-t-il continué, tolérer que dans la pratique ces sectes soient appelées cultes admis, alors que les lois d'Italie les dénomment fort justement cultes tolérés, nous pourrions nous attendre à ce que ces cultes soient non seulement tolérés tout à fait en pratique mais favorisés — et cela ne peut qu'aider au prosélytisme.

Le Souverain Pontife a ensuite parlé avec gratitude de l'oeuvre "providentielle" que poursuit à Rome l'Institut pour la préservation de la Foi.

Au sujet de la persécution religieuse en Russie, le Souverain Pontife a demandé aux cardinaux de continuer la croisade de prière pour sa cessation et il a prescrit la récitation de prières spéciales à cette fin après chaque messe.

Le Souverain Pontife a qualifié de très sérieuse la question de Malte. Il a souligné trois points de la question. Il a dit d'abord que la tempête n'a pas été provoquée par le Saint-Siège ou par des autorités maltaises. Puis il a continué: Malgré notre sincère désir et celui de l'épiscopat même, les actions de certaines personnes et des faits indépendants de notre volonté, ou mieux encore contraires à notre volonté, parce que contraires aux intérêts de la religion catholique, ont rendu impossible le retour de la paix et de la tranquillité.

Jamais, a-t-il ajouté, notre intervention et celle de l'épiscopat maltais n'ont voulu pénétrer dans le domaine politique. Elles se sont toujours limitées, comme le veut le devoir pastoral, à rappeler, à proclamer et à inculquer ces principes de loi morale dont les catholiques ne doivent pas s'écarter, dans leurs actions et dans leur conduite. Nous ne voulons pas limiter la liberté, mais seulement empêcher de dégénérer en licence les lois morales qui règlent l'usage de la liberté et indiquent les limites entre ce qui est permis, ce qui est défendu et un profond respect de la liberté.

Pour terminer, le Pape a exprimé sa gratitude pour les nombreux pèlerinages qui ont marqué son année jubilaire et a dit qu'il espère que le congrès de Carthage aidera l'Eglise d'Afrique.

Pie XI confirme la nomination de Mgr Villeneuve

Rome. — Au consistoire public qu'il a tenu jeudi matin pour donner le chapeau aux cinq cardinaux qu'il a nommés récemment, le Souverain Pontife a confirmé la nomination du R. P. Rodrigue Villeneuve, des Oblats de Marie-Imaculée, comme évêque de Gravelbourg, Saskatchewan.

CITE VATICANE. — Le cardinal Vannutelli, doyen du Sacré-Collège, est gravement malade.

Mgr TACHE ET LA NAISSANCE DU MANITOBA

XII.—Les deux brochures sur l'amnistie

Politiquement parlant, l'amnistie apparait moins possible que jamais. Les hommes du pouvoir qui, il y a quelques mois, s'engageaient à l'octroyer *si elle avait été promise*, vont maintenant soutenir avec non moins d'éloquence qu'elle *n'a pas été promise.*

C'est alors que l'archevêque de Saint-Boniface, mettant à exécution un projet qu'il nourrit depuis quelque temps, publie sa fameuse brochure l'*Amnistie*. Il y fait l'histoire des difficultés de la Rivière-Rouge auxquelles il a été si intimement mêlé. Il prouve de façon péremptoire que l'amnistie a été promise par les autorités impériales, par les autorités fédérales, par les autorités provinciales, et que le gouvernement est tenu en honneur de l'accorder.

La brochure eut un immense retentissement. Les hommes sérieux et raisonnables comprirent et conclurent à la nécessité de l'amnistie. Le gouvernement Mackenzie ne pouvait d'ailleurs plus esquiver la question. Un comité parlementaire fut chargé d'enquêter sur les causes du soulèvement de la Rivière-Rouge et tout ce qui touchait à l'amnistie. Le Comité du Nord-Ouest commença à siéger le 10 avril 1874. Il tint trente-sept séances et entendit les dépositions de vingt-et-un témoins. Celle de Mgr Taché occupa huit séances de trois heures chacune. La plupart des témoins confirmèrent les promesses d'amnistie qui avaient été faites. Mais l'ancien premier ministre Macdonald osa nier qu'il eût promis personnellement une amnistie ou que d'autres l'eussent promise.

La meute orangiste continuait de crier vengeance et le gouvernement subissait avec docilité la pression du fanatisme déchainé. Au moment de reprendre le chemin de Saint-Boniface, l'archevêque apprend l'arrestation d'André Nault et d'Elzéar Lagimodière. Il écrit aux trois ministres canadiens-français, auxquels il adresse le cinglant reproche de ne rien faire pour la défense des Métis, leurs frères par le sang, et l'expression non voilée de son écoeurement.

De son côté, la population de la Rivière-Rouge réagit vigoureusement contre les injustices dont on l'accable. Riel, expulsé de la Chambre des Communes, est réélu par acclamation. Moins de deux mois après, Lépine est condamné à mort. Le même jour, Mgr Taché écrit au Gouverneur général, le suppliant non seulement de commuer la peine, mais d'accorder au malheureux "un pardon complet et immédiat". Il invoque le grand argument personnel auquel il revient toujours, parce que c'est le seul qui compte. Le succès de sa mission auprès des gens de la Rivière-Rouge a été dû en grande partie à la promesse d'une amnistie qu'il a cru pouvoir faire en toute bonne foi, au nom du gouvernement. Et voilà l'un de ceux qui l'ont cru, Ambroise Lépine, condamné pour avoir ajouté foi à sa parole!

Estimant sans doute avoir donné des satisfactions suffisantes aux Ontariens, le premier ministre Mackenzie croit maintenant pouvoir liquider l'affaire. Se basant sur le rapport du Comité du Nord-Ouest, il soumet aux Communes une série de considérants et de résolutions qui concluent à une amnistie partielle. Le gouvernement libéral juge prudent de s'appuyer sur la promesse du gouvernement conservateur qui l'a précédé pour justifier son octroi de la mesure de clémence; mais Macdonald affirme de nouveau qu'il n'a jamais rien promis. La proposition du cabinet n'en est pas moins adoptée. Riel et Lépine devront subir cinq ans d'exil et O'Donoghue sera exclu de l'amnistie.

La restriction qui atteint les deux premiers est souverainement injuste. Mgr Taché va bientôt le souligner avec une logique impitoyable. On reconnait que l'amnistie est nécessaire parce qu'elle a été promise, et l'on en exclut précisément ceux qui en ont reçu l'assurance d'une manière plus formelle. On demande une amnistie parce que la conduite loyale de Riel et de Lépine l'ont méritée en 1871, et ce sont précisément ceux-là à qui l'on en refuse le bénéfice (57).

Mais avant la sanction définitive du pardon par la Reine, le gouvernement Mackenzie croit devoir publier deux dépêches, l'une de lord Dufferin, Gouverneur général du Canada, l'autre du comte Carnavon, secrétaire d'Etat du cabinet britannique pour les colonies, dont la substance se résume à ceci: le gouvernement anglais ne peut accorder une amnistie entière; Mgr Taché a outrepassé ses instructions en la promettant sans condition; il a eu tort de se considérer comme un *plénipotentiaire*, alors qu'il n'était qu'un simple délégué comme ceux qui l'avaient précédé.

Directement mis en cause et profondément blessé de la manière injuste dont on le traite, l'archevêque riposte immédiatement par une nouvelle brochure, *Encore l'Amnistie*, qui contredit les dépêches officielles et rétablit les faits. C'est avec une grande répugnance, il l'avoue, que les circonstances l'obligent à se dresser publiquement contre le Gouverneur général, mais son honneur est en jeu:

> J'ai une trop haute idée des sentiments élevés qui distinguent Son Excellence, pour ne pas croire qu'Elle-même trouvera légitime la défense provoquée par l'attaque. Ces attaques, j'aime à le croire, ne sont pas celles de la malveillance à mon égard, mais elles viennent de trop haut pour que je puisse permettre que l'histoire les enregistre sans un effort de ma part pour les repousser (58).

Nous ne suivrons point l'auteur dans son admirable plaidoyer. C'est une pièce qui ne se résume pas. Tout s'y tient et s'enchaine avec une solidité inattaquable. Les nombreux extraits des deux brochures sur l'amnistie cités au cours de cette étude ont permis au lecteur d'en savourer la prose vigoureuse et l'argumentation irrésistible. Mgr Taché fut l'un des meilleurs polémistes de son temps.

Au milieu de l'effervescence des esprits qui régnait alors, on ne saurait s'étonner des soupçons dont il fut l'objet et qui l'affectèrent si péniblement. La nécessité où il se vit de défendre son honneur nous a du moins valu des pages précieuses qui resteront une source documentaire de premier ordre sur ces graves événements. Jamais encore la duplicité d'hommes de la politique et de la diplomatie n'avait été mise à jour avec ce talent et cette autorité. Ces écrits mériteraient d'être mieux connus pour leur grand intérêt historique et leurs utiles enseignements.

Enfin, le 23 avril 1875, l'amnistie était proclamée avec les restrictions approuvées par le parlement. Lépine, qui avait le choix entre dix-huit mois de prison ou cinq ans d'exil, opta pour la première peine; Riel se retira aux Etats-Unis.

XIII.—Conclusion

De ce chapitre inglorieux de notre histoire découlent quelques leçons qu'il suffira de noter brièvement.

Le soulèvement des Métis de la Rivière-Rouge et l'agitation autour de l'amnistie ne sont qu'une phase de la lutte séculaire entre Français et Anglais, entre catholiques et protestants, transportée de l'ancien monde dans le nouveau, puis de l'Est du Canada dans les nouveaux territoires de l'Ouest. Etudiés à plus d'un demi-siècle de distance, en dehors de toute idée préconçue, les événements reprennent leurs justes proportions; mais l'antagonisme de race et de religion explique seul les erreurs impardonables et les injustices criantes qui furent alors commises.

Au fond de la querelle de l'amnistie et des campagnes haineuses contre les Métis français, il y a le prétexte de la mort de Scott, dont on fit un martyr de la cause orangiste et dont le cadavre fut sans cesse agité devant la masse pour exciter ses passions. Ce mouvement prit naissance et se développa en dehors même du théâtre des troubles. A noter que la population anglaise de la Rivière-Rouge envisagea l'établissement du gouvernement provisoire, le rôle de Riel et l'exécution de Scott de façon entièrement différente de ses concitoyens de l'Ontario.

Aux clameurs des Orangistes dressant une barrière contre l'amnistie vinrent s'ajouter les manoeuvres des politiciens qui firent de la question un tremplin électoral. Les intérêts des partis prirent naturellement le pas sur la justice. Conservateurs et libéraux se montrèrent également lâches, injustes et cruels. C'est la première grande cause que les passions politiques ont irrémédiablement gâchée dans l'Ouest. Ce ne sera pas la dernière.

Le rôle de Mgr Taché dans cette période douloureuse ressort avec un éclat que le recul des ans ne fait qu'accentuer. Il fut le champion inlassable du droit et de la justice, qui tint tête aux chefs du gouvernement et à l'opinion publique égarée, qui lutta jusqu'au bout en faveur de son peuple méconnu et persécuté. Sa bonne foi fut odieusement trompée par des chefs politiques sans scrupule, qui exploitèrent son ardent désir d'une solution pacifique des difficultés. Mais l'histoire dira que l'évêque de Saint-Boniface se laissa guider par un noble idéal de justice et de patriotisme — qu'il était autorisé à agir et à parler comme il le fit. Elle réservera son blâme à ceux qui, par intérêt politique et par crainte des Orangistes, eurent le triste courage de renier leurs promesses les plus formelles.

Donatien FREMONT.

(57) Encore l'Amnistie, p. 35.
(58) Ibid., p. 4.

Fin.

NOUVELLES DE PARTOUT

Une élève d'Ottawa gagne le prix de la Fédération des Femmes Can.-Françaises

Ottawa. — Mlle Liliane Charlebois, de l'école Saint-Pierre, de la paroisse du Sacré-Coeur, a gagné la médaille donnée en prix annuel par l'exécutif de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, à l'élève qui, dans les écoles des villes où la Fédération a une section, a conservé le plus de points en orthographe française et anglaise. C'est là la part qu'assume la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises au mouvement et à l'encouragement du bilinguisme tant prêché et si nécessaire au pays. Si le sort a favorisé une élève d'Ottawa, il a eu à se prononcer sur 19 élèves également méritants, et la décision finale, en couronnant une des nôtres, n'a pas découronné de son mérite chacun des 18 autres élèves concurrents dont les noms suivent: Raymond Lafortune, école Guigues; Cécile Chénier, école Duhamel; Yvon Baulne, école Garneau; Albert Rodrigue, école du Sacré-Coeur; Marcel Thomas, de l'école Saint-Conrad; Raymond Julien et Fernande Boucher, d'Eastview; Raymond Saint-Pierre et Gérard Lebrun, Juliette Séguin et Olive Landry, de la Nativité de Cornwall; Berthe Beaudin, Aimé Grenon, Charles Morissette, Carmen Boyer de Sudbury; Lorraine Saint-Godard, école du Sacré-Coeur, Winnipeg; Jeanne Chavanne et Jean-Baptiste Doutre, de Saint-Boniface.

A la Compagnie Générale Transatlantique

New-York. — Au cours d'une réunion tenue à Paris, les directeurs de la Compagnie Générale Transatlantique ont promu M. Pierre de Malglaive au poste de représentant général de la C. G. T. aux Etats-Unis et au Canada, à celui de directeur-administrateur adjoint, et ont nommé M. Jean Tillier, qui est l'assistant de M. de Malglaive, représentant général à la place de ce dernier. Ces deux promotions deviendront effectives en septembre. M. de Malglaive partira alors pour Paris, pour occuper son nouveau poste.

A titre de directeur-administrateur adjoint, M. de Malglaive prendra place immédiatement après M. Maurice Tillier, qui dirige la C. G. T.

L'ainé de six garçons, M. de Malglaive est né à Avignon en 1830. Il appartient à une vieille famille de militaires. Alors qu'il était fort jeune ses parents étaient allés s'établir à Alger. Après avoir terminé ses études à l'université d'Alger, M. de Malglaive s'est occupé de la culture des terres que sa famille possède en Afrique-Nord. En 1909, il commençait sa carrière d'armateur. Réformé à la suite d'un accident d'équitation, M. de Malglaive s'est engagé comme simple soldat au début de la grande guere. Sa conduite sur les champs de bataille lui a valu la Croix de guerre, la Légion d'honneur, le grade de lieutenant et plusieurs décorations étrangères. Il est marie, et a trois enfants.

Le successeur de M. de Malglaive comme représentant général aux Etats-Unis et au Canada, M. Jean Tillier, n'est âgé que de 34 ans. Il est fils d'un officier de marine. Il a pris part à la guerre et a été blessé trois fois. Décoré de la Croix de guerre et de la Légion d'honneur, cité sept fois, il est sorti de l'armée avec le grade de lieutenant. Marié, il a deux enfants.

Le 15 juillet sera jour férié au Manitoba

Un ordre-en-conseil du gouvernement provincial du Manitoba proclamera bientôt le 15 juillet comme un jour de congé provincial, pour marquer la célébration du 60ème anniversaire de l'entrée du Manitoba dans la Confédération et aussi le retour des ressources naturelles à la province.

Un vieux fermier du Manitoba est assassiné

Hugh McKay, fermier de 70 ans du district d'Alonsa, a été tué chez lui par deux hommes venus lui demander du travail. Mortellement atteint dans l'abdomen par une balle de carabine, il a succombé pendant qu'on le transportait à l'hôpital. Deux jeunes gens dont la police n'a pas dévoilé les noms ont été arrêtés.

Un Oblat canadien-français administrateur apostolique du Basutoland

Québec. — Une communication reçue de la Cité Vaticane nous apprend que la Sacrée Congrégation de la Propagande vient d'accepter la démission de S. G. Mgr Jules-Joseph Cénez, O. M.I., vicaire apostolique du Basutoland, Afrique méridionale. Mgr Cénez, qui avait été nommé préfet apostolique du Basutoland en 1895, avait été élu évêque titulaire de Nicopolis et nommé premier vicaire apostolique de cette région en 1909. Après un séjour d'une quarantaine d'années dans le Basutoland, sa santé s'est affaiblie et il va prendre un repos bien mérité.

On apprend en même temps que le R. P. Gérard Martin, O.M.I., originaire du diocèse de Joliette, vient d'être nommé administrateur apostolique du vicariat apostolique du Basutoland. Le P. Martin, qui est dans la huitième année de son sacerdoce, est en Afrique depuis sept ans.

Le Basutoland, confié aux Oblats de Marie Immaculée, compte environ 500,000 habitants dont plus de 50,000 catholiques et catéchumènes. Le chef de ce vicariat réside à Rome.

M. Jean Knight est parti d'Ottawa

Ottawa. — M. Jean Knight, ministre de France au Canada depuis deux ans, est parti d'Ottawa pour New-York, où il s'est embarqué sur la "France" pour se rendre dans son pays. Il occupera le poste de chef du service de la presse, au ministère des affaires étrangères.

Sir Henry Thornton dans l'Ouest

Sir Henry Thornton, président du Canadien National est en tournée d'inspection des lignes du réseau national dans l'Ouest. Au cours de son voyage sir Henry conférera avec les hauts fonctionnaires du réseau. Il visitera Minaki Lodge, l'hôtel d'été du Canadien National dans la région du Lac des Bois, Ontario, ainsi que les travaux d'agrandissement faits à l'hôtel Jasper Park Lodge, dans le parc national Jasper.

Lors de son passage sur la côte du Pacifique, sir Henry fera l'inspection des nouveaux navires de la "Canadian National Steamships" mis en service entre Vancouver, Prince-Rupert et l'Alaska et entre Seattle, Victoria et Vancouver. Sir Henry se rendra à bord du "Prince Henry", une des nouvelle unités de la flotte de la côte du Pacifique, jusqu'à Skagway, Alaska.

A son retour dans l'Est, sir Henry visitera Prince-Rupert, Edmonton, Calgary, Prince-Albert, North-Battleford, Moose Jaw, Regina, Saskatoon, Winnipeg, Fort William et Port Arthur.

178 victimes aux Etats-Unis le 4 juillet

Chicago. — La célébration du 154e anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis a valu au pays sa rançon habituelle en vies humaines. Les morts ont été au nombre de 178, sans compter plusieurs centaines de blessés. Il y a eu 81 victimes d'accidents d'automobile, 57 noyés et 12 personnes tuées par les pétards.

Va-t-on produire de la gazoline dans l'Alberta?

Ottawa. — La "Gazette du Canada" annonce qu'un permis pour exploiter une étendue de 5,120 acres de sable bitumineux dans la province d'Alberta a été accordé à William-P. Hinton, de Toronto.

A l'heure actuelle le Canada importe quelque chose comme trente millions de barils de gazoline et d'huile crue d'une valeur approximative de $70,000,000, et si les développements du sable bitumineux de l'Alberta réussissent, on pourra réduire ces importations de $10,000,000 au moins. Les projets de deux compagnies qui se proposent d'exploiter ces sables comprennent des dépenses de plusieurs millions de dollars.

La radio dans les écoles du Manitoba

L'hon. R.-A. Hoey, ministre de l'éducation, vient de faire connaître l'intention de son gouvernement d'utiliser la radiophonie comme une aide au travail des écoles rurales dans la province du Manitoba.

M. Hoey a ajouté: "Le rôle que la radio sera appelée à jouer dans le travail des écoles rurales sera plus ou moins grand, selon les professeurs eux-mêmes, qui auront à en guider l'application. Cet usage de la radio a été mis à l'étude par le gouvernement durant déjà un certain temps et une décision finale sera bientôt rendue publique."

La Tempérance

Cette brochure comptera parmi les plus utiles qu'a publiées l'Oeuvre des Tracts. Le sujet d'abord s'impose de plus en plus à l'attention publique. Négligée depuis les grandes luttes d'autrefois, la cause de la tempérance perd du terrain dans notre pays. Il importait qu'une voix autorisée vint nous rappeler les principes qui doivent guider notre conduite dans cette importante question: ce qu'est la vertu de tempérance; en quoi consiste le vice de l'intempérance; comment il faut le combattre. L'éminent évêque de Rimouski, S. G. Mgr Courchesne, a accepté cette tâche et dans des pages remarquables d'élévation doctrinale et morale, marquées aussi d'un grand sens pratique, il dit courageusement à ses diocésains, puis à tous les catholiques de la province, la vérité qui libère. Hommes de toute classe et de tout âge devraient lire cette brochure. Elle sera à tous éminemment profitable. Elle se vend 10 sous l'exemplaire, $6.00 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.





Page Féminine

La discrétion

Nous avons parlé de l'indiscrétion des curieux et des bavards. Comment juger celle qui abuse sans scrupule du temps, de la fortune, de la bienveillance du prochain? Elle est la plus commune en ce temps de jouissance et d'égoïsme. Nous avons tous rencontré des profiteurs qui se jettent avidement sur toute occasion de se reposer, de s'amuser, de s'enrichir, de s'élever, grâce aux autres. Ces gens-là s'arrangent toujours pour passer leurs vacances dans le jardin d'autrui, occuper la meilleure place en voiture, à table, au théâtre, récolter mille petits cadeaux. Qu'ils sont donc habiles à se faire inviter, à se faire "gâter" comme ils disent. Oui, ils sont gâtés... jusqu'au jour où, lassant leurs charmants bienfaiteurs dont ils se moquent discrètement en les qualifiant de "poires", ils devront renoncer aux commodités du rôle de pique-assiette. L'indiscrétion, qu'elle vienne d'un curieux, d'un bavard ou d'un sans-gêne, arrive infailliblement à mettre en fuite la véritable amitié. Mais l'extrême réserve ne risque-t-elle point de la glacer? Hamilton disait: "J'ai renoncé à l'amitié de deux hommes: l'un, parce qu'il ne m'avait jamais parlé de lui; l'autre, parce qu'il ne m'a jamais parlé de moi." Oui, la discrétion peut se confondre avec l'indifférence. Il y a tout un art d'inciter les confidences à venir vers nous. En remarquant tel petit incident, en posant telle question intelligente, en approuvant telle démarche — tenez, rien qu'en louant, à propos, une jolie robe d'une amie — on donne aux âmes l'impression qu'elles comptent, que leurs pauvres petites affaires peuvent sembler intéressantes. Il y a un art aussi d'accepter les bienfaits et d'en préparer le retour. Sénèque assure qu'on doit "choisir la personne de qui l'on consent à recevoir et acquitter le bienfait en le recevant avec joie". Cette simplicité joyeuse mettra, entre le bienfaiteur et l'obligé, une aisance qui ne ressemble en rien à l'indiscrétion. Après tout, si l'indiscrétion rebute et blesse, n'est-ce point parce que, engendrée par l'égoïsme, elle méconnait les droits les plus sacrés qu'a le coeur à donner, à recevoir librement, spontanément, les bienfaits et les confidences pour en faire des genres de vie et de bonheur?

Fuyant les curieuses qui veulent tout savoir, les bavardes qui racontent tout, les sans-gêne qui se croient partout en pays conquis, cultivons à nouveau, cette charmante vertu si française, soeur de la politesse, de la bonté, de la dignité. La discrétion donne aux plus humbles personnalités un rayonnement de distinction, d'élégance. Car c'est bien de l'âme fine et délicate que vient la vraie distinction des mots, des gestes, des regards — et de la vie.

MATHILDE.

L'INSTRUCTION DES FEMMES

On craint deux choses dans l'instruction des femmes. On craint d'une part, que les hauteurs de la science ne les dégoûtent de leurs devoirs domestiques et de l'humble rôle de maitresse de maison.

On craint aussi que la sécheresse et la pédanterie de la science ne leur ôtent la grâce, l'agrément, la délicatesse qui font le charme de leur sexe. Il faut convenir, que ces deux sortes de craintes sont un peu contradictoires. Ce n'est pas précisément à titre de ménagère que la femme déploie ses grâces et ses agréments; c'est à titre de femme du monde; et la femme du monde n'est pas toujours une bonne ménagère; l'agrément n'est pas toujours uni à l'utilité, ni l'utilité à l'agrément. On oublie que le ménage et la famille ont des ennemis bien plus dangereux que la science et l'instruction: ce sont les sens, l'imagination, et l'ennui. La frivolité suffit pour éloigner les femmes du foyer domestique, et l'ignorance se concilie très bien avec l'oubli des devoirs sérieux. Le bavardage, à vide, la médisance, la toilette, les courses et la promenade ne sont peut être pas toute la destinée des femmes, ni la meilleure préparation à la gestion d'un budget domestique et à l'éducation des enfants. Il peut donc y avoir une ignorance qui éloigne du ménage autant et plus que la science elle-même.

Il y a également une ignorance qui éloigne de la grâce et du charme de la femme du monde et qui réduit la femme à son rôle le plus humble très nécessairement sans doute, mais qui n'est pas non plus toute sa destinée... Combien de femmes, à force de se renfermer dans la vie domestique et de se réduire à n'être que leur propre servante, se rendent insupportables à leur mari! Chez elles, ce n'est pas la science et la pédanterie, c'est l'ignorance qui détruit le charme de leur sexe et qui en fait de vulgaires cendrillons.

C'est donc une erreur de croire que l'instruction bien entendue soit nécessairement ennemie du rôle utile ou du rôle charmant qui revient de droit à la femme. Nous croyons, au contraire, que c'est l'instruction qui, en corrigeant la frivolité de la femme du monde, pourra en faire une sérieuse ménagère, une bonne mère de famille; et c'est aussi l'instruction qui, en élevant les idées de la ménagère, en fera une femme digne d'amour et de respect. Par cela seul qu'une femme a étudié et pensé, elle comprend le vide des plaisirs mondains; mais elle comprend en même temps que le ménage n'est pas tout, qu'il doit y avoir place pour l'esprit, pour les arts, pour la lecture, enfin qu'elle ne doit pas être seulement la servante de son mari et la nourrice de ses enfants, mais la compagnie de l'un et l'institutrice des autres.

D'où vient la crainte que l'on manifeste et quels sont ces excès dont on se préoccupe? C'est que l'on voit, dit-on, quelques femmes qui, parce qu'elles ont plus appris que les autres, s'en font un rôle, se transforment en Philamintes, tiennent des bureaux d'esprit, parlent philosophie à tort et à travers... Il est permis de dire que c'est précisément parce que l'instruction est insuffisamment répandue que la pédanterie est à craindre chez celles qui en savent plus que les autres. Ce qui fait le ridicule de certaines femmes savantes, c'est qu'elles sont des exceptions; c'est que, se distinguant par une certaine supériorité qui les sépare des autres femmes, elles oublient un peu leur propre sexe pour se faire honneur de ressembler à l'autre. Comme on les tourne en ridicule sous le titre de bas-bleus, elles mettent leur amour-propre à exagérer ce qu'on leur reproche. Elles rendent raillerie pour raillerie, mépris pour mépris, elles font caste à part. Mais il est permis de penser que ce travers, ou disparaîtra, ou s'atténuera quand l'instruction, plus répandue, ne sera plus un privilège ou une exception. Enfin, c'est une question de savoir si l'on ne produit pas précisément le ridicule dont on se plaint par l'injustice dont on frappe celles d'entre les femmes qui ont le goût de l'étude. "Si on était plus indulgent, dit Mgr Dupanloup, si on ne frappait pas de ces stupides anathèmes les femmes qui étudient, celles qui en ont le goût s'y livreraient sans penser qu'elles font une chose extraordinaire, et alors, fussent-elles même un petit nombre elles communiqueraient une certaine vie à la société. Peut-être le niveau des conversations et des idées s'élèverait-il, les choses élevées inspireraient plus d'intérêt, et qui est-ce qui pourrait s'en plaindre?"

P. JANET

L'enfant et le savant

Un jeune enfant priait un savant [de la ville
Qui dit, croyant l'embarrasser un peu
"Je te donne une orange à toi,
[qu'on dit habile,
Si tu peux me dire en quel lieu
[est Dieu?"
L'enfant répond: "Je vous en donne
[mille
Si pour me tirer d'embarras,
Vous me dites où Dieu n'est pas."

CONSEILS UTILES

Entretien des vêtements d'hommes

Les vêtements d'homme, étant, en général, peu fragiles sont d'un entretien facile. Ce qu'il faut pour éviter qu'ils ne se détériorent trop vite, c'est avoir soin de les brosser chaque jour avec une brosse assez souple en brossant toujours dans le sens du tissu. Il ne faut jamais brosser une tache de boue avant qu'elle ne soit bien sèche. Quand il s'agit d'un pardessus avec col de velours, on prendra une brosse de chiendent très douce et si le col a besoin d'un nettoyage on le frottera avec une couenne de lard amincie un peu desséchée. Puis, ensuite, il ne restera plus qu'à dégraisser avec une croûte de pain ou de l'alcool. Il faudra repasser le col à l'envers, en le passant sur un fer bien chaud.

On peut également, si on le préfère, nettoyer le velours avec une solution d'eau chaude savonneuse contenant un quart d'ammoniaque.

Les taches sur les tissus de laine, s'enlèvent souvent soit avec du savon noir et un rinçage à l'eau, soit avec de la benzine, de l'essence minérale ou de l'essence de pétrole. On peut faire disparaître les taches d'encre avec des feuilles d'oseille dont on frotte la partie tachée. Les taches d'encre d'aniline s'enlèvent avec de l'esprit-de-vin.

Pour les smokings, on lave le revers de soie avec du thé noir employé froid et dont on imprègne une éponge fine. Une fois les habits nettoyés, il faut les suspendre ou si on les enferme dans des placards, les recouvrir d'une housse de tissu.

Il arrive souvent que l'on ait à plier un habit ou un pardessus pour les mettre dans une malle. Voici comment il faut s'y prendre pour que ce vêtement ne se chiffonne pas trop. Etalez le vêtement devant vous, l'envers contre une table, puis pliez les manches en deux à la jointure du coude; rabattez les deux devants de l'habit sur les manches et doublez ces deux parties de façon que la moitié du vêtement se trouve placée au milieu du dos.

Pour suspendre les pantalons, il est utile de se servir d'un support de nickel qui les tient suspendus très régulièrement.

Il faut également brosser soigneusement les chapeaux chaque jour, avec une brosse douce et dégraisser le ruban quand il est sali. On lisse les chapeaux haut de forme et chapeaux de soie, en les frottant doucement avec un tampon de velours.

Taches de boue sur un vêtement de caoutchouc

Lorsque, après avoir lavé un vêtement de caoutchouc il reste des taches blanches, celles-ci peuvent être enlevées avec du vinaigre. Elles proviennent de l'action de l'eau et surtout de la boue, généralement alcaline sur les couleurs d'aniline sulfoconjuguées qui ont été employées pour la teinture du tissu. On pourra se servir de cette même recette pour nettoyer les robes de laine, surtout dans les villes où la boue est très alcaline.

Son âge

— Quel âge avez-vous? demande une dame à son amie.

— Trente-deux ans.

— Oh! oh! l'an dernier, vous en aviez trente-trois.

— Eh bien, j'ai maintenant un an de moins à vivre: je le retranche.

GUENILLON

Le jardin du père Labrosse était un beau jardin.

Par exemple, il manquait d'ombrage. Rien qu'un seul arbre, un cerisier: le soleil avait beau jeu!

— Marchez donc! répondait à ça le père Labrosse, quand les haricots seront hauts, il y aura de l'ombre.

Et il plantait pour ses haricots des rames hautes comme des mâts.

Le cerisier, lui, rapportait des cerises à pleines corbeilles.

Ce père Labrosse avait deux filles. De l'aînée nous ne dirons rien, sinon qu'elle s'appelait Jeannette.

Quant à la cadette, son nom pouvait être Marie et peut-être Catherine. On n'en savait plus rien. Elle n'était connue que sous un surnom que lui conférait son aspect habituel et qui était Guenillon.

— Je n'y comprends rien! se lamentait le père Labrosse, j'achète à mes filles des vêtements tout pareils. Au bout de l'année ceux de Jeannette sont encore quasi neufs. Au bout de trois jours ceux de la cadette semblent sortir du sac au marchand de chiffons!

De la tête aux pieds, Guenillon méritait son surnom... Le col arraché, les manches percées aux coudes, les bas crevés aux genoux, l'ourlet de sa robe sans lacet, l'autre sans tige... Et tout autour d'elle, des lambeaux voltigeant.

Si, par hasard, sa tête s'ornait d'un chapeau, vous étiez toujours sûr d'apercevoir au moins un de ses yeux entre la passe et la calotte...

Ainsi présentée, il semble superflu d'ajouter qu'elle faisait peu d'honneur à la famille Labrosse et qu'elle déshonorait tout simplement l'école modèle qu'était celle de l'estimable Mlle Lesage.

Mlle Lesage, chaque fois que du haut de sa chaire son regard venait à se poser sur Guenillon, pensait défaillir.

Elle avait beau y être faite. Avec Guenillon, c'était tous les jours pis que la veille: "Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain!"

Elle l'allait prendre par la main, la menait chez elle et la plantait devant un miroir pour qu'elle eût honte.

Guenillon restait un moment effarée en face de son image — il y avait de quoi! — Et la minute d'après, elle pensait à autre chose, riait de tout son coeur au milieu de la ronde de ses compagnes qui tournaient en chantant:

Saute, Guenillette!
Saute, Guenillon!

La mère Françoise, sa vieille voisine, essayait en vain de al sermonner.

— Voyons, mon pauvre Guenillon, ça ne peut pas durer comme ça. Tu serais si gentille, ma poulette, si tu avais le museau propre et les cheveux bien peignés... si tu ne mettais plus tes vêtements en charpie... Ca ne te fait donc point gros-coeur de t'entendre toujours appeler Guenillon?

— Mais non! répondait ingénument la petite. Vous aussi, mère Françoise, m'appelez Guenillon, et ça n'empêche pas que vous m'aimiez bien!

La mère Françoise choisissait pour l'embrasser la place la plus nette, affirmant qu'elle ne saurait plus aimer désormais qu'une petite fille propre et soigneuse.

Tous les moineaux du canton connaissaient le cerisier du père Labrosse.

A l'assaut de ses branches rouges et fléchissantes, chaque jour arrivaient de nouveaux renforts.

— Saperlipopette! s'exclamait le père Labrosse, ces coquins-là ne nous laisseront que les queues et les noyaux!

Pour parer à un tel désastre, il fabriqua un épouvantail à sa façon: une brassée de loques liées autour d'un bâton, et l'alla fixer dans les branches de son cerisier.

Effroi momentané des pillards perchés à distance sur les rames des haricots et protestant avec un tel vacarme: "Cuic! Cuic!... Couac!... Piaf!" qu'on aurait cru entendre cribler les cailloux.

— Qu'est-ce qu'ils ont, ces enragés? s'étonna la mère Françoise quand elle revint de la fontaine.

Elle leva les yeux — des yeux de quatre-vingts ans qui n'étaient plus trop bons — aperçut dans le cerisier des lambeaux d'étoffes voltigeants.

— Mais, s'indigna-t-elle, c'est Guenillon! Je reconnais un morceau de son tablier, un des haillons de sa robe, l'ourlet arraché de son jupon... Hé! Guenillon. Que fais-tu dans le cerisier du temps que tu devrais être à l'école?

Point de réponse, naturellement!

— Guenillon, tu fais la sourde oreille, mais je te vois bien! Hou! que c'est laid une petite fille qui gobe des cerises comme un loriot au lieu de chanter le b... a, ba!

Le silence. Un silence si obstiné qu'il en devient inquiétant.

— Sainte Vierge! s'exclame la bonne femme frappée d'une soudaine terreur, elle sera restée accrochée dans l'arbre, et elle a perdu connaissance!...

On pouvait tout demander à la mère Françoise, sauf de grimper à un arbre.

Le Coin des Enfants

Aussi, sans perdre une seconde, la voilà courant chercher du secours.

— Hé! Accourez vite! Il y a Guenillon au père Labrosse qui est sans vie dans le cerisier!

— Heu là! bonnes gens!

— C'est-il possible, un pareil malheur!

Et les gens de galoper derrière Françoise, leur montrant de loin, l'index tendu:

— Tenez! Avisez-la qui se balance au faîte du cerisier!

A cet instant accourait, sortant de l'école, la bande curieuse des marmots. Et la mère Françoise s'étant retournée resta bouche bée et les yeux ronds devant Guenillon, plus Guenillon que jamais, son cartable sous le bras, au milieu de ses compagnes.

— Jésus! bégaya la bonne femme, c'était donc point toi qui étais dans le cerisier? Ca te ressemblait si bien!...

Tout le monde là-dessus éclata de rire et Guenillon, à la pensée qu'elle a pu être confondue avec un épouvantail à moineaux, enfouit sa honte dans la meilleure des loques de son tablier.

Vous me croirez si vous voulez, l'aventure l'a corrigée.

SAVEZ-VOUS?

Qui a inventé la photographie?

La photographie repose sur deux faits: la formation de l'image renversée d'un objet dans la chambre noire et le noircissement du chlorure d'argent lorsqu'on l'expose à la lumière.

Le premier fut découvert en 1520 par Léonard de Vinci; le second, vers 1556, par un alchimiste nommé Fabricius.

Un peu plus tard, l'Italien Porta imagina de placer, devant la chambre noire, une lentille.

Après de nombreux essais de toute sorte, un jeune peintre, Louis Daguerre, découvrit que la plaque sensible porte l'image impressionnée, même lorsque cette image n'apparaît pas.

L'Anglais Talbot réussit à faire apparaître l'image en trempant la plaque dans un liquide spécial.

La photographie était découverte.

Comment fut inventée la T. S. F.

Il était une fois, en Italie, un jeune étudiant nommé Guglielmo Marconi.

Marconi se trouvait un jour à Pontaccio, près de Bologne, dans la maison de ses parents et s'y livrait, avec un manipulateur Morse, à de curieuses expériences.

Enfermé dans une pièce du grenier, il essayait de se mettre en communication avec un de ses jeunes camarades, installé à quelques centaines de mètres de là, sur le flanc d'une colline.

Son camarade disposait d'un appareil de réception rudimentaire sur lequel un léger marteau pouvait automatiquement se relever et s'abaisser.

Quand le marteau se soulevait trois fois, le jeune ami de Marconi devait agiter son mouchoir.

Le mouchoir fut agité régulièrement chaque fois que Marconi transmettait de son grenier la lettre S qui s'exprime, en alphabet Morse, par trois points.

Enthousiasmé par les résultats de cette expérience, Marconi fit alors transporter son camarade de l'autre côté de la colline et convint avec lui qu'après trois soulèvements du petit marteau, il devait tirer un coup de fusil.

Marconi revint dans son grenier et, après quelques essais, transmit la lettre S. Peu après, un coup de feu retentit. La lettre avait été reçue par le jeune camarade de Marconi.

La transmission était donc réalisée à travers les obstacles naturels.

La T. S. F. était inventée.

Pépin et le lion

Si Pépin n'avait point eu pour père Charles Martel, et pour fils Charlemagne, il figurerait parmi les plus grands hommes du moyen âge.

Les traditions franques parvenues jusqu'à nous le représentent comme un homme de très petite taille et de mauvaise mine, mais d'une force de corps et d'une adresse prodigieuses.

Un jour, raconte une vieille chronique, Pépin fut informé que les principaux de son armée se moquaient de lui en toute occasion. Il commanda qu'on amenât un taureau d'une grandeur effrayante et d'un courage indomptable, contre lequel il fit lâcher un lion d'une extrême férocité.

Le lion, fondant d'un bond sur le taureau, le saisit par le garrot et le jeta par terre.

— Allez, dit le roi à ceux qui l'entouraient, allez arracher le taureau à la fureur du lion, ou tuer le lion sur le taureau.

Mais eux, se regardant les uns les autres, et le coeur glacé de terreur, purent à peine articuler ce peu de mots:

— Seigneur, il n'est point d'homme sous le ciel qui ose tenter une pareille entreprise.

Pépin se lève de son trône, tire son sabre, descend dans l'arène, tranche en deux coups la tête du lion et celle du taureau, remet son glaive dans le fourreau et vient se rasseoir en disant:

— Vous semble-t-il maintenant que je puisse être votre seigneur? N'avez-vous donc jamais entendu dire comment le petit David vainquit l'énorme Goliath et comment Alexandre, malgré sa petite taille, surpassa en force les plus grands de ses guerriers?

Tous tombèrent à ses pieds "comme frappés de la foudre", dit le narrateur, en s'écriant:

— Qui donc, à moins d'être insensé, refuserait de reconnaître que vous êtes fait pour commander aux hommes?

Leçon de choses

LES ARBRES...

On distingue dans un arbre les racines, le tronc, les branches avec leurs rameaux, les feuilles, les fleurs et les fruits.

Les racines s'enfoncent dans la terre pour y puiser les sucs nécessaires à la nourriture de la plante. Le tronc sort de terre et s'élève vers le ciel; il est fort et supporte généralement sans faiblir les branches et les rameaux.

Les feuilles ont deux faces assez différentes: celle de dessus est lisse, afin que l'eau de pluie en découle avec facilité; celle de dessous est terne et mate et couverte de petites ouvertures appelées "pores" ou "stomates".

Par les pores, l'arbre aspire l'air dont il a besoin, comme nous l'aspirons par la bouche et le nez: les arbres et tous les autres végétaux ont ainsi des organes pour se nourrir et pour respirer.

La sève est à l'égard de la plante ce que le sang est à l'égard de l'animal.

Les fleurs donnent la graine, et la graine peut reproduire la plante.

Tous les arbres, toutes les plantes ont leur utilité: c'est à l'homme d'étudier les propriétés de chacune, de les cultiver, de les conserver avec soin et de s'en servir pour ses besoins.

Il y a des arbres de toutes dimensions.

Les plus grands au Canada sont: le chêne, le hêtre, l'orme, l'érable, le sapin, le peuplier, le charme, le frêne, le noyer, le pin, le bouleau, l'épinette, le merisier...

Les principaux arbres fruitiers sont: le pommier le poirier, le cerisier, le prunier, le noyer, le noisetier, etc.

TOURS A JOUER

Faire passer un oeuf dur dans une bouteille par le goulot, sans la casser

Vous annoncez à vos amis réunis que vous allez faire entrer un oeuf dur entier à travers le goulot d'une carafe ou d'une bouteille, dans cette même bouteille, sans la casser, et sans diviser l'oeuf.

Chacun rira en dedans et trouvera la chose impossible.

— Impossible n'est pas français! déclarez-vous avec assurance, en ajoutant: Vous allez voir!

Vous prenez un oeuf dur, vous en enlevez doucement la coquille, puis, allumant un morceau de papier que vous précipitez au fond de la carafe, vous posez promptement votre oeuf sur l'orifice du goulot; la chaleur qui se produit instantanément forme pompe aspirante et l'oeuf, s'allongeant, tombe au fond en reprenant sa première forme.

Si vous voulez l'en retirer, toujours sans le briser, vous prenez une autre carafe dans laquelle vous jetez également un papier enflammé; puis vous retournez vivement la carafe qui contient l'oeuf en posant les deux carafes goulot sur goulot, comme pour recueillir la fumée, et vous attendez quelques secondes.

Par l'aspiration d'air raréfié, l'oeuf s'allonge pour passer dans le premier goulot, puis dans le second, où il roulera au fond en reprenant sa forme première.

Si vous voulez que l'oeuf sorte tout à fait, écartez les deux goulots au moment du passage, l'oeuf roulera sur la table. Et le tour est joué.

Allumettes gourmandes

Vous doutiez-vous que les allumettes, ces pauvres petites allumettes en bois de la régie, étaient atteintes du vice de la gourmandise? C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire et vous pouvez facilement en avoir la preuve.

Disposez dans une cuvette remplie d'eau des allumettes, les unes près des autres. Prenez un morceau de savon taillé en crayon, enfoncez-le dans l'eau et vous verrez les allumettes s'éloigner brusquement comme si elles avaient horreur du savon. Au contraire, présentez-leur un morceau de sucre et vous les verrez se précipiter dessus. Ce petit tour facile à exécuter, si vous l'accompagnez d'un boniment bien senti, ne manquera pas de vous valoir une réputation de sorcier.

Les lignes

Vous tendez un fil, quelle ligne le fil représente-t-il? — Une ligne droite.

Une fillette saute à la corde, quelle ligne la corde forme-t-elle? — Une ligne courbe.

Une ligne est parallèle à la surface des eaux tranquilles, c'est-à-dire droite, quel nom lui donne-t-on? — On l'appelle ligne horizontale.

Quelle est la direction du fil à plomb quand il est tombé? — Ligne verticale.

La ligne penchée d'un côté, quel est son nom? — C'est une ligne oblique.

Deux lignes sont tracées dans le même sens et toujours à égale distance, quel est le nom de ces lignes? — Ces lignes sont parallèles.

Une ligne tombe droite sur une autre ligne, sans pencher ni d'un côté, ni d'un autre, quel est le nom de cette ligne? — C'est une ligne perpendiculaire.

Deux lignes droites se rencontrent, que forment-elles? — Elles forment un angle.

Combien y a-t-il de sortes d'angles? — Il y a trois sortes d'angles: l'angle droit, aigu et obtus.

Un poisson qui se gonfle

Il y a dans les eaux du golfe du Mexique un singulier poisson, le Diodon antennatus, qui a la faculté de se gonfler d'air et de flotter sur l'eau comme un ballon, sa queue faisant l'office de godille, pour se diriger comme pour se pousser en avant. On en a placé un sur un bateau, flasque et plat comme une limande. Aussitôt, se gonflant d'air, il prit bientôt l'apparence d'une boule hérissée de piquants comme un hérisson. On dit que ces piquants protègent le poisson contre un de ses ennemis, le requin. Celui-ci le happe et cherche à l'avaler, mais se gonflant en entrant ses dards multiples dans la gorge du squale, il le force à le rejeter.

La part de l'avare

Quatre amis, dont un fort avare, font un pique-nique. L'heure du déjeuner arrivée, chacun déballe ses provisions.

— Moi, dit l'un, j'ai apporté les hors-d'oeuvre et le dessert.

— Moi, fait le second, j'apporte un rôti de veau.

— Moi, ajoute, le troisième, je fournis le vin et le pain.

— Et moi, dit l'avare, souriant avec grâce, j'ai apporté une chose à laquelle aucun de vous n'a pensé: la vaisselle.

L'EVANGILE

Cinquième dimanche après la Pentecôte

(S. Matth., V, 20-24)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Je vous déclare que si votre justice n'est pas plus parfaite que celle des docteurs de la loi et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume du ciel. Vous savez qu'il a été dit à vos pères: Vous ne tuerez point, et quiconque tuera sera condamné par le tribunal du jugement; et moi je vous dis: Celui-là même qui se mettra en colère contre son frère sera condamné par le tribunal du jugement. Quiconque dira à son frère: Raca, sera condamné par le tribunal du conseil; quiconque lui dira: Vous êtes un fou, sera condamné au feu de l'enfer. Si donc, étant sur le point d'offrir votre don à l'autel, vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre offrande devant l'autel, et allez vous réconcilier auparavant avec votre frère: vous reviendrez ensuite présenter votre offrande.

Calendrier de la semaine

Jeudi 10 juillet — Ste Félicité et ses sept fils, martyrs.

Vendredi 11 — S. Léonce, martyr.

Samedi 12 — S. Jean Gualbert, abbé.

Dimanche 13 — Ve après la Pentecôte. Sol. du Sacré-Coeur.

Lundi 14 — S. Bonaventure.

Mardi 15 — S. Henri, empereur.

Mercredi 16 — Notre-Dame du Mont-Carmel.

Autour de la Ferme

CE QU'ANNONCENT LES RECOLTES A TRAVERS LES NEUF PROVINCES

Elles sont un peu en retard, dans l'ensemble, et quelque districts ont besoin de pluie, mais les conditions demeurent, en général, satisfaisantes

Ottawa. — La récolte, en général dans tout le pays, est en retard et en plusieurs districts le manque d'humidité a nui un peu à la croissance, d'après le rapport hebdomadaire sur les récoltes, publié par le bureau fédéral de la statistique.

Les conditions ont changé un peu pour le mieux dans les provinces des prairies, mais il faudra de la pluie durant le mois de juillet. Cependant il y a une forte tendance à la pluie au Manitoba, qui a été bien arrosé durant le mois de juin. Les régions du blé du centre de la Saskatchewan et du sud de l'Alberta ne reçoivent, dans le moment, pas assez d'humidité pour faire disparaitre complètement les dommages causés par la sécheresse, le vent et les vers. Il faut actuellement plus d'humidité pour le blé d'hiver.

La grêle à causé des dommages dans les trois provinces des prairies, mais cependant les dommages sont moins considérables que pour la même période des années précédentes. La récolte de blé, ensemencée une semaine plus tôt cette année que durant les années passées, est maintenant un peu en retard.

Les conditions dans le Manitoba sont encore favorables et tous les districts sont presque assurés d'avoir une bonne récolte. C'est seulement dans le sud-ouest que le besoin de pluie se fait un peu sentir.

En Saskatchewan il y a beaucoup d'amélioration dans le nord et l'est, mais le centre et le sud, qui se spécialisent dans le blé, se plaignent encore de la sécheresse.

En Alberta, il y a beaucoup de variations. En certains endroits la récolte sera manquée, tandis qu'en d'autres, on aura une récolte très abondante. Des rapports favorables parviennent du nord de la province et de la vallée de la Rivière-à-la-Paix.

En Colombie, les conditions de l'agriculture sont favorables mais la récolte est un peu en retard. La récolte des fraises et des petits fruits sera faible, mais les vergers promettent une bonne récolte de pommes. Les pâturages et les prairies sont en bon état.

Dans les provinces maritimes on rapporte que la récolte atteint la moyenne ordinaire pour le temps de l'année, mais les vergers ne promettent pas autant que par le passé. Les conditions ont été favorables dans l'Ile du Prince-Edouard, tandis que la vallée d'Annapolis en Nouvelle-Ecosse a souffert de la sécheresse.

Il n'a pas plu beaucoup au Nouveau-Brunswick, mais on prévoit que la récolte sera bonne, en général.

La province de Québec constitue une double exception à la plupart des provinces, car la récolte est généralement assez avancée et a reçu beaucoup de pluie. On rapporte que la récolte de foin est bonne et en certains districts excellente, tandis que les jardins et les petits fruits promettent beaucoup.

L'Ontario prévoit une excellente récolte. Les pluies récentes ont plutôt été trop abondantes que trop rares et les pâturages et les prairies sont en excellent état. On a commencé les foins dans presque tous les districts de la province, et la moisson d'automne suivra peu après. Cependant la récolte de fruits ne promet pas tout à fait autant que les prairies et la récolte du grain.

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Un ouvrage pour la soirée

Dans son rapport sur le saupoudrage du blé contre la rouille, le botaniste du Dominion, H.-T. Güssow, fait remarquer que le meilleur moment pour faire ce saupoudrage est de 6 à 9 h. du soir. Les conditions de l'atmosphère sont alors très satisfaisantes pour une bonne conduite de l'aeroplane pendant cette partie de la journée, et l'on peut obtenir une poussière uniforme, couvrant une largeur de 90 à 100 pieds. Le saupoudrage fait dans les premières heures du matin, sur les prairies, n'est pas satisfaisant, et il est extrêmement rare également que l'opération donne de bons résultats lorsqu'elle est effectuée pendant la journée.

Le paillis de papier est utile

M. W.-R. Leslie, le régisseur de la station expérimentale de Morden, du Ministère fédéral de l'Agriculture, Manitoba, dit avoir retiré de grands avantages de l'emploi du papier en paillis pour les plantes. "Ces travaux, dit-il, sont encore dans une phase préliminaire et nous ne pourrions en tirer des conclusions précises, mais il semble que le papier peut grandement stimuler la pousse pendant les saisons sèches. Son emploi exige cependant beaucoup de travail, et ceux qui s'en serviront le plus seront sans doute les maraichers, qui se spécialisent dans les récoltes de temps chaud et les jardiniers, qui prennent de longues vacances pendant la saison de végétation. Le paillis de papier simplifie le problème des mauvaises herbes.

Un meilleur service

Le Service de l'aviculture, de la Division de l'industrie animale, du Ministère fédéral de l'Agriculture, a élargi la portée de son service de rapport sur le commerce des oeufs, lequel comprendra à l'avenir un compte-rendu semi-hebdomadaire des conditions qui règnent sur les principaux marchés étrangers. Il couvrira l'étude de la situation du marché aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, et dans les autres pays à mesure que des développements intéressants se produiront.

L'avenir paraît assuré

Dans son rapport qui vient de paraître, le régisseur Taggart, de la station expérimentale fédérale de Swift Current, Sask., dit que l'avenir de la moissonneuse-batteuse (combine) parait assuré dans les régions à grandes plaines de l'ouest du Canada. Les propriétaires de combines, qui ont eu une expérience assez longue, sont presque unanimes à déclarer qu'ils continueront à se servir de cette machine. M. Taggart déclare cependant qu'il se fera probablement des changements et des modifications, aussi bien dans les machines que dans les pratiques de culture.

Le piétain "mange tout"

De tous les champignons qui attaquent le blé, le piétain, qui est une pourriture de la racine, est le plus destructeur, déclare le botaniste du Dominion, Ministère fédéral de l'Agriculture. Aucune autre maladie, pas plus la rouille que les autres, ne cause des dégâts aussi grands. Le piétain cause peut-être autant de ravages à lui tout seul que tous les champignons connus qui attaquent le blé. Un fait singulier au sujet de cette maladie, c'est qu'elle ne fait son apparition qu'une fois au cours d'une série d'années. Heureusement pour le Canada, on a réussi, grâce à des soins empressés et à l'appui sans réserve des cultivateurs, à empêcher le fléau de s'établir sérieusement au pays.

Réduisons les frais de main-d'oeuvre

Le Service de la Grande culture du Ministère fédéral de l'Agriculture recommande, partout où cela peut se faire, l'emploi de tracteurs et de grosses machines pour réduire les frais de main-d'oeuvre sur la ferme. On peut obtenir de bons résultats par l'emploi de nombreux attelages ainsi que par l'emploi d'un tracteur. Un attelage de huit chevaux sur un disque double couvre entre 25 à 30 arpents par jour.

Prenez les meilleurs

La Conférence-Exposition mondiale du grain qui doit être tenue à Régina en 1932 offre aux producteurs de grain et aux cultivateurs du Canada et de tous les autres pays l'une des plus belles occasions qui se soit jamais présentée. M. L.-H. Newman, céréaliste du Ministère fédéral de l'Agriculture, a annoncé que les prix seront basés sur un essai de culture pour la pureté de la variété. Le grain qui sera présenté en 1932 doit avoir été cultivé en l'année 1931, et 1930 est la dernière où l'on puisse faire le choix de la souche de semence. Surveillez donc votre récolte cette année. Choisissez le meilleur de cette récolte, et tandis que vous cultiverez du grain l'année prochaine pour l'exposition de 1932, faites votre propre essai de culture.

Arbrisseaux d'ornement

De tous les travaux entrepris par les fermes et les stations expérimentales du Ministère fédéral de l'Agriculture, un des plus intéressants est évidemment le développement de types d'arbres et d'arbrisseaux d'ornement, de fleurs de pleine terre, de fleurs annuelles et de fleurs de jardin, bonnes pour toutes les parties du Canada. La plupart de ces plantes s'accommodent des conditions de climat même les plus difficiles, et le rapport de la ferme ou de la station expérimentale la plus proche de chez vous vous indiquera les variétés qui conviennent pour l'emploi dans votre localité.

Qualités de fraises

La division des Fruits du Ministère fédéral de l'Agriculture a recommandé les qualités suivantes de fraises pour 1930:

Le No 1 se compose de fraises portant le calice et un court pédoncule attachés, qui sont bien formées de bonne couleur, fermes mais pas trop mûres, sans humidité de surface, meurtrissures, piqûres d'oiseaux, moisissures, et sans dommages causés par le sable, la maladie ou d'autres agents. Le diamètre minimum devra être de cinq huitièmes de pouce, mesuré d'un côté à l'autre.

Pour tenir compte des variations inévitables au cours d'un bon classement commercial et d'une bonne manutention, il sera toléré que cinq pour cent par volume d'une quantité quelconque de fraises soient inférieurs à la dimension prescrite et, en outre, que cinq pour cent par volume de cette quantité de fraises soient inférieurs aux autres conditions posées pour cette catégorie.

Destruction des pucerons

Le laboratoire de l'entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture a constaté que l'emploi de sulfate de nicotine en pulvérisation ou en poussière est le meilleur moyen de combattre les pucerons, aussi appelés "poux des plantes". Les poisons de l'estomac, comme l'arséniate de plomb ou la chaux et le vert de Paris, n'ont aucune utilité contre les pucerons. Ces insectes ne peuvent être détruits que par une pulvérisation qui tue par contact. Les pucerons à corps mou, ailés et non-ailés, sont généralement groupés par colonies épaisses sur presque toutes les sortes de plantes. Les espèces les plus communes sont vertes, tandis que d'autres sont rougeâtres, brunes ou noires; certaines espèces sont couvertes de poudre blanche ou d'une substance laineuse. Ils attaquent généralement le feuillage et les tiges tendres des plantes, mais ils infestent aussi les fleurs, les fruits, les racines et l'écorce.

LES LAPINS

Les lapins le plus recommandés

1.—Le lapin Géant Blanc de Flandres. Les mâles arrivés à maturité pèsesent 13 livrers et plus, les femelles 15 livres et plus. Leur chair est blanche, ferme et délicieuse. Leur fourrure est assez longue, soyeuse et d'un blanc très pur.

2.—Le lapin blanc de Nouvelle-Zélande. Les mâles pèsent environ 9 livres, les femelles 10 livres et plus. Leur chair est semblable à celle du Géant de Flandres. Leur fourrure est aussi soyeuse et très blanche.

Ces deux lapins se ressemblent en tout, excepté pour le poids.

3.—Le lapin Angora doit au moins peser 6 livres. Sa grande utilité est dans son poil qui, lorsqu'il est tissé, donne une laine magnifique qui se vend très cher. L'épilage du lapin Angora est une science qui, quoique simple, doit être longuement expliquée. Nous y reviendrons.

4.—Le lapin Chinchilla géant. Les mâles doivent peser 10 livres au moins et les femelles 11 livres. Leur chair est délicate et tendre. Le poil a environ un pouce de longueur et est très soyeux.

Beaucoup de Chinchillas ont été mis sur notre marché, qui auraient dû être refusés; mais c'est qu'il faut vraiment être connaisseur pour n'acheter que les produits de valeur.

Le corps doit être large, rond, le train de derrière ample, la poitrine bien remplie, le fanon petit.

Les jambes et les pieds forts, droits et d'une bonne grandeur. Les ongles brun-noirs.

La tête large et bien proportionnée, plutôt lourde chez le mâle.

Les oreilles, 5 pouces ½ de longueur, bien plantées; la couleur semblable ... un ruban ...

La queue pointillée et légèrement plus foncée que le corps et blanche par dessous.

La fourrure: le fond bleu ardoise à la base, le milieu gris perle, devenant gris foncé et noir, puis blanc et finalement pointé de noir. La fourrure du cou peut être plus claire que celle du corps. Le dessous du corps doit être clair sur un fond bleu ardoise.

Les portées sont à peu près les mêmes chez tous ces lapins, le nombre varie de 4 à 9.

Les lapins de Flandres peuvent aisément nourrir de 6 à 7 petits, mais il est plus sage de ne laisser aux autres que 5 petits au plus. Dix jours après la naissance, on choisit les plus beaux et on tue les plus petits. On perd en nombre, mais cette perte est largement compensée par la qualité de ceux qui restent; ceux-ci se développent plus rapidement et mieux et la mère s'épuise moins.

Dans notre prochain article, nous traiterons exclusivement du lapin Angora.

Guy MINVIELLE.

Oeufs plus nombreux et meilleurs

Plus la poule est grosse, plus ses oeufs sont gros et plus il y en a. Les experts en aviculture du Ministère fédéral de l'Agriculture disent que le poids du corps de la poule exerce une influence très directe sur la production des oeufs. Une poule de trois livres pond en moyenne 137.9 oeufs par année, pesant 23 onces la douzaine. Le nombre des oeufs pondus et leur poids par douzaine augmentent avec chaque ¼ de livre d'augmentation de poids de la poule. Une poule de quatre livres et demie pond en moyenne 206.6 oeufs par année, pesant 24.5 onces par douzaine. Voilà ... devrait être ...

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix norma
Livre anglaise	$4.86¼	$4.86⅝
Franc français	3.95	3.92
Belga belge	14.05	13.9
Franc suisse	19.52	19.3
Lire italienne	5.25	5.26
Couronne suédoise	27.00	26.8
Cour. norvégienne	26.91	26.8
Couronne danoise	26.91	26.8
Mark allemand	23.97	23.8
Cour. hollandaise	40.42	40.2

LE MARCHE

8 JUILLET 1930

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$8.50—$9.50
Moyens	$7.00—$8.00
Ordinaires	$5.50—$6.50
Bouvillons, au dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$8.50—$9.50
Moyens	$7.00—$8.00
Ordinaires	$5.50—$6.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$8.00—$9.00
Ordinaires	$7.50—$8.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$9.00—$10.50
Moyens	$7.50—$8.50
Vaches—	
Bonnes	$6.50—$7.50
Moyennes	$5.00—$6.00
Ordinaires	$3.50—$4.50
Pour conserve	$1.50—$3.00
Taureaux—	
Bons	$3.00—$4.00
Ordinaires	$2.25—$2.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$5.00—$5.50
Ordinaires	$3.00—$4.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$4.00—$5.00
Ordinaires	$2.50—$3.50
Laitières	$45.00—$75.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$9.00—$12.00
Ordinaires et moyens	$4.00—$8.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$11.00
Bouchers—Escompte de 70s par tête	
Pesants	$9.00
Très pesants	$7.50
Légers et maigres	$11.25—$12.00
Truies No 1	$7.75
Truies No 2	$6.75
Inférieurs	$6.00
Verrats	$4.50
Agneaux—	$10.00
Bons, poids moyen	[illegible]—$9.00
Bons, pesants	[illegible]—$7.00
Ordinaire	[illegible].00—$4.00
Ordinaires	[illegible]
PRODUITS	
Beurre—	
Crèmerie F.O.B., Winnipeg, approximatif—No 1	$ .25½—$ .26
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .25
Premiers	$ .22
Seconds	$ .18
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$2.75
Farine—	
Lake of the Woods—	
sac de 98 livres	$3.85
2 sacs de 49 livres	$3.90
4 sacs de 24 livres	$3.95
Western Canada "Purity"—	
sac de 98 livres	$3.85
2 sacs de 49 livres	$3.90
4 sacs de 24 livres	$3.95
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$3.85
2 sacs de 49 livres	$3.90
4 sacs de 24 livres	$3.95
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$3.85
2 sacs de 49 livres	$3.90
4 sacs de 24 livres	$3.95
Alimentation—	
Son. La tonne	$23.00
Gru. La tonne	$25.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.35
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$18.00
Mil. No 2	$16.00

Cours du grain fourni par EUG.-J. DUFRESNE

Prix decharge a Fort William ou Port Arthur
Pour la semaine finissant le 7 juillet 1930

Grains	Mardi 1 juil.	Merc. 2 juil.	Jeudi 3 juil.	Vend. 4 juil.	Samedi 5 juil.	Lundi 7 juil.
Blé No 1 Nord	Congé	.97⅞	.95⅞	.96⅛	.96¼	.94⅞
2 Nord	"	.94⅞	.93⅞	.93¾	.93⅜	.91⅞
3 Nord	"	.92⅛	.90⅞	.91¼	.91	.89⅞
Avoine 2 CW	"	.42⅛	.41⅞	.42⅛	.42⅜	.40⅞
3 CW	"	.39⅛	.38⅞	.39⅛	.39⅜	.37⅞
Orge 3 CW	"	.36¾	.36⅞	.37	.37⅞	.36⅛
4 CW	"	.32¾	.32⅞	.33	.33⅞	.32⅞
Lin 1 NW	"	1.92½	1.85	1.85	1.83¼	1.80¼
2 CW	"	1.88½	1.81	1.81	1.79½	1.76¼
Seigle 2 CW	"	.49⅛	.49⅞	.50⅞	.50¾	.48⅞
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	"	.97⅞	.95⅞	.96⅛	.96¼	.94⅞
Avoine 2 CW	"	.42½	.41⅞	.42⅛	.42⅜	.40⅞
Orge 3 CW	"	.36⅞	.36⅞	.37	.37⅞	.36⅛
Lin 1 NW	"	1.92½	1.85	1.85	1.83¼	1.80¼
Seigle 2 CW	"	.49⅞	.49⅞	.50⅞	.50¾	.48⅞
Options						
Blé Juillet	"	.97⅞	.95⅞	.96⅛	.96¼	.94⅞
Octobre	"	1.01½	.99⅞	1.00⅞	1.00¼	.98⅛
Décembre	"	1.04	1.02½	1.02⅞	1.02⅞	1.00⅛
Avoine Juillet	"	.42½	.41⅞	.42⅛	.42⅜	.40⅞
Octobre	"	.44¾	.43⅛	.43⅞	.43	.41½
Décembre	"	.43	.42⅛	.42⅞	.42⅛	.42
Orge Juillet	"	.36½	.36⅞	.37	.37⅞	.36⅛
Octobre	"	.40⅜	.40⅜	.40⅞	.40¾	.40⅛
Décembre	"	.43	.42⅝	.43	.43⅛	.42⅞
Lin Juillet	"	1.92½	1.85	1.85	1.83¼	1.80¼
Octobre	"	1.73	1.69¼	1.70¼	1.72⅞	1.69¼
Décembre	"	1.72	1.71	1.71	1.73½	1.70¼
Seigle Juillet	"	.49⅞	.49½	.50⅞	.50¾	.48⅛
Octobre	"	.54	.53½	.54⅞	.54¼	.52½
Décembre	"	.56⅞	.56	.56⅞	.57⅛	[illegible]

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LORETTE

Le pique-nique annuel, qui devait avoir lieu le 1er juillet, se tiendra le samedi 12. On fêtera par la même occasion les noces d'or de la municipalité de Taché.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Echo du pique-nique

Tel qu'annoncé, le pique-nique annuel paroissial a eu lieu le 28 juin. Une pluie abondante empêcha bien des cinq sous de parvenir à la caisse. Mais toujours, "à quelque chose malheur est bon"! Aussi bien, cette pluie, en fertilisant les champs, rendra au centuple, l'automne prochain, ce qu'elle a fait perdre momentanément. D'ailleurs, les recettes nettes se chiffrent à $150. Pas si pire, après tout.

Tel qu'annoncé également, le lendemain du pique-nique avait lieu la séance présentée par les membres du Cercle Saint-Pierre-Jolys de l'A. C. J. C. Un drame, "La victoire de la terre", une comédie, "Monsieur l'Inspecteur", et de gaies chansons pour entr'actes, constituaient un superbe programme, un programme fort attrayant. De fait, pas moins de 350 personnes se pressaient dans la salle, et notre vaste kiosque débordait. A la fin même, des auditeurs plus hardis, disons trop hardis, avaient envahi le théâtre. C'est dire, en tout cas, que la séance fut on ne peut plus goûtée. Toutefois, dirais-je, si on a su apprécier la leçon de la campagne et celle de l'école, il est une autre leçon qui a été bien comprise: c'est la leçon de générosité et de vouloir persévérant que nous ont donnée nos amis de Saint-Pierre. A cause de l'inclémence de la température et du mauvais état des chemins, les acéjistes de Saint-Pierre pouvaient, évidemment, sans mériter aucun reproche, renoncer à leur engagement, d'ailleurs conditionnel, de venir à Sainte-Anne. Même une prudence bien humaine leur donnait ce conseil. Pourtant, ils sont venus. Nos remerciements les plus sincères à tous les acéjistes de Saint-Pierre, et en particulier, à leur président si digne et si sympathique, M. Edmond Préfontaine.

Aviculture

Continuant sa randonnée à travers les centres canadiens-français, M. Lacharité, expert en aviculture venu de la province de Québec à la demande des autorités manitobaines, se trouvait à Sainte-Anne-des-Chênes, le jeudi 3 juillet. Devant un auditoire qu'une crainte excessive du mauvais temps, ou que sais-je encore, avait par trop réduit, le conférencier donna les conseils les plus pratiques et les plus judicieux concernant l'élevage de la volaille en vue de la ponte. Le lendemain, M. Lacharité allait visiter plusieurs cultivateurs de Sainte-Anne et de Thibaultville, plus spécialement intéressés dans la matière.

Plaise au ciel que nos gens adoptent la devise en vogue dans la province de Québec: "Cent bonnes poules sur chaque ferme!" Quelle belle source de revenus! Pas moins assurément de $200 de bénéfice net. C'est quelque chose en nos jours que l'on dit bien durs. Et puis, quelle magnifique occasion d'initier les enfants aux choses de la ferme et de les y intéresser, de les former à l'esprit de travail, d'ordre et d'économie!

S'il est permis d'exprimer, ici, un voeu, c'est que des pétitions partent de toutes parts, demandant au gouvernement de bien vouloir engager d'une façon permanente, au service des centres canadiens-français du Manitoba, ce conférencier, expert en aviculture, qu'est M. Lacharité.

Distribution des prix au Couvent de Sainte-Anne

XIe division — Excellence, $5 en or offert par le R. P. Mercier C.SS.R., curé, décerné à M. Lionel Bohémier. Instruction religieuse, prix offert par la Rév. Mère Dionne, supérieure provinciale, décerné à Mlle Maria Boulet. Application générale, $5 en or, offert par l'hon. J.-P. Talbot, décerné à Mlle Jane McAdams.

Xe division — Excellence, prix offert par M. J.-B. Poitras, au nom de la Baie d'Hudson, décerné à Mlle Irène Heim. Application générale, prix offert par M. J.-B. Poitras, au nom de la Baie d'Hudson, décerné à Mlle Anita Heim. Premier prix de français, offert par M. Létienne, décerné à Mlle Emma Lavack.

IXe division — Excellence, prix offert par la Librairie Kéroack, décerné à Mlle Germaine Légaré. Application générale, décerné à Mlle Elizabeth Danylchuk.

VIIIe division — Excellence, prix offert par une amie de l'éducation, décerné à Mlle Simone Légaré. Premier prix d'histoire du Canada, médaille offerte par les Chevaliers de Colomb de Sainte-Anne, décernée à Mlle Emma Bisson.

VIIe division — Prix d'excellence décerné à Mlle Aline Bohémier. Application générale, décerné à Mlle Annette Lavack.

VIe division — Instruction religieuse et excellence, décerné à Mlle Agnès Choquette. Aplication générale et bonne conduite, décerné, à M. Henri Boucher.

Ve division — Instruction religieuse et excellence, décerné à M. Zéphirin Magnan.

IVe division — Excellence, Mlle Thérèse Guay.

IIIe division — Bonne conduite, Gérard Bernier.

IIe division A — Instruction religieuse et excellence, Jeanne Tétreault.

IIe division B — Excellence, Léontine Désautels. Instruction religieuse, Edouard Desrosiers.

Ie division A — Excellence, Anne-M. Champagne. Instruction religieuse, Georges Cloutier.

Ie division B — Excellence, Jeanne Désorcy. Instruction religieuse, Joseph Bédard.

Prix généraux de cours — Excellence, prix offert par la Rév. Soeur Labrosse, décerné à Mlle Maria Boulet. Chant sacré, médaille offerte par Rév. Soeur Alary, décerné à Mlle Flore Boulet. Politesse, Mlle Thérèse Clavelle.

LAURIER

Une abondante pluie, bien désirée, est venue rafraîchir nos terres. Nos champs sont de vrais beaux tapis de verdure. Nos jardins sont bien remplis de légumes qui rivalisent en grosseur et en grandeur. Tout fait présumer un bon rendement.

La distribution des prix a eu lieu à notre école. Maîtresses et enfants, heureux de prendre de bonnes et longues vacances, sont retournés joyeusement dans leurs foyers.

• • •

M. Everell, avocat de McCreary, viendra à Laurier, tous les jeudis, à 2 h. de l'après-midi, pour y exercer sa profession. Il recevra les clients désireux de le voir à la demeure de Mme P. Trottier.

• • •

Mlle Emilie Assailly, notre dévouée organiste, nous a laissés pour prendre des vacances bien méritées. Nous lui souhaitons bien du plaisir.

LA SALLE

Le grand pique-nique paroissial annuel de La Salle, à l'occasion du jubilé provincial, aura lieu le mardi 15 juillet. Entre autres attractions, quatre équipes de baseball se disputeront les honneurs de la journée. Cordiale invitation à tous nos amis de l'extérieur.

LA BROQUERIE

M. et Mme D.-M. Normandeau font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 6 juillet, baptisé sous les noms de Henri-Joseph-Eugène. Parrain et marraine: M. Léon Laurin et son épouse, née Blanche Ward.

SAINT-BONIFACE

A la cathédrale

S. G. Mgr l'Archevêque a fait, dimanche dernier, la visite de la paroisse de Saint-Boniface. Mgr le curé a dit quelques mots de bienvenue à Sa Grandeur à la messe paroissiale. Dans l'après-midi, Mgr Béliveau a administré le sacrement de confirmation à plus de 200 enfants et a adressé la parole à la population.

Lundi matin a eu lieu le service anniversaire de Mgr Langevin. S. G. Mgr Béliveau a chanté la grand'messe.

Pour le jubilé de diamant

Le Conseil de ville a nommé un Comité chargé de se joindre au Comité de la Société Saint-Jean-Baptiste pour voir à la célébration de la fête du Jubilé manitobain. La Saint-Jean-Baptiste a convoqué toutes les sociétés de Norwood et de Saint-Boniface et le 15 aura lieu un grand pique-nique sur le terrain de l'ancien collège. Toutes les sociétés y seront représentées. Jusqu'à présent, les sociétés suivantes ont donné leurs noms: la Saint-Jean-Baptiste, l'Union Nationale Métisse, l'Union Canadienne, Holy Cross, l'église presbytérienne de Norwood, le "Community Club" de Norwood. Chacune de ces sociétés aura ses comptoirs et le tout sera sous l'égide de la Saint-Jean-Baptiste. Le soir auront lieu les discours d'usage. Il a été décidé qu'il n'y aurait pas de parade.

L'Académie Saint-Joseph à l'honneur

Nos jeunes chanteuses de l'Académie Saint-Joseph auront l'honneur de se faire entendre le 15 au matin, sur les degrés du parlement, à l'ouverture officielle des fêtes du jubilé de diamant. A cette occasion, le premier ministre King, l'hon. Ernest Lapointe et plusieurs autres personnages prendront la parole. C'est une grande faveur faite à nos petites élèves qui ont été choisies de préférence à des milliers d'autres et nous sommes certains qu'elles nous feront honneur. Pour mieux préparer leurs chanteuses, les Rév. Soeurs de l'Académie ont demandé que toutes les élèves, du grade IV au grade XII, se rendent à l'Académie tous les jours à 2 h. de l'après-midi. Les parents se feront un devoir d'envoyer leurs petites aux exercices de chant.

Un champ de golf à Saint-Boniface

Un groupe d'amateurs de golf ont approché le Conseil de ville avec une proposition intéressante. Il s'agirait d'établir un terrain de golf à Saint-Boniface, près du cimetière. Le Conseil de ville y verrait une occasion de fournir à nos amateurs une belle chance de se divertir, en même temps qu'une occasion de faire quelques sous, ou au moins de facilement rentrer dans ses fonds. Il s'agirait d'un champ municipal. Un Comité d'échevins et des principaux initiateurs du mouvement a été nommé. Ce Comité comprend MM. les échevins Pelletier, Suarez, McLean, Suffield et MM. MacWilliams et d'Eschambault. L'ingénieur de la ville a été commissionné de se renseigner et est à faire la topographie de la propriété.

Par suite d'une erreur typographique, nous avons omis dans notre dernier numéro le nom de E.-G. Porter comme ayant autorisé la publication de l'annonce: "Le Gouvernement King présente son actif..."



LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à **midi (heure avancée), le jeudi 17 juillet 1930**, des soumissions pour la fourniture et l'installation des pièces d'aménagement intérieur dans l'édifice public de Gretna, Man., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots "Soumissions pour l'aménagement intérieur, édifice public, Gretna, Man."

On peut consulter les plans et le devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en Chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, de l'Architecte résidant, édifice des douanes, Winnipeg, Man., et du maître de poste de Gretna, Man.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 30 juin 1930.

Le marché du blé

Les perspectives de la prochaine moisson commencent à influer sur le marché du blé, lit-on dans le Bulletin de la Banque Canadienne Nationale. Quoique les éléments d'appréciation soient encore fort incertains et que la part de l'imprévu soit en conséquence très large, les pronostics ne manquent pas. L'Ouest canadien a eu d'heureux débuts; on n'y avait pas vu depuis une quinzaine d'années, assure-t-on, des semailles aussi hâtives que celles de ce printemps. Aux Etats-Unis, on ne semble pas prévoir, dans l'ensemble, une moisson plus volumineuse que l'an dernier. La "United Press", qui a fait une enquête préliminaire sur le présent état des cultures en Europe, en conclut que la production ne dépassera guère cette année les deux-tiers de la moisson record de 1929, et qu'elle sera même inférieure d'au moins 25% à la moyenne. Il est permis de douter de l'exactitude mathématique de ces estimations prématurées. Mais quand on sait que, dans plusieurs régions du continent européen, un printemps défavorable a contraint les producteurs à réduire leurs emblavures, on est justifiable d'augurer que certains des pays qui disposaient l'an dernier d'un excédent exportable de blé, seront peut-être dans l'obligation d'en importer cette année. Il paraît certain, notamment, que la France et l'Italie n'en moissonneront pas un volume aussi important qu'en 1929. Les Etats qui, en période d'abondance ont frappé les blés étrangers de droits de douane très élevés, consentiront sans doute des dégrèvements s'ils doivent recourir de nouveau cette année à des fournisseurs de l'extérieur. La perspective de ces dégrèvements, dès qu'elle apparaîtra, pourrait bien exercer momentanément sur le marché une influence adverse, puisqu'elle incitera les acheteurs, en attendant les événements, à réduire leurs commandes à leurs besoins immédiats.

Quoi qu'il en soit, les exportations canadiennes ont pris depuis un mois une certaine ampleur et les cours se sont raffermis. Il serait téméraire de compter sur une vaste reprise de la demande et sur une hausse considérable des prix dans un avenir prochain. Il y a lieu d'espérer, toutefois, que les plus graves difficultés sont passées, et que désormais la situation ne fera que s'améliorer.

MONTREAL. — On mentionne le nom de Théodore Meighen, avocat, gradué de l'Université Laval, fils de l'ex-premier ministre Arthur Meighen, comme candidat conservateur possible dans Temiscouata.

Une jeune fille pleine de zèle social consacre ses jeudis après-midi aux enfants d'un quartier populaire. Un jour elle heurte violemment de la tête une porte d'armoire. Son oeil aussitôt devient enflé et violet. Le lendemain elle ne s'en va pas moins voir ses petits protégés.

Ceux-ci considèrent avec étonnement leur amie; puis une petite fille demande avec timidité:

— Oh! Mademoiselle! est-ce que vous vous êtes mariée depuis jeudi dernier?

UNE ORDINATION A LETELLIER

M. l'abbé Rodolphe Bélanger, enfant de la paroisse, est ordonné prêtre par S. G. Mgr Béliveau et célèbre le lendemain sa première messe — Deux banquets paroissiaux — Adresses et discours

Les 29 et 30 juin 1930 resteront des jours inoubliables dans l'histoire de la paroisse de Letellier et les coeurs des paroissiens vibreront longtemps des émotions bienfaisantes qu'ils ont ressenties en ces jours d'allégresse.

C'était l'ordination et la première messe d'un enfant de notre paroisse, M. l'abbé Rodolphe Bélanger; pour la première fois ces impressionnantes cérémonies se déroulaient dans les murs de notre église.

L'église était remplie d'une foule pieuse, parmi laquelle nous remarquions un bon nombre de visiteurs. Aux premiers rangs l'on avait placé la mère du nouveau prêtre et ses parents.

S. G. Mgr Béliveau administra le sacrement de l'ordre au jeune lévite dimanche matin. Il était assisté du R. P. Alfred Bernier, S.J., directeur spirituel de l'ordinand, du R. P. Isaie Désautels, O.M.I., du R. P. Chas.-H. Lesage, C.S.V., ainsi que de M. le curé Messier. Le R. P. Bednaz était aussi présent.

Le sermon fut prononcé par Mgr l'Archevêque, qui prit pour texte les paroles de saint Paul: "Le prêtre, choisi d'entre les hommes, est établi pour les hommes en ce qui regarde le culte de Dieu." Il le commenta en démontrant la dignité du sacerdoce et la sublime mission du prêtre.

Après la messe le nouveau prêtre bénit sa mère et ses nombreux parents et amis.

Banquet paroissial

A 1 h. de l'après-midi, un magnifique banquet fut offert à Mgr l'Archevêque, au nouveau prêtre et aux membres du clergé par la famille Jutras, dans la salle municipale, où se réunirent environ quatre-vingts convives. La salle était très galement décorée et le menu était soigné. M. Gaudias Brunet, de Saint-Boniface, oncle de M. l'abbé Bélanger, présida ce banquet. Il y eut de brefs discours prononcés par Mgr Béliveau, M. l'abbé Bélanger, le R. P. Alfred Bernier, S.J., représentant le Collège de Saint-Boniface, le R. P. Isaie Désautels, O.M.I., représentant le Juniorat des Pères Oblats de Saint-Boniface, le R. P. C.-H. Lesage, C.S.V., représentant la Maison Saint-Joseph, d'Otterburne, M. Camille Fournier, président régional de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne, M. Narcisse Breton, préfet de la municipalité de Montcalm, le Dr J.-B. Cloutier et M. Léon Bruyère. Ces discours firent ressortir les hautes qualités de coeur du héros du jour et les espérances fondées sur lui.

Vêpres solennelles

A 3 h., le nouveau prêtre officia à des vêpres solennelles. Durant le Salut du T. S. Sacrement, il lut une touchante consécration de son sacerdoce au Sacré-Coeur de Jésus.

Immédiatement après cette cérémonie, il y eut lecture d'une adresse traduisant les sentiments des paroissiens de Letellier envers M. l'abé Bélanger à l'occasion de son ordination à la prêtrise. M. Léon Bruyère lut cette adresse dont nous reproduisons le texte:

Texte de l'adresse

Cher Monsieur l'Abbé et cher ami,

La très grande dignité à laquelle vous avez été promu ce matin nous fait un devoir, à nous, paroissiens de Letellier, de ne pas laisser passer inaperçue cette belle fête de votre sacerdoce. Nous saisissons donc avec plaisir et avec empressement l'occasion qui se présente à nous pour vous exprimer notre joie! Et c'est avec un coeur rempli d'une bien grande et bien douce émotion que je me fais l'interprète, en ce moment, des sentiments qui animent tous et chacun des membres de la grande famille paroissiale.

Pour la première fois, aujourd'hui, notre chère église a vu se dérouler dans l'enceinte de ses murs le spectacle grandiose et inoubliable d'une ordination sacerdotale. De jeune diacre que vous étiez hier et même encore ce matin, vous êtes devenu, Monsieur l'Abbé, par l'onction du pontife, vous, notre co-paroissien, notre enfant, notre frère, notre ami, un autre prêtre du Seigneur!

Oui! c'est ici même que s'est écoulée votre enfance et votre adolescence. Et sous ce même toit, où vous avez reçu le Dieu de votre première communion, où nous vous avons vu, tout jeune enfant, servir à l'autel et balancer l'encensoir, puis, plus tard, lévite pieux sur qui se posait l'oeil attendri des mères, nous vous retrouvons, en ce jour inoubliable, marqué du caractère indélébile du sacerdoce.

Dorénavant, tous, qui que nous soyons, que les années aient blanchi nos têtes ou non, nous nous inclinerons devant l'enfant d'hier et nous nous rappellerons que vous êtes devenu, en cette matinée du 29 juin 1930, par la grâce de Dieu, un autre prêtre du Seigneur, un autre Christ!

Oh oui! selon le mot du psalmiste, la paroisse entière exulte de joie en ce jour que le Seigneur a fait, et elle s'en réjouit magnifiquement!

En effet, pour vous prouver sa très grande joie et aussi son affection, elle vous présente ce calice qui, chaque matin, vous rappellera le souvenir de ceux que vous aimez et qui vous aiment, eux aussi!

Puissions-nous, avec le secours de vos ferventes prières, cher Monsieur l'Abbé, obtenir la grâce de chanter ensemble, là haut, l'Alleluia éternel!

Cependant, au milieu de toutes nos allégresses bien légitimes, une voix qui n'est plus depuis déjà de longs mois voudrait se faire entendre à nos âmes. C'est celle du regretté M. Jutras qui fut durant de très longues années notre curé et notre père bien-aimé. C'est, sans aucun doute, lui qui, par ses prières et par ses exemples, vous a préparé à la vocation sacerdotale que vous venez d'embrasser.

Comme il aurait été heureux de voir son enfant de prédilection monter à l'autel! Mais il dort, et il dort de son dernier sommeil à quelques pas de nous. Il n'est plus! Tout de même, sa voix n'est pas étouffée par la terre qui le recouvre! Elle retentit encore sous les voûtes de cette église qui fut sienne et qu'il garda toujours avec un soin jaloux!

Maintenant, ô prêtre du Seigneur, jeune apôtre plein de zèle, parents, frères et amis, tous nous vous acclamons! Nous sommes fiers de vous et, courbant la tête, pleins de foi et d'espérance, tous nous vous disons: Bénissez-nous!

Le cadeau des paroissiens de Letellier au nouveau prêtre consiste en un magnifique calice. Voici en quels termes M. l'abbé Bélanger accepta ce cadeau:

Réponse de M. l'abbé Bélanger

Mgr l'Archevêque,

Mes chers confrères,

Bien chers amis,

Au soir de ce grand jour, le plus beau de ma vie, j'aurais bien des actions de grâces à rendre: à Dieu d'abord qui, de toute éternité, m'a choisi pour être son prêtre; à S. G. Mgr l'Archevêque, qui aujourd'hui m'a enfanté à la vie sacerdotale; à mes bons parents, à M. le curé... et à beaucoup d'autres. Demain je redirai à tous ma reconnaissance.

Ce soir, à vous mes bons amis de la paroisse de Letellier et à ma parenté, je veux exprimer les sentiments dont mon coeur déborde. Vous venez de me présenter un magnifique calice; vous l'avez payé du fruit de vos épargnes, mais surtout vous l'avez rempli de vos prières et de votre affection.

Demain, à mon tour je le remplirai du sang précieux de Jésus-Christ et dirai: "Calicem salutaris accipiam et nomen Dominin invocabo. Je recevrai le calice du salut et j'invoquerai le nom du Seigneur."

Je l'invoquerai pour vous tous, au milieu desquels j'ai été élevé, pour toute cette paroisse de Letellier où je n'ai que des amis, où j'ai de si chers souvenirs et qui restera toujours le berceau bien-aimé où l'on aime à revenir se reposer des agitations de la vie.

Vous ne pouviez mieux choisir le don de votre affection pour l'enfant de la paroisse; le calice, c'est l'héritage de Jésus-Christ à son prêtre; le calice, c'est sa part de bonheur en cette vie et c'est aussi sa part d'épreuves. Que son saint Nom soit béni pour toutes celles qui viendront de sa divine main féconder ma vie sacerdotale.

Je reconnais votre esprit de foi en ce choix symbolique. Le faible enfant que vous avez connu si petit au milieu de vous a grandi subitement ce matin, et à sa place est apparu sur la sainte montagne du sacerdoce, le prêtre, autre Christ.

C'est lui que vous honorez aujourd'hui. Votre foi sera récompensée, j'en suis sûr: d'abord l'esprit chrétien en recevra un accroissement notable dans vos familles. Et puis sans doute, le sang de Notre-Seigneur s'épanchant de ce calice sur toute la paroisse, sur vos enfants, sur vos terres, y fera germer la bénédiction des vocations sacerdotales.

Oui, c'est mon plus vif désir, c'est mon meilleur espoir de voir un jour d'autres enfants de la paroisse de Letellier gravir à leur tour la sainte montagne du sacerdoce et chanter à toutes nos familles un perpétuel "Dominus vobiscum". Que le Seigneur reste avec vous toujours!

C'est le voeu que je forme pour vous dans ma reconnaissance.

Première messe

Lundi, à 9 h., le nouveau prêtre, assisté de son directeur spirituel, le R. P. Bernier, célébra sa première messe. Comme pour l'ordination, sa mère, ses parents, et une assistance nombreuse étaient présents. Le sermon fut prononcé par M. l'abbé Léonide Primeau, de l'archevêché de Saint-Boniface.

Mgr l'Archevêque assistait au trône. MM. les abbés Deslandes, curé de Saint-Norbert, L. Bastien, curé d'Oakwood, N. D., M. l'abbé Emilien Lévêque, vicaire à la cathédrale, M. l'abbé Antoine d'Eschambault, les RR. PP. Lesage, C.S.V., Porcheron, S.J., Paul Bélanger, S.J., Bergeron, S.J., Beaucage, S.J., étaient aussi présents.

Le chant de cantiques appropriés fut exécuté par les élèves du Couvent.

Banquet paroissial

A midi, à la salle municipale, se réunirent de nouveau les paroissiens pour participer à un grand banquet paroissial présidé par S. G. Mgr l'Archevêque. Il y avait environ trois cents convives. Ce banquet était organisé par les Dames de Sainte-Anne de la paroisse, sous la direction de Mme Joseph Saurette. Ces dames s'acquittèrent admirablement bien de leur tâche et méritèrent des félicitations de tous.

A la fin du banquet, Mgr l'Archevêque, agissant comme président, invita M. l'abbé Bélanger à adresser la parole. M. l'abbé Antoine d'Eschambault, aussi enfant de cette paroisse, parla également. Le chant de "O Canada" termina cette fête qui, au dire de plusieurs, est la plus impressionnante de toutes celles qui l'ont précédées.

Texte du discours du banquet

Monseigneur l'Archevêque,

Mes chers confrères,

Mesdames et Messieurs,

Avant de nous séparer, je voudrais de nouveau vous remercier, vous tous qui avez contribué à faire de ces fêtes de famille, puisque la paroisse en est une, le succès que vous savez, soit en les rehaussant de votre présence, soit par l'esprit d'entente et de coopération que vous avez montré lors de la préparation.

Je tiens à remercier d'une manière toute spéciale S. G. Mgr Béliveau, qui a poussé la bienveillance jusqu'à vouloir être de la fête jusqu'à la fin. Monseigneur, il ne m'apartient pas de vous dire que les paroissiens de Letellier en sont grandement honorés et que votre benjamin l'est encore plus.

Un merci à Mgr Jubinville, absent, ce bon père qui, à la joie de tous, vient d'être nommé vicaire général de notre archidiocèse. Vous ne sérez pas surpris d'apprendre qu'il m'a donné de fort bons conseils un certain jour.

A vous tous, MM. les curés, je dis un merci d'être venus. A tous les autres membres du clergé je dis ma joie de les voir.

Je profite de l'occasion pour remercier d'une manière toute particulière M. l'abbé Primeau d'avoir accepté de prêcher à ma première messe. Il me semblait qu'il devait prendre part à ces fêtes, puisqu'il a été en relations suivies avec la famille ces dernières années et qu'il a montré un dévouement et une charité vraiment sacerdotales envers mon cher oncle l'abbé Jutras.

Parmi vous, plusieurs figures me sont plus connues, pour avoir passé plusieurs années en leur compagnie à étudier, prier, rire, jouer des tours à l'occasion. Je suis heureux de les voir à mes côtés ou encore de les savoir prêtres, médecins, instituteurs, hommes d'affaires. Aux présents comme aux absents, je garde un bon souvenir et je puis leur assurer que je ne les oublierai pas dans mes prières et surtout à la sainte messe.

Et vous, mes biens chers amis de Letellier, comment vous exprimer toute ma reconnaissance pour tout ce que vous avez fait pour moi; un calice, un magnifique banquet, sans oublier la toilette nouvelle de votre église pour cette occasion. Vraiment, vous avez fait preuve de bonne volonté, d'entente, de coopération et d'initiative. A titre d'enfant de cette paroisse, je tiens à vous remercier de nouveau et à vous assurer que vos succès comme vos échecs seront miens, puisqu'un fils ne peut rester indifférent aux joies et aux peines des siens.

Un merci tout spécial aux organisatrices de cette réunion et à leur présidente, Mme Joseph Saurette.

Il en est qui ne sont pas ici et qui pourtant ont contribué pour une large part au succès de ces deux jours. Vous savez le dévouement des Religieuses de Notre-Dame des Missions; je n'ai pas besoin de vous en faire l'éloge. Je les remercie bien cordialement. Parmi elles, il en est une que je voudrais remercier d'une manière spéciale; c'est Mère Marie-Gabriel, aujourd'hui maîtresse des novices à Régina. Si les institutrices savaient tout ce qu'elles peuvent faire dans l'oeuvre des vocations! Celle-là est une apôtre, croyez-m'en.

En quittant l'école de Letellier, on m'envoya au Petit Séminaire de Saint-Boniface. Après quelques mois, on me renvoya. Inutile, disait-on, il n'a pas assez de santé. L'année suivante, on me ressaya chez les Pères Oblats. La santé tint bon, malgré des accrocs. Je remercie ces deux institutions pour ce qu'elles ont fait pour moi. Les circonstances n'ont pas permis au Rév. Père provincial, le R. Magnan, de se rendre; je le regrette avec lui. Je salue son représentant en la personne de mon confrère, le P. Désautels.

Merci aux Révérends Pères Jésuites pour tout ce qu'ils ont fait pour moi, tant au point de vue intellectuel que spirituel, pendant les quatre années passées au Collège de Saint-Boniface devenu, depuis l'épouvantable nuit du 25 novembre 1922, l'institution d'où Monseigneur attend ses prêtres. La liste des professeurs est bien longue; si la tâche de la gratitude est une douce obligation, la charité envers vous, mes chers amis, l'emporte. A tous je garde un bon souvenir et à tous je redis un merci du fond du coeur, et tout spécialement à mon bon ami le R. P. Desjardins.

Il y en a un parmi vous à qui je dois beaucoup. Celui-là me connait depuis ma versification pour avoir été mon professeur et dans la suite mon directeur. C'est le R. P. Bernier, S.J. Il ne fait pas de bruit et avec la grâce de Dieu il conduit au terme par ses sages directions, ses conseils paternels et ses prières. Je le remercie et j'espère que je ne décevrai pas trop ses espérances. Je puis lui assurer que je lui garderai un attachement filial et une profonde reconnaissance.

Merci au bon vieux Séminaire de Québec et à son directeur, M. l'abbé Gagnon, un apôtre au coeur de feu qui entraine à la suite du Maître.

Merci au Séminaire Saint-Joseph d'Edmonton et à S. G. Mgr McGuigan, aujourd'hui archevêque de Régina, alors notre recteur, de sa paternelle bienveillance et de ses bons conseils.

Merci, à ma mère qui n'a reculé devant aucun sacrifice et qui, j'en suis sûr, n'a pas manqué de prier pour donner à l'église de Saint-Boniface un prêtre de plus.

Je dois aussi des remerciements à mon pauvre père que vous avez connu mieux que moi, à mon vieil oncle le curé Jutras, qui est sans doute de la fête lui aussi dans un monde bien meilleur que le nôtre. Je lui dois surtout de m'avoir donné l'exemple.

Il y en a un dont je n'ai pas encore parlé et qui pourtant est l'âme de cette paroisse. Tout comme l'âme est à la fois dans tous les membres sans que nous puissions la voir, de même M. le curé a été l'âme organisatrice de ses fêtes. Un merci à M. le curé; il a donné à ces fêtes l'éclat qui les rendra inoubliables, surtout chez les jeunes, afin que cette paroisse voit se dérouler dans un avenir rapproché le spectacle qui est vôtre.

Je dois aussi remercier publiquement M. le curé de la délicatesse qu'il a eue de m'offrir une chambre au presbytère dès son arrivée dans cette paroisse. Je le remercie de sa bonté et de sa bienveillance.

Il se peut qu'il se soit glissé des oublis. Je vous prie de croire qu'elles sont bien involontaires et pour réparer je dis à tous, membres du clergé, paroissiens, parents, amis, je redis: merci et merci.

Biographie

M. l'abbé Rodolphe Bélanger naquit à Sainte-Agathe, Man., le 7 octobre 1903, de feu le Dr Eugène Bélanger et de Marie-Anne Jutras. Il habita ensuite Saint-Jean-Baptiste, puis vint à Letellier. Encore jeune, il commença ses études classiques au Petit Séminaire de Saint-Boniface, pour les continuer ensuite au Juniorat des Oblats de Saint-Boniface et au Collège des Jésuites du même endroit; il commença sa théologie au Grand Séminaire de Québec pour la finir au Séminaire Saint-Joseph d'Edmonton.

Nous aimerions à publier la liste de tous les visiteurs présents à cette belle fête, mais nous devons limiter la longueur de ce compte-rendu; nous ne voulons pas cependant omettre de mentionner les communautés de religieuses qui y avaient envoyé des représentantes: les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie: RR. SS. Norbert de Marie et Isidore de Séville; les Soeurs de la Charité: RR. SS. Phaneuf et Clermont; l'Institut Notre-Dame des Missions: Mère Marie-Saint-Albert, assistante provinciale, et Mère Saint-Jean-Baptiste, prieure de Letellier, Mère Marie-Saint-Henri, prieure de Saint-Joseph.

Parmi les parents du nouveau prêtre venus de l'extérieur, mentionnons: M. et Mme Godias Brunet, de Saint-Boniface; M. et Mme Fortier, de Kildonan; M. et Mme Henri Beauchamp, d'Olga, N. D.; M. et Mme Dr J.-A. Bélanger, de Saint-Pierre-Jolys, et leur famille; Mme J.-H. Cardinal, de Kenora, Ont.; Soeur Saint-Norbert de Marie, de l'Académie Saint-Joseph de Saint-Boniface, etc., etc.

Nous tenons à noter aussi que le souvenir du feu M. l'abbé Jutras, notre ancien curé, a été rappelé à plusieurs reprises durant cette fête, et il convenait qu'il en fût ainsi, car c'est l'accomplissement d'une des oeuvres de sa vie que nous célébrions; la mention de son nom faisait jaillir spontanément des coeurs de bien vives émotions que le plus grand nombre ne réussissait pas à contenir; ce furent des larmes d'amour et de reconnaissance qui coulèrent; nous ne doutons pas que du haut du ciel où il est, il a participé à nos joies.

Au milieu de toutes ces célébrations l'on n'a pu s'empêcher de remarquer que notre dévoué curé ne pouvait pas déployer son activité habituelle; il était malheureusement souffrant et ne put remplir le rôle qui lui était attribué dans ces fêtes; cependant si elles ont obtenu un si grand succès c'est dû à sa prévoyance et à ses directions.

Disons un mot des décorations de notre église dont on a terminé la toilette intérieure spécialement pour ces fêtes. Les autels étaient parés de leurs plus beaux ornements, que faisaient ressortir davantage les fleurs naturelles; la nef était enguirlandée de fleurs aux brillantes couleurs qui rivalisaient de coloris avec les drapeaux.

Enfin, formulons le voeu que ces fêtes fassent germer des vocations religieuses dans notre paroisse, et qu'il nous soit donné de nouveau dans un avenir assez rapproché de jouir de ce spectacle si réconfortant d'une ordination au sacerdoce.

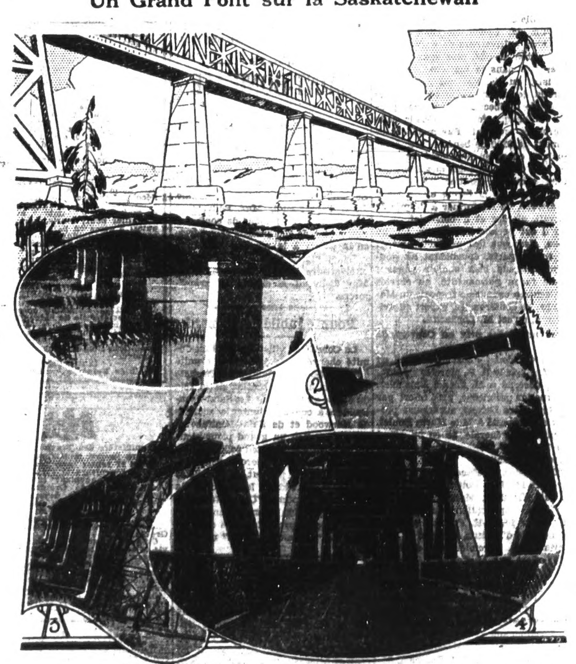
Une innovation malheureuse

Londres. — Une compagnie anglaise d'autobus avait eu l'idée d'installer un miroir au-dessus de la porte d'entrée de chacune de ses voitures. Mais, aussitôt, on constata que les accidents se multipliaient, surtout chez les femmes. Une surveillance attentive permit d'en découvrir les raisons.

Les voyageuses, au moment de monter dans les véhicules, levaient la tête pour se regarder dans la glace et... manquaient les marches.

Les miroirs coupables viennent d'être supprimés et les accidents se sont raréfiés comme par enchantement.

Un Grand Pont sur la Saskatchewan



Pour l'extension de ses lignes vers les régions septentrionales du Canada, le Pacifique Canadien doit faire exécuter d'énormes travaux, dont certains égalent en importance les plus grands exploits accomplis jusqu'ici par les ingénieurs de la compagnie dans le domaine de la construction ferroviaire. Le nouveau pont qu'il fait actuellement ériger sur la rivière Saskatchewan, à Nipawin, dans le nord de la province de Saskatchewan, en est un bel exemple. C'est une structure formidable de 1907 pieds de longueur, qui repose sur une série de hauts piliers en ciment, lui permettant de relier les deux rives de la rivière, très escarpées en cet endroit. Ce pont, qui pourra porter les plus lourdes locomotives mises en service par le Pacifique Canadien, comprendra réellement deux ponts, l'un au-dessus de l'autre, celui du dessous servant aux véhicules, tandis que le tablier supérieur sera utilisé pour les trains.

Nos vignettes font voir divers aspects de ce nouveau pont de Nipawin, qui ouvrira bientôt au Pacifique Canadien les riches régions minières et agricoles du Nord.

NOS SAINTS MARTYRS DU CANADA

Le P. Jogues captif des Iroquois (3 août 1642-30 août 1643)

Par le R. P. Fouqueray, S.J.

Après son voyage chez les Ottawas, le P. Isaac Jogues était revenu à la résidence fixe de Sainte-Marie; il y avait repris les modestes occupations du saint ministère, donnant ses soins aux sauvages de plusieurs bourgs avoisinants. Un jour, pendant son oraison, comme il demandait à Notre-Seigneur quelque occasion de boire au calice de ses souffrances, il entendit une voix secrète lui répondre: "Ta prière est exaucée; il sera fait selon ton désir; prends courage et sois fort. — Exaudita est oratio tua; fiat tibi sicut a me petisti; confortare et esto robustus." Le Calvaire qu'il souhaitait, en disciple insigne du divin Crucifié il le trouvera durant un voyage dont son supérieur le P. Jérôme Lalemant, le chargea au mois de juin 1642.

Il s'agissait simplement de se rendre à Québec pour les affaires de la mission, mais, vu les circonstances, l'entreprise était des plus périlleuses: trois cents lieues à parcourir à travers un pays infesté d'Iroquois. Or ceux-ci, depuis longtemps, joignaient à leur férocité naturelle une haine déclarée contre les Hurons, contre les Français, alliés des Hurons, et spécialement contre les Robes noires dont l'enseignement condamnait leurs superstitions.

Fréquentes étaient leurs attaques. Descendant par le lac Champlain et la rivière Richelieu, ils se postaient sur les bords du Saint-Laurent afin de surprendre les convois des trafiquants hurons ou algonquins. Ils agissaient le plus souvent à coup sûr, "venaient en renards, attaquaient en lions et fuyaient en oiseaux". A chaque rencontre, c'était une lutte sanglante où la victoire tournait d'ordinaire en leur faveur, car les armes à feu dont les Hollandais leurs voisins les avaient munis leur donnaient l'avantage sur les tribus environnantes. Les Français avaient bien bâti quelques forts çà et là pour les arrêter, mais Richelieu tout occupé de sa lutte contre l'Autriche n'avait pas envoyé au Canada les forces militaires suffisantes. Les gouverneurs, par prudence, ne pouvaient prendre l'offensive; la seule défensive eut comme résultat d'encourager l'arrogance des Iroquois qui méprisèrent les hommes blancs et se flattèrent de les anéantir eux et leurs alliés sauvages. On les voyait constamment rôder autour de Québec et des Trois-Rivières, remonter l'Ottawa jusqu'à l'île des Allumettes, paraître en armes sur les terres huronnes ou algonquines.

On devine à ce rapide tableau les risques auxquels s'exposait le P. Isaac Jogues; ils étaient si grands que son Supérieur ne voulut pas les lui imposer par un ordre formel: "On ne fit que me proposer ce voyage, écrit-il, sans me le commander. Je m'offris d'autant plus volontiers, que la nécessité de l'entreprendre aurait jeté quelque autre missionnaire bien meilleur que moi dans les dangers que nous prévoyions."

Sa charité, son admirable humilité lui firent prendre pour un ordre du ciel la simple proposition du P. Lalemant. Après une retraite de huit jours et une confession générale, il se sentit de force à l'exécuter. Il partit de Sainte-Marie le 13 juin 1642, accompagné du P. Raymbault que sa santé forçait à changer d'air, de trois Français et de vingt guerriers hurons, la plupart chrétiens, commandés par le capitaine Eustache Ahasistari. Leur flottille se composait de quatre canots, chargés en même temps de pelleteries qui allaient servir aux échanges. De leur voyage d'aller et de leur retour quel récit plus précieux et plus sûr pourrions-nous désirer que celui du P. Jogues lui-même, écrit en latin pour ses supérieurs et dont le P. Lalemant nous a donné de larges extraits dans sa relation de 1647. Nous le prenons au départ du Fort Sainte-Marie.

"Nous voilà donc dans le chemin et dans les dangers tout ensemble. Il nous fallut désembarquer quarante fois et quarante fois porter nos bateaux et tout notre bagage dans les courants et dans les chutes d'eau qu'on rencontre en ce voyage... et, quoique les Sauvages qui nous conduisaient fussent fort adroits, nous ne laissâmes pas de faire quelques naufrages avec un grand danger de nos vies et quelque perte de notre petit bagage. Enfin, trente-cinq jours après notre départ des Hurons nous arrivâmes bien fatigués aux Trois-Rivières; de là nous descendîmes à Québec. Nous bénîmes Dieu partout de ce que sa bonté nous avait conservés. Nos affaires étant terminées en quinze jours, nous solennisâmes la fête de saint Ignace et le lendemain, premier jour d'août de la même année 1642, nous partîmes des Trois-Rivières pour remonter au pays d'où nous venions: le premier jour nous fut favorable, le second nous fit tomber entre les mains des Iroquois.

"Nous étions quarante personnes divisées en divers canots: celui qui tenait l'avant-garde ayant découvert sur les bords du grand fleuve quelques pistes d'hommes nouvellement imprimées sur le sable et sur l'argile, nous en donna avis. On mit pied à terre; les uns disent que ce sont des vestiges de l'ennemi, les autres assurent que ce sont des pas d'Algonquins nos alliés; dans cette contention, Eustache Ahasistari auquel tous les autres déféraient pour ses faits d'armes et pour sa vertu, s'écria: "Qu'ils soient amis ou ennemis, il n'importe; je remarque à leurs traces qu'ils ne sont pas en plus grand nombre que nous; avançons et ne craignons rien." Nous n'avions pas encore fait une demi-lieue que l'ennemi, caché dans des herbiers et dans des broussailles, s'élève avec une grande huée, déchargeant sur nos canots une grêle de balles. Le bruit de leurs arquebuses effara si fort une partie de nos Hurons qu'ils abandonnèrent leurs canots et leurs armes et tout leur équipage, pour se sauver à la fuite dans le fond du bois. Cette décharge ne nous fit pas grand mal; personne ne perdit la vie; un Huron seulement eut la main transpercée et nos canots furent brisés en plusieurs endroits.

"Nous étions quatre Français, l'un desquels étant à l'arrière-garde se sauva avec les Hurons qui l'abandonnèrent. Huit ou dix, tant chrétiens que catéchumènes, se joignirent avec nous. Leur ayant fait faire une petite prière, ils font tête courageusement aux ennemis, et encore que ceux-ci fussent trente hommes contre douze ou quatorze, nos gens soutenaient vaillamment leur effort; mais s'étant aperçus qu'une autre bande de quarante Iroquois qui étaient en embuscade à l'autre bord du fleuve, venait fondre sur eux, ils perdirent courage; si bien que ceux qui étaient moins engagés s'enfuirent, abandonnant leurs camarades dans la mêlée. Un Français nommé René Goupil, n'étant plus soutenu de ceux qui le suivaient, fut entouré et pris avec quelques Hurons des plus courageux.

"Je contemplais ce désastre d'un lieu fort avantageux pour me dérober de la vue de l'ennemi, me pouvant cacher dans des halliers et dans des roseaux fort grands et fort épais; mais cette pensée ne put jamais entrer dans mon esprit. Pourrais-je bien, disais-je à part moi, abandonner nos Français et quitter ces bons néophytes et ces pauvres catéchumènes sans leur donner le secours que l'Eglise de mon Dieu m'a confié? La fuite me semblait horrible; il faut, disais-je en mon coeur, que mon corps souffre le feu de la terre pour délivrer ces pauvres âmes des flammes de l'enfer, il faut qu'il meure d'une mort passagère pour leur procurer une vie éternelle. Ma conclusion prise sans grandes oppositions de mon esprit, j'appelle l'un des Iroquois qui était resté à la garde des prisonniers. Celui-ci m'ayant aperçu n'osa m'aborder craignant quelques embûches. "Approche, lui dis-je, ne crains point, conduis-moi auprès du Français et des Hurons que vous tenez captifs." Il s'avance et m'ayant saisi il me met au nombre de ceux que la terre appelle misérables. J'embrassais tendrement le Français [René Goupil] et lui dis: "Mon cher frère, Dieu nous traite d'une façon étrange; mais il est le maître et il a fait ce que ses yeux ont jugé le meilleur, il a suivi son bon plaisir, que son saint Nom soit béni pour jamais." Ce bon jeune homme se confesse sur l'heure; lui ayant donné l'absolution, j'aborde les Hurons, je les instruis et les baptise, et comme, à tous moments, ceux qui poursuivaient les fuyards en ramenaient quelques-uns, je les confessais, faisant chrétiens ceux qui ne l'étaient pas. Enfin on amena ce brave capitaine chrétien nommé Eustache [Ahasistari] lequel m'ayant aperçu s'écria: "Ah! mon Père je vous avais juré et protesté que je vivrais ou mourrais avec vous." Sa vue me transperçant le coeur, je ne me souviens pas des paroles que je lui dis.

"Un autre Français, nommé Guillaume Couture voyant que les Hurons lâchaient pied, se sauva comme eux dans ces grandes forêts et, comme il était agile, il fut bientôt hors des prises de l'ennemi; mais un remords l'ayant saisi de ce qu'il avait abandonné son Père et son camarade, il s'arrête tout court, délibérant à part soi s'il passerait outre, ou s'il retournerait sur ses brisées; la crainte d'être tenu pour un perfide lui fait tourner visage; il eut cinq grands Iroquois à la rencontre, un desquels le couche en joue; mais son arquebuse ayant fait une fausse amorce, le Français ne le manqua pas: il le jeta raide mort sur la place. Son coup tiré, les quatre autres Iroquois se jetèrent sur lui avec une rage de lions ou plutôt de démons. L'ayant dépouillé nu comme la main, ils le meurtrissent à grands coups de bâton; ils lui arrachèrent les ongles des doigts avec leurs dents, écrasant les extrémités sanglantes pour lui causer plus de douleur; bref, ils lui percèrent une main avec une épée, ils l'amenèrent lié et garotté en ce triste équipage au lieu où nous étions. L'ayant reconnu, je m'échappe de mes gardes, je me jette à son cou. "Courage, lui dis-je, mon cher frère et mon cher ami, offrez vos douleurs et vos angoisses à Dieu pour ceux-mêmes qui vous tourmentent; ne reculons point, souffrons courageusement pour son saint nom; nous n'avons prétendu que sa gloire en ce voyage." Les Iroquois, nous voyant dans ces tendresses, demeurèrent au commencement fort étonnés, nous regardant sans mot dire, puis tout à coup, se figurant peut-être que j'applaudissais à ce jeune homme de ce qu'il avait tué l'un de leurs capitaines, ils se jetèrent sur moi d'une furie enragée, ils me chargèrent de coups de poing, de coups de bâton, et de coups de masses d'armes me ruant par terre à demi-mort. Comme je commençais à respirer, ceux qui ne m'avaient point frappé s'approchant, m'arrachèrent à belles dents les ongles des doigts et puis me mordant, les uns après les autres, l'extrémité des deux index dépouillés de leurs ongles, me causaient une douleur très sensible, les broyant et les écrasant comme entre deux pierres, jusques à en faire sortir des esquilles ou de petits os. Ils traitèrent ce bon René Goupil de la même façon, sans faire pour lors aucun mal aux Hurons; aussi étaient-ils enragés contre les Français de ce qu'ils n'avaient point voulu accepter la paix l'année précédente avec les conditions qu'ils leur voulaient donner.

"Tout le monde étant rassemblé et les coureurs revenus de leur chasse aux hommes, ces barbares divisèrent entre eux leur butin, se réjouissant de leur proie avec des grands cris d'allégresse. Comme je les vis fort attentifs à regarder et à départir nos dépouilles, je recherchai aussi mon partage. Je visite tous les captifs, je baptise ceux qui ne l'étaient pas encore, j'encourage ces pauvres misérables à souffrir constamment, les assurant que leur récompense passerait de beaucoup la grandeur de leurs tourments. Je reconnus en cette visite que nous étions vingt-deux captifs, sans compter trois Hurons tués sur la place. Un vieillard âgé de quatre-vingts ans venant de recevoir le saint baptême dit aux Iroquois qui lui commandaient de s'embarquer: "Ce n'est plus à un vieillard comme moi d'aller visiter les pays étrangers; je peux trouver ici la mort, si vous me refusez la vie." A peine eut-il prononcé ces paroles, qu'ils l'assommèrent.

"Nous voilà donc en chemin pour être conduits dans un pays véritablement étranger. Notre-Seigneur nous favorisa de sa croix. Il est vrai que, treize jours durant que nous employâmes en ce voyage, je souffris au corps des tourments quasi insupportables et dans l'âme des angoisses mortelles: la faim, la chaleur très ardente, les menaces et la haine de ces léopards, la douleur de nos plaies qui, pour n'être pas pansées, se pourrissaient jusques à produire des vers, nous causaient à la vérité beaucoup de douleur; mais toutes ces choses me semblaient légères à comparaison d'une tristesse intérieure que je ressentais à la vue de nos premiers et plus ardents chrétiens des Hurons. Je les croyais devoir être les colonnes de cette Eglise naissante et je les voyais devenus les victimes de la mort.

"Huit jours après notre départ du grand fleuve de Saint-Laurent, nous rencontrâmes deux cents Iroquois qui venaient à la chasse des Français et des Sauvages nos alliés. Il nous fallut dans cette rencontre soutenir un nouveau choc. C'est une créance parmi ces barbares que ceux qui vont en guerre sont d'autant plus heureux qu'ils sont cruels envers leurs ennemis. Je vous assure qu'ils nous firent bien ressentir l'effort de cette malheureuse créance.

"Nous ayant donc aperçus, ils remercièrent premièrement le soleil de nous avoir fait tomber entre les mains de leurs compatriotes; ils firent ensuite une salve d'arquebusades pour congratulation de leur victoire. Cela fait, ils dressèrent un théâtre sur une colline; puis, entrant dans les bois, ils cherchent des bâtons ou des épines, selon leur fantaisie. Etant ainsi armés, ils se mettent en haie cent d'un côté et cent de l'autre et nous font passer tout nus dans ce chemin de fureur et d'angoisses. C'est à qui déchargera sur nous plus de coups et plus fortement. Ils me firent marcher le dernier pour être plus exposé à leur rage. Je n'avais pas fait la moitié de la route que je tombai par terre sous le faix de cette grêle et de ces coups redoublés. Je ne m'efforçai point de me relever, partie pour ma faiblesse, partie pour ce que j'acceptais ce lieu pour mon sépulcre.

"[illegible] voyant terrassé, ils se jetèrent sur moi; Dieu seul connait et la longueur du temps et le nombre des coups qui furent déchargés sur mon corps; mais les souffrances prises pour son amour et pour sa gloire sont remplies de joie et d'honneur. Voyant donc que j'étais tombé non par accident et que je ne me relevais point pour être trop voisin de la mort, ils entrèrent dans une cruelle compassion; leur rage n'était pas encore assouvie; ils me voulaient mener tout vif en leur pays; ils m'embrassent donc et me portent tout sanglant sur ce théâtre préparé; étant revenu à moi, ils me font descendre, ils me donnent mille et mille injures, ils me font le jouet et le but de leurs opprobres, ils recommencent leur batterie, déchargeant sur ma tête et sur tout mon corps une autre grêle de coups de bâton. Je serais trop long si je voulais coucher par écrit toute la rigueur de mes souffrances: ils me brûlèrent un doigt, ils m'écrasèrent l'autre avec leurs dents, et ceux qui étaient déjà déchirés, ils les pressaient et les tordaient avec une rage de démon; ils égratignaient mes plaies avec leurs ongles, et, quand les forces me manquaient, ils m'appliquaient du feu aux bras et aux cuisses. Mes compagnons furent à peu près traités comme moi. L'un de ces barbares, s'étant avancé avec un grand couteau en la main droite, me prit le nez de la main gauche me le voulant couper; mais il demeura court et comme étonné, se retirant sans me rien faire. Il retourne à un quart d'heure de là, comme indigné contre soi de sa lâcheté; il me prend une autre fois du même endroit; vous savez, mon Dieu, ce que je vous disais pour lors au fond de mon coeur. Enfin, je ne sais quelle force invisible le repoussa pour la seconde fois. C'était fait de ma vie s'il eût passé outre, car ils n'ont pas coutume de laisser longtemps sur la terre ceux qui sont notablement mutilés."

Entre les Hurons, le plus maltraité fut ce brave et vaillant chrétien Eustache Ahasistari. L'ayant fait souffrir comme les autres, ils lui coupèrent les deux pouces des mains et lui fourrèrent par les ouvertures un bâton pointu, jusqu'au coude. Le P. Jogues voyant cet excès de tourments ne put retenir ses larmes. Eustache s'en étant aperçu et craignant que les Iroquois ne tinssent le Jésuite pour un efféminé, leur dit: "Ne croyez pas que ces larmes proviennent de faiblesse; c'est l'amour et l'affection qu'il me porte, et non le manquement de coeur, qui les fait sortir de ses yeux; il n'a jamais pleuré dans ses tourments; sa face a toujours paru sèche et toujours gaie; votre rage et mes douleurs et son amour font le sujet et la cause de ses larmes. — Il est vrai, lui repart le Père, que tes douleurs me sont plus sensibles que les miennes; il est vrai que je suis couvert de sang et de plaies; mon corps néanmoins ne ressent pas tant ses tourments que mon coeur est affligé pour tes souffrances; mais, courage, mon cher frère, souviens-toi qu'il y a une autre vie que celle-ci; souviens-toi qu'il y a un Dieu qui voit tout et qui saura bien récompenser les angoisses que nous souffrons à son occasion. — Je m'en souviens très bien, lui dit ce bon néophyte, je tiendrai ferme jusqu'à la mort." En effet sa constance parut toujours admirable et toujours chrétienne.

Il y avait dix jours que les captifs étaient aux mains de leurs bourreaux quand on arriva au point où il fallait quitter la navigation pour gagner à pied la première bourgade iroquoise. "Ce chemin qui fut d'environ quatre jours, poursuit le P. Jogues, nous fut extrêmement pénible. Celui auquel j'étais donné en garde ne pouvant porter tout son butin, en mit une partie sur mon dos tout déchiré; nous ne mangeâmes en trois jours qu'un peu de fruits sauvages que nous ramassâmes en passant. L'ardeur du soleil au plus chaud de l'été et nos plaies nous affaiblissaient fort et nous faisaient marcher derrière les autres. Nous voyant fort écartés et sur la nuit, je dis au pauvre René [Goupil] qu'il se sauvât; en effet, nous le pouvions faire, mais, pour moi, j'aurais plutôt souffert toutes sortes de tourments que d'abandonner à la mort ceux que je pouvais un peu consoler et auxquels je pouvais conférer le sang de mon Sauveur par les sacrements de son Eglise. Ce bon jeune homme voyant que je voulais suivre mon petit troupeau ne me voulut jamais quitter. "Je mourrai, dit-il, avec vous, je ne vous saurais abandonner."

Cette généreuse constance valut à René Goupil, encore simple "donné" la grâce de prononcer ses voeux de dévotion. "Dans le chemin il était toujours occupé en Dieu..., il cherchait le moyen de lui plaire en tout et partout. Un jour (ce fut après notre prise) il me dit: "Mon Père, Dieu m'a toujours donné de grands désirs de me consacrer à son service par [illegible] Compagnie. Mes péchés m'ont rendu indigne de cette grâce jusqu'à cette heure. J'espère que Notre-Seigneur aura pour agréable l'offrande que je lui veux faire maintenant, et faire en la façon la meilleure que je pourrai, les voeux de la Compagnie, en la présence de mon Dieu et devant vous." Lui ayant accordé, il les fit avec beaucoup de dévotion."

Aussitôt après ce don parfait de tout lui-même, il allait monter au Calvaire aux côtés du P. Isaac Jogues. "J'avais toujours bien pensé que le jour auquel toute l'église se réjouit de la gloire de la Sainte Vierge, sa glorieuse et triomphante Assomption, nous serait un jour de douleur... Nous arrivâmes, la veille de ce jour sacré, à une petite rivière éloignée du premier bourg des Iroquois d'environ un quart de lieue. Nous trouvâmes sur ses rives, de part et d'autre, quantité d'hommes et de jeunes gens armés de bâtons qu'ils déchargèrent sur nous avec leur rage accoutumée. Il ne me restait plus que deux ongles: ces barbares me les arrachèrent avec les dents, déchirant la chair de dessous et la découpant jusques aux os avec leurs ongles qu'ils nourrissent fort longs...

"Après qu'ils eussent assouvi leur cruauté, ils nous menèrent en triomphe dans cette première bourgade [nommé Ossernenon]; toute la jeunesse était hors des portes, rangée en haie, armée de bâtons et quelques-uns de baguettes de fer qu'ils ont aisément par le voisinage des Hollandais. Jetant les yeux sur ces armes de la Passion, nous nous souvînmes de ce que dit saint Augustin: que ceux qui s'écartent des fléaux de Dieu s'écartent du nombre de ses enfants; c'est pourquoi nous nous offrîmes d'un grand coeur à sa bonté paternelle pour être des victimes immolées à son bon plaisir et à sa colère amoureuse pour le salut de ces peuples. Voici l'ordre qui fut gardé en cette entrée funèbre et pompeuse: on fit marcher un Français en tête et un autre au milieu des Hurons, et moi tout le dernier; nous nous suivions à une égale distance et afin que nos bourreaux eussent plus de loisir de nous battre à leur aise, des Iroquois se jetèrent dans nos rangs pour nous empêcher de courir et d'éviter quelques coups. La procession commençant d'entrer dans ce chemin étroit du paradis, on entendait un chamaillis de tous côtés; c'est bien pour lors que je pouvais dire avec mon Seigneur et mon maître: "Supra dorsum meum fabricaverunt peccatores", les pécheurs ont bâti et laissé des monuments et des marques de leur rage sur mon dos. J'étais nu en chemise comme un pauvre criminel... Plus la procession marchait lentement, dans un chemin bien long, et plus nous recevions de coups. Il m'en fut déchargé un au-dessus des reins d'un pommeau d'épée ou d'une boule de fer grosse comme le poing, qui m'ébranla tout le corps et me fit perdre haleine. Voilà quelle fut notre entrée dans cette Babylone. A peine pûmes-nous arriver jusqu'à l'échafaud qui nous était préparé au milieu de cette bourgade, tant nous étions abattus; nos corps étaient tout livides et nos faces tout ensanglantées. Mais par-dessus tous, René Goupil était si défiguré que rien de blanc ne paraissait sur sa face que les yeux. Je le trouvai d'autant plus beau qu'il avait plus de ressemblance avec Celui qui, portant une face très digne des regards et des plaisirs des Anges, nous a paru comme un lépreux au milieu de ses angoisses. Etant monté sur cet échafaud, je m'écriai dans mon coeur: "Spectaculum facti sumus mundo et hominibus propter Christum".

"Nous trouvâmes quelque repos sur ce lieu de triomphe et de gloire. Les Iroquois ne nous persécutaient plus que de leurs langues, remplissant l'air et nos oreilles de leurs injures qui ne nous faisaient pas grand mal; cette bonace ne dura pas longtemps. Un capitaine s'écria qu'il fallait caresser les Français. Plus tôt fait qu'il n'est dit, un malheureux se jetant sur le théâtre décharge trois grands coups de bâton sur chaque Français, sans toucher les Hurons. D'autres cependant tirant leurs couteaux et nous ayant abordés, ils me traitèrent en capitaine, c'est-à-dire avec plus de fureur que les autres. La déférence des Français et le respect que me portaient les Hurons me causèrent cet avantage. Un vieillard me prend la main gauche et commande à une femme algonquine captive de me couper un doigt: elle se détourna trois ou quatre fois ne se pouvant résoudre à cette cruauté; enfin il fallut obéir; elle me coupa le pouce de la main gauche... Cette pauvre femme l'ayant jeté sur le théâtre, je le ramassai et vous le présentai, ô mon Dieu! Me ressouvenant des sacrifices que je vous avais présentés depuis sept ans sur les autels de notre Eglise; j'acceptais ce supplice comme une amoureuse vengeance du manquement d'amour et de respect que j'avais en touchant votre saint Corps; vous écoutiez les cris de mon âme. Guillaume Couture m'ayant aperçu me dit que si les barbares me voyaient tenir mon pouce, ils me le feraient manger et avaler tout cru, et, partant, que je le jetasse en quelque endroit. Je lui obéis à l'heure même. Ils se servirent d'une coquille ou d'une écale d'huître pour couper le pouce droit de René Goupil, afin de lui causer plus de douleur. Le sang coulant de nos plaies en si grande abondance que nous allions tomber en syncope, un Iroquois déchirant un petit bout de ma chemise nous les enveloppa et ce fut tout l'appareil et tous les médicaments qu'on y mit.

"Le soir venu, on nous fit descendre pour être conduits dans les cabanes et pour être le jouet des enfants. On nous donna pour nourriture un bien peu de blé d'Inde bouilli dans l'eau toute pure, puis on nous fit coucher sur une écorce, nous liant par les bras et par les pieds à quatre pieux fichés en terre en forme de Croix de Saint André. Les enfants, pour apprendre la cruauté de leurs parents, nous jetaient des charbons et des cendres ardentes sur l'estomac, prenant plaisir de nous voir griller et rôtir. O mon Dieu! quelles nuits! demeurer toujours dans une posture extrêmement contrainte, ne se pouvoir remuer ni tourner dans l'attaque d'une infinité de vermine qui nous assaillait de tous côtés, être chargés de plaies récentes et d'autres toutes pourries, n'avoir pas de quoi sustenter la moitié de sa vie; en vérité, ces tourments sont grands, mais Dieu est immense. Au lever du soleil on nous ramène sur notre échafaud, où nous passâmes trois jours et trois nuits dans les angoisses que je viens de décrire."

Ensuite les captifs furent conduits à huit kilomètres de là au village d'Andagoron où ils reçurent le même accueil: mêmes salves de bastonnade, même théâtre de dérision et de torture. En cours de route, un sauvage dépouillant le P. Jogues de sa chemise l'avait remplacée par un vieux haillon et lui avait jeté sur les épaules un morceau de grosse toile.

"Je la mis sur mon dos, raconte le Père, pour me défendre de l'ardeur du soleil qui échauffait et pourrissait mes blessures, mais cette toile s'étant collée et comme incorporée avec mes plaies, je fus contraint de l'arracher avec douleur et de m'abandonner à la merci de l'air. Ma peau se détachait de mon corps en plusieurs endroits, et, afin que je puisse dire que j'avais passé "per ignem et aquam" par le froid et le chaud pour l'amour de mon Dieu, étant sur l'échafaud trois jours durant comme en la première bourgade, il tomba une pluie froide qui renouvela grandement les douleurs de mes plaies.

Au sortir d'Andagoron, nouvelle course de quatre lieues pour aller à Téonnontogen satisfaire la cruelle curiosité des sauvages de ce bourg.

"Outre le salut et les caresses et la réception qui nous fut faite aux deux précédents, voici ce qui fut ajouté à notre supplice: les jeunes gens fourraient des épines ou des bâtons pointus dans nos plaies, égratignant le bout de nos doigts dépouillés de leurs ongles et les déchirant jusqu'à la chair vive. Et pour m'honorer par-dessus les autres ils m'attachèrent à des bois disposés en croix en sorte que, mes pieds n'étant point soutenus, le poids de mon corps me donnait une géhenne et une torture si sensible qu'après avoir souffert ce tourment environ un quart d'heure, je sentis bien que je m'en allais tomber en pâmoison, ce qui me fit supplier ces babares d'allonger un peu mes liens; ils accourent à ma voix et, au lieu de les relâcher, ils les resserrent davantage pour me causer plus de douleur. Un sauvage d'un pays plus éloigné, touché de compassion, fendit la presse et, tirant un couteau, coupa hardiment toutes les cordes dont j'étais garrotté. Cette charité fut, depuis, récompensée au centuple comme nous le verrons en son lieu."

Le P. Jogues était à peine délié qu'il apprit l'arrivée dans le village de plusieurs Hurons capturés par des chasseurs d'hommes; péniblement il se traîne auprès d'eux.

"Je consolai ces pauvres captifs et, les ayant suffisamment instruits, je leur conférai le saint baptême; pour récompense, on me dit qu'il fallait mourir avec eux. La sentence arrêtée dans le Conseil m'est intimée; la nuit suivante doit être, à ce qu'ils disent, la fin de mes tourments et de ma vie. Mon âme, à ces paroles, était très contente; mais mon Dieu ne l'était pas encore; il voulut prolonger mon martyre." Ces barbares se ravisèrent et, après une plus mûre délibération, ils jugèrent qu'il ne fallait rien précipiter. Ils déclarèrent donc dans l'assemblée qu'on laisserait la vie aux Français. Ils l'accordèrent également à tous les Hurons, excepté à trois, Paul, Eustache et Etienne qu'ils firent périr dans les trois villages de la nation.

Etienne, dont nous ignorons le nom sauvage, fut exécuté à Andagaron. Eustache Ahasistari mourut à Téonnontogen, le corps presque entièrement brûlé et la tête tranchée au couteau. C'était un guerrier et un chrétien héroïque. Il supporta ses tortures dans les dispositions admirables où le baptême avait achevé de le mettre. Au lieu d'appeler sur ses bourreaux la vengeance du ciel, il conjura les Hurons, ses concitoyens, de ne pas songer à lui, mais de conclure la paix, s'ils le pouvaient, avec les Iroquois. Quant à Paul Ononhoraton, c'était un jeune homme d'environ vingt-cinq ans, d'un très grand courage. Il fut frappé d'un coup de hache au village d'Ossernenon, mais on l'avait d'abord fait passer par le tourment du feu. L'espérance d'une meilleure vie avait développé en lui le mépris de la mort. Il l'avait dit bien haut le long de la route. Tandis qu'on torturait cruellement le P. Jogues, Paul s'approchait des Iroquois, et il les suppliait d'épargner le missionnaire, et d'exercer sur lui-même leurs cruautés." Que Dieu le récompense au centuple et avec usure, écrit avec émotion le P. Jogues, pour cette admirable charité qui le portait "à donner sa vie pour ses amis", et pour ceux qui "l'avaient engendré en Jésus-Christ dans la captivité".

Les trois Français furent séparés. Vers le soir, les Iroquois emmenèrent Guillaume Couture, qu'ils voyaient très vigoureux, dans le voyage le plus éloigné, celui de Téonnontogen. Le P. Jogues et René Goupil paraissaient beaucoup plus faibles. On les conduisit dans le premier village, nommé Ossernenon, où demeuraient ceux qui les avaient pris. Tous trois cessèrent alors d'être "prisonniers" de la nation, mais, suivant la coutume de ces peuples, ils furent donnés chacun à une famille pour tenir la place d'un des membres décédé. Dès lors, leur maître était le chef de cette famille qui seul avait des droits sur eux. Ils étaient en quelque façon des suppléants, ou des esclaves.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

FONTAINE ET COMPAGNIE font mieux
Que ce soit pour une installation de lumière, d'appareil à chauffer l'eau ou de poêle électrique.
FONTAINE ET COMPAGNIE font mieux
Manquez-vous de lumière, votre fer à repasser ne chauffe-t-il plus, la machine à laver refuse-t-elle de fonctionner...
FONTAINE ET COMPAGNIE font mieux
Etes-vous sur le point d'acheter une machine à laver, un appareil à chauffer bains, un poêle électrique...
Inutile d'appeler ailleurs.
FONTAINE ET COMPAGNIE font mieux
165, ave. Provencher — Tél. 201 435

A LOUER — Logement de 4 chambres, très bien décoré, magnifique chambre de toilette. S'adresser à C.-A. Garand, 225, rue des Meurons. Téléphone 202 450. Tf

A LOUER — Suite de quatre chambres, garnies, poêle électrique, eau chaude en permanence, bains privés, téléphone, chauffage à l'eau chaude. Adressez-vous à 351, rue des Meurons, Saint-Boniface. Téléphone 201 751. 6

A LOUER — Maison de 7 chambres, située au No 482, rue Ritchot. $30 par mois. S'adresser au No 537, rue Saint-Jean-Baptiste. Tél. 201 258.

A VENDRE — Bélier enregistré "Suffolk", 2 ans. S'adresser à J.-S. Desgagnés, La Sallé, Man. 6p

A VENDRE — Jeunes veaux mâles enregistrés "Holstein", provenant de vaches possédant les meilleurs records (15,000 à 20,000 livres de lait). S'adresser à J.-E. Turenne, Saint-Pierre, Man. 6p

VEUVE, Française, sans enfants, âgée de 40 ans, désire position chez veuf ou célibataire, en ville ou sur la ferme. S'adresser à Mme Yvonne, 72, rue Hargrave, Winnipeg. 6p

AVIS — Déménagement de la Cordonnerie J.-A. Savoie, au numéro 183, ave. Provencher, Bloc Versailles, porte voisine de M. W.-E. Ducharme, barbier. 7p

AVEZ-VOUS MAL AUX PIEDS?
Si oui, ne manquez pas de visiter le Dr G.-Albert Séguin. Vous éprouverez un soulagement immédiat à tous vos maux de pieds, à partir des cors jusqu'aux pieds plats.
DR G.-ALBERT SEGUIN
426, Edifice Somerset, Winnipeg
Téléphone 90 773

LE NOUVEAU
CAFE OLYMPIA
offre les meilleurs repas de la ville à 40 et 50 sous — Cuisine française
JOS. BADALI, gérant
335, avenue Portage (vis-à-vis Eaton)

Peinturage et Tapissage
Tout ouvrage et matériaux garantis
Prix raisonnables
S'adresser à
H.-P. PARADIS
Tél. 52 453
865, rue Main — Winnipeg

AU SACRE-COEUR

Mlle Elva Caron, après avoir subi une grave opération, prend du mieux de jour en jour.

M. O. Léger, père de M. D.-J. Léger, est décédé la semaine dernière, à Moncton, à l'âge de 86 ans.

Le 7 juillet au matin, les Rév. Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie terminaient leur retraite annuelle à l'Académie Sainte-Marie. Nos religieuses de l'école du Sacré-Coeur nous revenaient dans l'après-midi.

Nos jeunes filles sont invitées à suivre la retraite fermée qui commencera vendredi prochain, au Couvent de Saint-Charles.

Tennis

Le concours de la semaine dernière a peut-être été l'un des plus intéressants qui aient eu lieu au Sacré-Coeur. Comme le nombre d'entrées n'était pas suffisant dans les simples pour dames, il a fallu se confiner exclusivement aux simples pour hommes. Le concours des dames commencera cette semaine.

Voici le résultat du premier concours: B. Léveillé défit P. L'Heureux, 7-5, 6-4; A. Paquin, G. Léveillé, 6-1, 9-7; P. Aubin, Dr Laflèche, 6-0, 6-3; M. Gatien, L. Lavack, par défaut; L. Aubin, L. Baudry, 3-7, 6-3, 6-4; H. Sala, R. P. O. Plourde, 6-1, 6-0; D. Belair, J. Gauthier, 6-1, 6-4; A. Guay, M. Prud'homme, 6-3, 8-6.

Pour les deuxièmes joutes: B. Léveillé défit A. Paquin, 6-4, 6-2; P. Aubin, M. Gatien, 6-2, 6-4; H. Sala, L. Aubin, 6-3, 6-2; D. Belair, A. Guay, 6-0, 6-1.

Les semi-finales: B. Léveillé défit P. Aubin, 6-2, 6-4; H. Sala, D. Belair, 6-0, 6-1.

La lutte est maintenant entre MM. B. Léveillé et H. Sala, qui doivent jouer cette semaine.

M. H. Sala est entré dans le tournoi pour la province et s'est fait remarquer dans sa victoire sur M. Bonnycastle, samedi dernier.

MM. L. Aubin et A. Paquin se sont aussi inscrits chez les juniors pour le même concours. Tous deux devront jouer en simple puis se ligueront pour les doubles. Ces membres sont de nos plus jeunes du club, et c'est avec un vif intérêt que nous les suivrons, car déjà ils promettent beaucoup.



Travail de Dentiste A DES PRIX REDUITS

Les dents sont extraites avec le moins de douleur que la science et l'outillage modernes le permettent. Pour ceux qui demeurent en dehors de la ville: impressions faites le matin et complétées le même jour. Nous achetons l'or, le caoutchouc, etc., en grandes quantités, et le peu de profit que nous faisons vous assure de très bas prix.

SAUVEGARDEZ VOTRE SANTE

N'attendez pas les sérieuses complications. Remédiez aux petites défectuosités dès maintenant; il vous en coûtera peu de chose et vous éviterez de sérieuses difficultés et de grosses dépenses pour la suite.

Je puis vous économiser de l'argent sur les travaux de dentiste. Venez et vous serez convaincu.

DR D.-R. JACOB
ET SES ASSOCIES
3—BUREAUX—3
WINNIPEG: 215½, Portage, Ed. Montgomery
BRANDON: 835, ave. Rosser, En face la Banque Montréal
Heures — 9 à 6. Soirs: lundi, mercredi et samedi jusqu'à 9 heures
Nous parlons français



Le serpent à sonnettes
Le plus grand ami de l'homme

Maintenant le liniment qui pénètre le plus et qui apaise le mieux la douleur contient de l'Huile de Serpent à Sonnettes.
Le liniment indien Blackhawk d'huile de serpent à sonnettes soulage rapidement rhumatismes, jointures raidies, douleurs du dos et tous les autres maux et douleurs. Prix, $1.00 la bouteille.

OFFRE SPECIALE

Envoyez $1.00 pour une bouteille de grandeur régulière et vous recevrez absolument GRATIS une bouteille supplémentaire de $1.00.
Nous vous enverrons aussi, GRATIS, un traitement d'une semaine du tonique pour le corps et le sang Blackhawk, le fameux tonique de printemps, régulateur de l'estomac, et purificateur du sang. Tous les trois, franco pour $1.00 seulement.
BLACKHAWK INDIAN REMEDY Co.
Dépt 1
1536, rue Dundas West, Toronto, Ont.

RECETTES

Fête nationale française

Programme

Le dimanche 13 juillet, à 10 h., grand'messe chantée à l'Oratoire des Martyrs, Saint-Boniface. Le R. P. Bousquet, O.M.I., officiera.

Le lundi 14 juillet, à 7 h. 30 du soir, grand banquet à l'hôtel Marlborough, rue Smith, Winnipeg, sous les auspices des Réservistes français et des Dames Auxiliaires. Ce banquet sera présidé par M. J.-H. Bourgouin.

Les billets ($2.00) sont en vente chez les commerçants dont les noms suivent: Magasin d'ornements d'église Létienne, Saint-Boniface; Pharmacie Préfontaine, Saint-Boniface; entreprise d'électricité Fontaine, Saint-Boniface; Cordonnerie Gydé, Saint-Boniface; Librairie Kéroack, rue Main, Winnipeg.

M. Dunning parle ce soir à Winnipeg

L'hon. C.-A. Dunning, ministre des finances, prendra part ces jours-ci à cinq réunions électorales, dont la première aura lieu ce soir à Winnipeg, Central Congregational Church. Il parlera jeudi à 3 h. de l'après-midi à Morden et à 8 h. du soir à Portage-la-Prairie. Vendredi, il sera à Boissevain et à Minnedosa. Ses discours à Portage-la-Prairie et à Minedosa seront radiodiffusés.

L'hon. T.-A. Crerar, ministre de l'agriculture, fera aussi une tournée dans la province. Il visitera, entre autres, Carman et Emerson le 14 juillet.

J.-T. Thorson docteur en droit de l'Université d'Islande

La faculté de droit de l'Université d'Islande vient de conférer à M. Thorson, député sortant de Winnipeg Centre Sud, le degré de docteur en droit honoraire.

M. Thorson est né à Winnipeg de parents islandais. Gradué de l'Université du Manitoba en 1910, il gagna la bourse de Rhodes et passa trois ans à l'Université d'Oxford. Après avoir servi outre-mer pendant la guerre, il revint à Winnipeg et y exerça la profession d'avocat. Il fut bientôt nommé doyen de la faculté de droit, position qu'il occupa jusqu'à son élection au parlement. M. Thorson est de nouveau candidat dans Winnipeg Centre Sud.

Crise de blé, crise d'affaires

M. Stéphane Lauzanne nous montre, dans le "Matin", par l'exemple de l'Amérique, que les pays qui traversent une crise de blé, traversent aussi une crise de prospérité, ou tout au moins une crise d'affaires.

"Tout se tient et tout s'enchaîne. Quand, dans un pays de grande production comme les Etats-Unis, toute une catégorie de producteurs n'écoulent plus ce qu'ils produisent, c'est la machine entière qui s'encrasse et s'enraye. La consommation ne tarde pas à grincer et le commerce à tourner au ralenti. Telle est, sinon la cause unique, du moins la cause profonde de la crise économique sévissant sur l'Amérique. Ce n'est pas un relèvement des droits de douane qui arrangera les choses; il provoquera des mesures de rétorsion, dont les fermiers risquent d'être les premières victimes. Et c'est tout...

Qui résoudra la crise du blé d'Amérique, disait un observateur français revenant de là-bas, résoudra toute la crise américaine.

Vérité certaine. Vérité que pourraient inscrire dans le marbre tous les pays producteurs de blé. Le blé n'est-il pas la première de toutes les matières premières?"

OTTAWA. — M. Richard-Bedford Bennett, chef du parti conservateur à Ottawa, a eu soixante ans jeudi, étant né le 3 juillet 1870 à Hopewell, dans le Nouveau-Brunswick.

Maux de tête nerveux — M. Joe. Bosch, de Burstall, Sask., écrit: "J'étais très nerveux et souffrais beaucoup de maux de tête. Trois bouteilles de Novoro du Dr Pierre me rendirent la santé et je me porte maintenant parfaitement bien." Ce célèbre remède à bases de plantes régularise les fonctions digestives et les éliminations, il active l'assimilation des éléments vitaux et fortifie le système nerveux. Il n'est pas fourni par les droguistes mais directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Eatonia équipe l'automobile pour les sorties d'été

UNE marque de qualité d'Eaton — Eatonia! En fait de pneus, de tubes et d'outillage d'automobile — comme pour toute autre marchandise Eatonia — l'étiquette bleue représente plus qu'un nom. C'est une garantie de qualité de premier ordre, déterminée par l'excellence des matériaux et de la main-d'oeuvre — à des prix modérés.

Pneus Eatonia garantis pour 10,000 milles

Pneus Balloon et Cord en grandeurs populaires — offres de valeur exceptionnelle maintenant une haute qualité

Pneus de construction solide. Faits pour procurer du confort, tout en endurant un long parcours. Garantis pour un service de 10,000 milles et faits pour outrepasser de beaucoup cette garantie fixée.

Solidement construits en caoutchouc rebondissant résistant à l'usage — larges et profonds, s'attachant au chemin sous la pluie et sous le soleil, comme s'ils y étaient cloués. Grandeurs standard:

30 par 3½, $6.25 — 29 par 4.40, $6.95 — 30 par 5.25, $10.95 — 29 par 4.75, $8.75 — 29 par 5.00, $9.25 — 31 par 5.25, $11.50 — 30 par 4.50, $7.25 — 30 par 5.00, $9.45

Tubes d'Automobiles Eatonia

Entièrement faits en caoutchouc rouge rebondissant

Construits pour ne pas se contracter ni faire des plis en se gonflant. Garantis donner satisfaction jusqu'au dernier mille. Dans toutes les grandeurs standard:

30 par 3½, $1.25 — 29 par 4.40, $1.85 — 30 par 4.50, $2.00 — 30 par 5.00, $2.20 — 31 par 5.25, $2.80 — 31 par 5.00, $2.35 — 30 par 5.25, $2.70

Accessoires d'automobiles, rez-de-chaussée, Hargrave

Sacoche en peau de vache tannée

Fabrication Eatonia — Spacieuse et solide

L'automobiliste trouve que la sacoche Eatonia répond à toute demande d'espace et à une structure solide en même temps qu'élégante. La capacité de cette sacoche est étonnante pour le peu de place qu'elle occupe dans l'automobile.

Faite avec les coins larges, en peau de vache noire ou tannée, doublée de peau de mouton. Grandeur de 20 pouces. Prix $16.75

Une boîte à chapeau Eatonia

Pour la garde-robe de voyage de Madame

Un élégant bagage. Muni d'une cloison mobile au centre — commode pour chapeaux, souliers et objets de toilette. Justement ce qu'il faut pour l'espace restreint d'une automobile — ou pour les voyages de fin de semaine. Solidement construite de peau de vache tannée brune — ou en cuir de copre noir granulé. Doublée de moire — fermetures et serrure de cuivre. Prix $17.50

Département des articles de voyage, 3ème étage, Hargrave

Projecteurs de poche Eatonia

Pour toute circonstance urgente

En voyageant en automobile, le besoin d'un bon projecteur de poche se fait sentir en d'innombrables occasions.

L'Eatonia est muni d'un commutateur qui se ferme de lui-même — ce qui empêche le courant de s'établir par choc ou par vibration. Boîte toute en métal avec rayures émaillée noir. Anneau dans le couvercle de dessous, pour permettre de l'accrocher ou de la porter à la ceinture. Trois grandeurs et trois genres différents.

Deux batteries avec haut petit $1.25
Deux batteries, type "Mineur" $1.45
Deux batteries et foyer ajustable $1.95

Dépt électrique, 7ème étage, Donald

Heures de magasin: 8 h. 30 à 5 h. 30 p.m. Le samedi: 8 h. 30 à 1 h. p.m.

THE T. EATON Co LIMITED — WINNIPEG — CANADA

Heures de magasin: 8 h. 30 à 5 h. 30 p.m. Le samedi: 8 h. 30 à 1 h. p.m.

Un personnel parlant français servira avec plaisir ses clients de langue française

GAGE, EVANS, SPENCER LIMITED
OBLIGATIONS · ACTIONS · GRAINS
Banquiers en Placements
272, ave. Portage — Tél. 80 391 — 564, Grain Exchange



Quand vous construisez...
EMPLOYEZ VOTRE PROPRE
Lumière et Energie Electrique de l'Hydro
dans votre maison et votre établissement d'affaires
SOUVENEZ-VOUS — Hydro a épargné aux citoyens de Winnipeg des
MILLIONS DE DOLLARS
par son bas tarif d'électricité
Consultez les ingénieurs de l'Hydro sur vos problèmes électriques
Téléphone 848 161
Service au prix coûtant — **Winnipeg Hydro** — 55-59 Princess St. — Les clients de l'Hydro édifient eux-mêmes l'Hydro

La Toupin Lumber & Fuel Compagnie Ltée
338, RUE BERTRAND — SAINT-BONIFACE
Téléphone 201 105
Marchands de matériaux de construction de tous genres. Estimés cordialement fournis sur demande
Aussi
Toutes les meilleures qualités de charbon connues
McLeod River, Foothills, Champion Drumheller, Koppers Coke
CHARBON DUR SCRANTON
Prix spéciaux au char — Expédition à la campagne

Votez Libéral



McDIARMID
Winnipeg Sud

(Publication autorisée par E.-D. Honeyman, président de l'Association Libérale de Winnipeg Sud.)

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

MARIE BRIZARD
CREME DE MENTHE
ANISETTE

LOCOMOTIVES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI



L'ILLUSTRATION ci-dessus établit un parallèle intéressant entre l'antique locomotive "Curly", comme l'appellent les vétérans du service ferroviaire du Pacifique Canadien, et la gigantesque machine des temps modernes, actuellement en service sur le réseau de la compagnie. "Curly", qui chauffait au bois, peut être justement fière du record de longévité qu'elle a établi, puisqu'elle fut amenée en Colombie Britannique en 1871.

Le mécanicien, dont la photo est reproduite ci-contre est W. H. (Bill) Evans, qui eut l'honneur de conduire le premier convoi à voyageurs du Pacifique Canadien jusqu'à Port Moody, en 1885. Ce dernier prétend que la minuscule locomotive fut construite dans un atelier de San Francisco et fut ensuite prêtée au comte de Lesseps, qui avait entrepris la construction du canal de Panama; elle fut même par la suite envoyée au Pérou. Ces soixante ans de bons et loyaux services ont laissé leurs traces sur "Curly", qui sera désormais exposée comme objet de curiosité à l'Exposition de Vancouver, en août prochain, après avoir subi une toilette complète aux usines du Pacifique Canadien, dans cette ville.

Bill Evans, le mécanicien de cette locomotive, actuellement à la retraite, a bien voulu poser pour cette photo dans le traditionnel costume des mécaniciens, aux côtés de son ancienne compagne de labeur.